JOU
2996

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

mercredi 17 décembre 1975 • Nuageux • Maximum -10 • 2e année • no 241 • 32 pages • 25 cents

Ford tente d'atténuer l'affaire Porter

page 3



L'eau envahit le Vieux Montréal

Des pompiers et des employés de la voirie ont enlevé, mardi, l'eau qui avait envahi des rues du Vieux Montréal par suite de la rupture d'une canalisation qui a abaissé la pression dans les robinets de toute la ville. Un porte-parole du service des travaux publics a expliqué que la rupture s'est produite vers 2h.45 du matin. Il a fallu fermer des valves de cette conduite de 45 pouces de diamètre, pour arrêter l'écoulement. Dans certaines rues, il y avait trois pieds d'eau et jusqu'à huit pieds dans des sous-sols.

Dans le ...er SAQ

Com...gnie "libe...le" impliquée

Gros profits pour un simple intermédiaire, Les Importations Polarin

– Nos informations en page 3

28-04-76 00107 1-905 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

Les artistes dénoncent K-Tel et ses pareils

page 2

Les Dubois avaient aussi envahi Hull

– page 17



Les vins
ANTONIN RODET



sont aussi bons qu'on le dit $2.80

Les artistes dénoncent K-Tel et ses pareils

par Bruno Dostie

Un groupe de vedettes québécoises du disque et de producteurs indépendants ont dénoncé hier soir, lors d'une conférence de presse donnée au Château Champlain, ce que Stéphane Venne a appelé les méthodes "non orthodoxes" des compagnies spécialisées dans le repiquage de succès et la vente à rabais de disques dont *K-Tel* est sans doute la plus connue. Renée Claude, Pauline Julien, Yvon Deschamps, Jean-Pierre Ferland, Gilles Vigneault, Marc Fortier, Guy Latraverse, Stéphane Venne et Gilles Talbot, tout en admettant, selon l'expression de Vigneault, "que même si, en général, ces méthodes ne sont pas illégales mais que ça ne les empêche pas d'être aberrantes quand même", ont tiré de leur expérience plusieurs exemples qui ont fait dire à Vigneault encore une fois: "C'est un métier où ça prend beaucoup de temps avant de se rendre compte à quel point on se fait voler, et le jour où on s'en rend compte, y'é trop tard".

Selon ce qui a été dit hier, les principaux torts de ces compagnies sont:

- d'inonder la télévision de publicité, investissement d'autant moins onéreux dans leur cas que la production ne leur coûte pratiquement rien

- d'accaparer les chaînes de pressage de disques et d'impression des pochettes, retardant ainsi la sortie des disques des petits producteurs

- de laisser leurs produits en consignation (à crédit) aux marchands alors que les producteurs indépendants doivent les charger immédiatement

- d'utiliser le matériel de plusieurs auteurs et interprètes contre leur gré en accord avec les compagnies de disques qui se prévalent d'une clause sur les "produits spéciaux" (non explicitée) qui figure dans la plupart des contrats d'artistes débutants, mal informés ou en mauvaise posture pour négocier.

- de tromper le public en offrant un produit ancien sous un nouvel emballage

- de nuire à l'oeuvre d'un artiste en ne tenant compte ni de son évolution dans le temps, ni des liens thématiques existant entre les chansons.

C'est avec la crainte de faire malgré eux de la publicité à K-Tel et autres, et sans avoir encore de solution à un problème dont ils commencent à peine à prendre conscience de l'ampleur, que ce groupe d'artistes et de producteurs a tenu quand même à se dissocier publiquement de ces méthodes et à informer du danger tous ceux qui signeront dorénavant des contrats.

On devrait de toute façon réentendre parler du problème puisque, selon Gilles Talbot, 42 disques du genre ont été mis en vente cette année et que leur marché privilégié sont les grandes surfaces (vg Miracle Mart) où sont vendus 64% des disques au Québec.



(Photo Pierre Boisclair)

Même si une clause du contrat qui lie Jean-Pierre Ferland à Barclay l'interdit, et son gérant Gilles Talbot en a lu le texte aux journalistes, une de ses chansons figurera sur un "repiquage" annoncé pour janvier. C'est la concurrence déloyale des compagnies qui lancent ces repiquages à grand renfort de publicité qu'ont dénoncé hier (de gauche à droite) Gilles Vigneault, Stéphane Venne, Guy Latraverse, Jean-Pierre Ferland, Gilles Talbot, et plusieurs autres qui n'apparaissent pas sur la photo.

Raymond Poulin destitué

(LE JOUR) – A l'issue d'une longue assemblée du PQ-Rosemont, les 119 participants encore présents dans la salle ont voté, à 96 contre 23, la destitution du président Raymond Poulin, élu à ce poste le 27 octobre dernier.

Deux autres membres de l'exécutif ont également été destitués par l'assemblée générale qui a, en outre, décidé de convoquer une nouvelle assemblée, qui devra se tenir entre le 15 et le 31 janvier prochain, assemblée au cours de laquelle on procédera à l'élection d'un président et d'au moins deux autres membres de l'exécutif.

Le président destitué, M. Poulin, laissait entendre hier qu'il contesterait la légalité de cette assemblée, mais on doutait toutefois qu'il le fasse, préférant semble-t-il porter son action sur la lutte pour la candidature officielle du PQ, dans Rosemont, aux prochaines élections.

Rumeur démentie

Par contre, Pierre Bourgault a démenti une rumeur qui voulait qu'il songe à se présenter, en janvier, au poste de président du PQ-Rosemont, évitant ainsi une confrontation nouvelle entre les deux candidats Poulin et Gilbert Paquette.

M. Bourgault, se dit nullement intéressé à pareil poste, n'étant intéressé qu'à travailler comme militant et à être candidat pour le PQ, aux prochaines élections, si possible dans Mercier, comté de Robert Bourassa, à qui il a déjà fait la lutte.

éditorial

Sous le titre "Un mot qui ne se dit pas", Yves Michaud livre ses commentaires sur la création du Parti national populaire du MM. Choquette et Roy..

page 18

sommaire

La chronique du Québec 9
L'automobile 10
Ce que Laurent Laplante en pense 11
L'économie 12
Monde 14
Carrières 14
Editorial 18
Vous avez la parole 19
Petites annonces 20
Bandes dessinées 23
Mots croisés 23
Horaires 24
Vie et culture 25
Sports 28

Choquette et Roy veulent siéger comme membres du PNP...

QUEBEC (PC) – Les députés Jérôme Choquette (Outremont) et Fabien Roy (Beauce-sud) ont avisé officiellement le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, qu'ils siégeraient désormais comme membres du Parti national populaire-PNP.

M. Lavoie a lu mardi la lettre que lui ont fait parvenir en ce sens les deux députés, et a ajouté qu'il "en prenait acte".

Rien dans les règlements de l'Assemblée nationale ou dans la Loi de la législature n'oblige cependant le président Lavoie à concéder aux deux députés un statut spécial. Les deux députés sont actuellement des députés indépendants ne jouissant d'aucun droit reconnu à un parti officiel.

Parmi les droits dont jouissent les quatre partis reconnus, à l'Assemblée nationale, il y a des émoluments supérieurs pour le chef parlementaire et le leader parlementaire, et des services de secrétariat et de recherches.

Trudeau s'adressera à la population

OTTAWA (Le Jour - PC) – Le premier ministre Trudeau s'adressera à la population canadienne, demain soir, à la télévison, à 9 heures.

M. Trudeau fera alors part des restrictions dans les dépenses gouvernementales, pour l'année fiscale 1976-77, commençant le 1er avril prochain. C'est ce qu'on appelle, à Ottawa, une opération majeure de relations publiques.

Par la même occasion, le premier ministre dévoilera le détail des règlements du programme anti-inflation en force depuis maintenant deux mois.

Par contre, le président de la Commission de contrôle, M. Jean-Luc Pépin, s'envolera au cours des prochains jours, au Mexique, où il passera les vacances des Fêtes. M. Pépin est l'un des rares salariés à jouir de deux semaines de vacances après deux mois de travail.

l'air du temps

par le professeur Nimbus

Un des handicaps du professeur Nimbus par rapport à son éminent confrère, M. Alcide Ouellette, c'est qu'il ne peut pas regarder à sa fenêtre à 6h du matin pour dire le temps qu'il fera le matin même. Cela ne rend pas mon vénérable confrère moins savant mais disons que cela facilite les prévisions. Le professeur Nimbus, lui, fait ses prévisions à 20h la veille. Dans le courant de la nuit, bien des choses peuvent se produire comme une manipulation du temps par des éléments indésirables déguisés en anges-dans-nos-campagnes ou en ça-bergers-assemblons-nous. A moins qu'une telle prévarication ne se produise cette nuit, ça va continuer d'être aussi froid qu'un dortoir de pension où l'on veut chasser les mauvaises pensées. Des nuages viendront dès aujourd'hui égayer la chose et si tout le monde est sage, il y aura un peu de neige.

Température

Mettez vos culottes à grand'manches, il ne fera pas plus de moins 12 aujourd'hui après une nuit de près de moins 20.

Aperçu pour demain

Possibilité de neige. Ne riez pas!

au jour le jour

A MONTREAL

- Cliniques de sang de la Croix-Rouge: Collège Marie-Victorin, 7000, rue Marie-Victorin, A-112, de 12h30 à 16h30 et de 18h à 20h; Gouvernement du Québec, 255 est, boul. Crémazie, salle 146, 8730, rue Henri-Julien, de 9h à 15h.
- Causerie sur l'entretien des meubles antiques, de 9h30 à 11h30, au Marché 7 jours, à la Gare Windsor.
- Déjeuner de Noël du Club d'électricité de Montréal, à 11h45, au Salon Vieux-Montréal, Maison du Commerce, 1080, Côte du Beaver Hall. Conférencier: Dr. Gustave Gingras, directeur de l'Institut de réhabilitation de Montréal.
- Assemblée annuelle de la Section des fabricants et fournisseurs de l'Association de la Construction de Montréal, à 12h, au Salon Persian du restaurant Ruby Foo's.
- Fête de Noël pour les enfants francophones d'âge pré-scolaire de la Petite-Bourgogne, à 13h30, organisée par les citoyens âgés du Good Shepherd Centre, au 2338, rue Saint-Antoine.
- Exposition des travaux des étudiants en électronique, de 13h30 à 20h, au Collège du Vieux-Montréal, 200 ouest, rue Sherbrooke, pavillon des Sciences Sociales.

AILLEURS AU QUEBEC

Trois-Rivières: Conseil régional du Parti Québécois, région de Mauricie, à 20h, au 985, rue Royal, 3e étage.

Dans le mystérieux dossier SAQ retiré à la CECO

Des libéraux notoires impliqués ? Le gouvernement se tait

par Jean-Noël Bilodeau

QUEBEC – Une compagnie du nom de "Les Importations Polarin Limitée", formée quelques mois après les élections de 1970, aurait réalisé des profits substantiels en servant d'intermédiaire de la Société des Alcools du Québec auprès d'un important fournisseur "habituel" de cette Société d'Etat.

Le principal actionnaire de cette compagnie est l'ex-secrétaire général de la Fédération libérale du Québec, M. Jean-Noël Richard. M. Richard est aujourd'hui le relationniste du ministre des Finances, M. Raymond Garneau, auprès de l'organisation des Jeux olympiques (COJO).

Ces révélations du député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, ont semblé jeter le désarroi dans les rangs libéraux, hier, à l'Assemblée nationale.

Sans trahir ses sources, le député Bédard a nettement fait savoir que ses révélations étaient contenues dans le rapport d'enquête sur la Société des Alcools du Québec, qui fut remis en juillet dernier par la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) au ministre de la Justice, et qui, depuis ce temps, fait



Me Marc-André Bédard, député de Chicoutimi-PQ



Fernand Lalonde, Solliciteur général

l'objet de "compléments d'enquête" par la Sûreté du Québec.

Le Solliciteur général du Québec, le ministre Fernand Lalonde, invoquant "le préjudice qu'il pourrait causer à cette compagnie sans savoir dans quel contexte son nom a été mentionné", n'a pas voulu confirmer les dires du député de Chicoutimi.

Visiblement embarrassé, le ministre a déclaré que c'était "simplement pour prendre ses responsabilités et se conduire en gestionnaire responsable" qu'il ne pouvait répondre aux questions du député Bédard.

Selon nos informations, la compagnie "Les importations Polarin Limitée" fut enregistrée le 7 juillet 1970.

Parmi les signataires de l'enregistrement, en plus du nom de M. Jean-Noël Richard, on y retrouve également les noms de M. Charles-Edouard Larivée et de Mme Camille Bouvrette.

M. Charles-Edouard Larivée, pour un, est un vieil organisateur de Montréal du Parti libéral. Il serait même, selon nos sources, un organisateur de la période d'avant Lesage, soit depuis au moins vingt ans.

Quant à M. Richard, un ami de l'ex-organisateur en chef Paul Desrochers, il fut l'un des partisans de Robert Bourassa à la chefferie du Parti libéral en 1969. Il occupe présentement le poste d'adjoint spécial au ministère des Finances. M. Raymond Garneau, comme responsable des relations de ce ministère avec le COJO.

La compagnie "Les Importations Polarin Limitée" est toujours en affaires au 5450 de la rue Côtes-des-Neiges, à Montréal.

Et selon un employé, que nous avons pu rejoindre, hier soir, par téléphone, M. Charles-Edouard Larivée agirait, actuellement comme "président" de la compagnie.

L'enquête en cours

A la Sûreté du Québec, on n'a pas voulu faire de commentaires sur les révélations du député de Chicoutimi.

Selon le témoignage du ministre Fernand Lalonde, il y aurait eu toutefois une rencontre "avant-hier" entre le ministre et les représentants de la Sûreté, qui l'auraient informés que "les compléments d'enquête ne sont pas terminés".

"Ils le seront, espérons-le, en janvier, a affirmé le Solliciteur général. Et aussitôt que les rapports seront soumis et que nos conseillers juridiques auront pu nous recommander des poursuites le cas échéant, elles seront prises".

Le ministre a également confirmé que l'enquête sur la Société des Alcools du Québec était conduite par 7 employés "à temps plein" de la Sûreté du Québec dont le lieutenant Chartrand.

Interrogé par le leader parlementaire du Parti québécois, M. Robert Burns, le ministre Lalonde a précisé que "certaines parties du dossier étaient plus avancées que d'autres, ce qui est normal, donc des compléments d'enquête sont plus longs dans certains cas que dans d'autres..."

A la sortie de l'Assemblée nationale, le député Marc-André Bédard, avare de commentaires, a cependant avoué qu'il possédait d'autres renseignements et qu'il comptait bien harceler le gouvernement jusqu'à ce que lumière soit faite dans ce dossier "mystérieux" sur la Société des Alcools du Québec.

"Et ce avant la fin de la présente session", a-t-il ajouté. La session actuelle doit se terminer vendredi...

La "tension" canado-américaine

Washington et Ottawa veulent calmer la controverse...

WASHINGTON (PC-AFP) – Le président Gerald Ford a cherché à calmer, hier, la controverse soulevée par l'ambassadeur des Etats-Unis au Canada, M. William Porter, qui avait déclaré que les relations entre les deux pays étaient devenues "difficiles", à cause notamment du "nationalisme" canadien.

"Nos pays ont eu de longue date des relations étroites et amicales, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, parlant au nom du président Ford. Et dans des relations aussi étroites, il est normal que se produisent des divergences sur certaines questions".

Le porte-parole a poursuivi que "le président Ford est certain qu'il ne peut pas y avoir de problème entre les deux pays qui ne puissent être résolus." Entre-temps, un porte-parole canadien à la Conférence Nord-Sud, à Paris, a déclaré, hier soir, que le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Allan MacEachen, projetait de conférer, aujourd'hui même, avec le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger. Les deux hommes discuteront, évidemment, de l'état des relations canado-américaines.

Le porte-parole de M. MacEachen a quand même tenu à déclarer que les Etats-Unis comprennent, de plus en plus clairement, les raisons et la légitimité des positions canadiennes, notamment en ce qui concerne la fourniture de pétrole aux Etats-Unis. Il a ajouté que si le Canada entend avoir désormais des relations plus étroites avec la Communauté européenne, il en gardera de "solides" avec les Etats-Unis.

Une célibataire...

Par ailleurs, à Washington, un seul membre du Congrès s'est présenté, hier, à ce qui supposément devait constituer une audience conjointe du Sénat et de la Chambre des représentants sur les procédés de révision des investissements étrangers au Canada. Le représentant démocrate Gillis Long a accueilli les trois invités canadiens: MM. Roy Bennett, président de Ford Canada; Stephen Clarkson, professeur à l'Université de Toronto et Alex Murray, professeur d'administration à Windsor.

Ce dernier a raconté, à M. Long sur un ton humoristique, que le "nationaliste" canadien type était "une femme célibataire, âgée de moins de 25 ans, habitant la Colombie-Britannique et votant pour le NPD"!



Avec Félix Leclerc et Yvon Deschamps... Soyez des nôtres... nous serons plus Québécois

La campagne retrouve ses plus beaux jours

Le rythme de la campagne retrouve ses beaux jours avec une somme de $2,276.40 reçue dans le courrier d'hier. Le mercure n'est pas loin de remplir tout le centre du thermomètre "plus", en piste pour bouillonner dans la dernière partie. Les paris sont ouverts sur la somme que nous aurons atteinte la veille de Noël...

●●●

Nouvelles brèves: – *Du Cegep du Vieux Montréal, une première somme de $200 avec une promesse de relance en janvier... Sauf erreur, le comté de Saint-Jean, avec une nouvelle somme de $120 et un cumulatif de $2,259 bat la marche pour la performance d'un seul comté... Contribution reçue du Rwanda, en plein coeur de l'Afrique avec la note suivante: "Même de loin, je suis LE JOUR de près..."*

●●●

La parole aux lecteurs: – "Ne meurs pas, toi aussi; nous avons besoin d'un foyer de libération collective..." (R.G., et L.R., Montréal)..." Nous sommes deux retraités et nous prenons $40 sur notre chèque de pension pour vous venir en aide. Nous devons ça à nos enfants'.. (M.B., Dolbeau)..." Je veux envoie un premier montant; avec l'intention d'échelonner ma contribution dans les semaines à venir. LE JOUR est devenu indispensable..." (J.P.L., Loretteville)

●●●

Du haut de la colline: *En plein coeur du château-fort anglophone de Montréal, les membres du PQ de Westmount font parvenir une somme additionnelle de $123 aux $300 déjà souscrits. Comme dirait le chanteur libéral Jean Lapointe, on veut pas devenir une petite Rhodésie...*

●●●

Petit rappel: – Nos lecteurs ont encore une dizaine de jours pour commander leur Agenda historique 1976 et le recevoir à temps pour la période des Fêtes, ou à tout le moins pour le début de la prochaine année. A faire tout de suite en utilisant le coupon-réponse de notre page d'annonces... Un cadeau fort apprécié également des parents et amis...

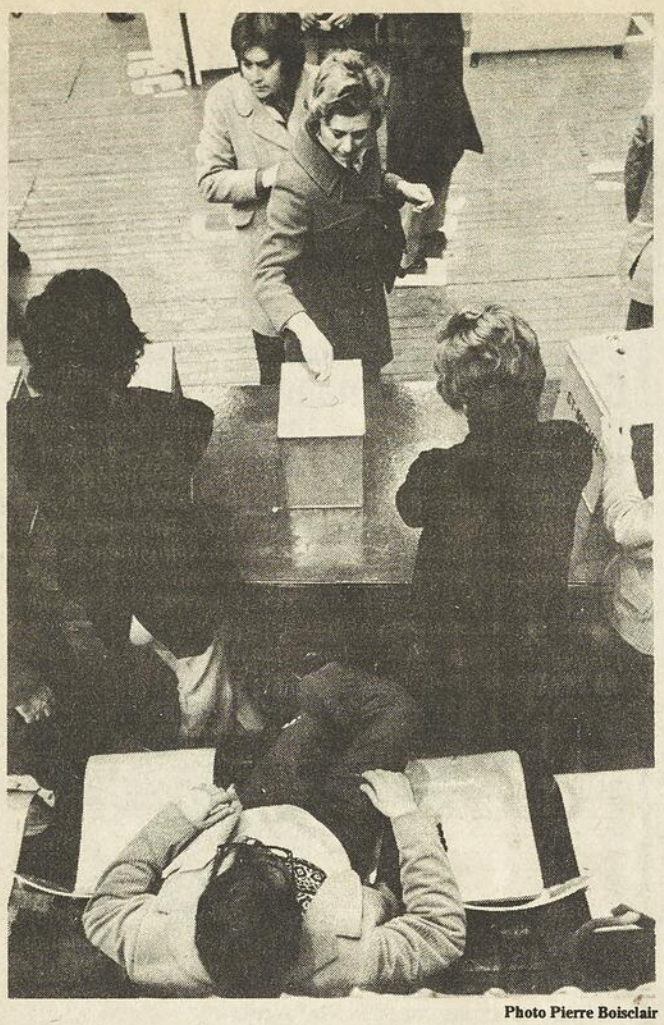


Photo Pierre Boisclair

Le vote chez les employés du vêtement. '

Ouvriers du vêtement

C'est la fin de la grève, mais le début du "nettoyage"

par Gisèle Tremblay

Les syndiqués de la province ont imposé leur volonté à ceux de Montréal hier et les 8 000 travailleurs québécois du vêtement pour hommes (FTQ) ont décidé à une faible majorité (52.8%) de rentrer au travail ce matin, après deux semaines d'une grève commandée.

Les affiliés montréalais de l'union, qui ont voté majoritairement (56%) pour la poursuite de la grève, ont accueilli le résultat global, hier midi au Forum, avec un désenchantement évident.

Il faut donc s'attendre que dans certains ateliers, les mécontents tardent à rentrer au travail aujourd'hui ou s'y remettent sans enthousiasme, au ralenti.

Les ateliers Samuelson, Feedman et Hyde Park, qui emploient à eux seuls 1500 travailleurs et où s'est développé le mouvement d'opposition à la direction de l'Union, indiqueront sans doute la tendance.

La division

Le scrutin, qui s'est déroulé dans l'ordre sous la stricte surveillance de la FTQ, a été favorable aux offres patronales par 2 840 voix contre 2 536. C'est le vote hors de Montréal, avec une majorité en ce sens de 1167 voix contre 413 (73.9%) qui a renversé la tendance montréalaise, favorable à la grève par 2123 voix contre 1673.

La division très nette entre les deux groupes de syndiqués a ranimé un vieux débat au sein de l'Union et plusieurs syndiqués montréalais ont réclamé de nouveau que les votes à Montréal et hors de Montréal soient indépendants.

C'est d'ailleurs un objectif que reprend à son compte un groupe de militants opposés à la direction actuelle de l'Union. Ils se sont formés en comité afin de poursuivre la campagne d'assainissement entreprise avec l'annulation du premier scrutin tenu la semaine dernière sous l'autorité contestée de l'Union.

L'appui de Laberge

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a tenu lui-même à rassurer les militants: il comprend leur opposition à un contrat qu'il juge lui-même décevant, mais il leur recommande de respecter la décision majoritaire, sauf si la partie patronale en venait à congédier des leaders parmi eux.

Entre - temps, a-t-il poursuivi, la FTQ prend les choses en main et confiera à sa commission d'enquête, avec ou sans l'appui de la direction syndicale américaine, le mandat d'étudier les élections, les négociations et les relations avec la partie patronale chez les dirigeants québécois de l'Union.

Le contrat ne vaut que pour un an et les militants comptent en profiter pour s'organiser et éliminer les responsables corrompus. Laberge, qui s'était contenté publiquement de promettre les conditions du changement, a ajouté en aparté à des militants déçus: "Si vous voulez une union canadienne ou québécoise, on va vous appuyer au bout".

La FTQ fera rapport de son enquête au cours d'une assemblée. Il est possible néanmoins, à la demande des militants, que la FTQ convoque les syndiqués beaucoup plus tôt pour une assemblée d'information.

Le contrat collectif accepté hier accorde aux syndiqués une hausse de 8%, plus 4% placé en fiducie en attendant que la Commission de contrôle des salaires se prononcent sur sa validité. Le salaire moyen est d'environ $3.75 l'heure, mais il y a encore des fonctions où les employées sont payées à la pièce, sans minimum garanti. Il n'y a pas d'indexation.

en bref

Quebec Poultry punit les gastro-entérites

Le Quebec Poultry a suspendu lundi plus de 54 employés (CSN) de son usine de Berthier parce que ceux-ci n'ont pas obéi à un nouveau règlement de la compagnie leur interdisant d'aller aux toilettes, rapporte le syndicat. A cette même usine, un travailleur a été congédié et 10 autres ont reçu un avertissement écrit pour les mêmes raisons.

Cette règlementation proteste le syndicat, va à l'encontre du besoin normal de tout individu et ne respecte pas l'article de la convention qui dit: "L'employeur convient de prendre les dispositions nécessaires pour que les employés qui ont besoin d'aller aux toilettes puissent le faire le plus tôt possible."

La compagnie permet que l'employé aille aux toilettes une fois l'avant-midi et une fois l'après-midi, à la condition que ce besoin ne soit pas satisfait dans les demi-heure précédant et suivant les périodes de repos ou de repas. De plus, le temps de l'absence est minuté.

22 grévistes isolés contre le syndicalisme et le coopératisme

(LE JOUR) – A la caisse populaire des employés municipaux de Montréal, un étrange conflit oppose les 22 salariés syndiqués (CSN) aux administrateurs issus du mouvement syndical et du mouvement coopératif.

Le conseil d'administration, en effet, est formé de représentants des cols blancs (CSN) et des cols bleus (FTQ) de la Ville de Montréal et les négociateurs patronaux comptent parmi eux un délégué de l'Union régionale de Montréal des caisses Desjardins.

Celle-ci a d'ailleurs obtenu hier une injonction interdisant le piquetage devant ses bureaux. "Ce n'est pas normal qu'un mouvement qui se réclame du coopératisme préfère construire des tours à bureaux plutôt que de payer convenablement ses employés".

C'est par cette allusion à la place Desjardins que le syndicat stigmatise l'objet du conflit: la direction limite à $117 au lieu de $137 la hausse du salaire de base présentement fixé à $100 (au salaire minimum).

Grâce à la collaboration des deux syndicats municipaux, cependant, les grévistes ont recueilli 200 signatures de sociétaires (syndiqués) au bas d'une pétition qui réclame une assemblée générale spéciale de la caisse sur le conflit.

Un nouveau ministère à Québec: celui des Parcs, Loisirs et Tourisme

par François Demers

Le gouvernement libéral annoncera aujourd'hui la création d'un ministère des Parcs, Loisirs et Tourisme. Le titulaire du nouveau ministère sera M. Paul Phaneuf.

Les informations sûres obtenues hier par LE JOUR ne permettent cependant pas d'affirmer si l'équipe Bourassa va se rendre au désir des principaux organismes en loisir qui exigeaient, hier matin au cours d'une conférence de presse conjointe, d'être entendue par une commission parlementaire dès que le projet de loi créant ce Ministère tant attendu aura été déposé à l'Assemblée nationale.

Il est fort probable cependant que leur voeu sera exaucé puisque le projet de loi ne pourra être étudié par la Chambre avant février ou mars quand reprendra la session ou débutera une nouvelle session. Cela laisse suffisamment de temps, entre les deux sessions, pour entendre les groupes intéressés.

Une vieille promesse

Depuis 1968, l'année de la création du Haut commissariat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs, il est cycliquement question d'un Ministère des Loisirs et (ou) des sports.

Plus récemment, le dernier discours inaugural annonçait: "Cette assemblée sera ainsi appelée à adopter une législation pour encadrer toutes les interventions du loisir québécois et créer une structure adaptée aux besoins d'application de cette loi-cadre".

(Voir, en page 28, la position des associations de loisirs, sur cette question).

L'enquête se poursuit sur les vols aux chantiers olympiques

(LE JOUR) – La police de la Communauté urbaine de Montréal, en collaboration avec la Sûreté du Québec et la RCMP, poursuit son enquête dans la ténébreuse "vague de vols" aux chantiers olympiques. Une vingtaine d'ouvriers ont, semble-t-il, été interrogés jusqu'à maintenant.

Ces vols, dont La Presse faisait état lundi, auraient entraîné des pertes de plusieurs millions de dollars en équipement de toute sorte. Les autorités policières croient à l'existence d'un réseau de voleurs bien organisé. Ils fondent cette hypothèse sur le fait que bon nombre de pièces du matériel volé ont été retrouvées sur d'autres chantiers au Québec et en Ontario. Afin d'éviter que cette "vague de vols" se poursuivre, tous les véhicules sortant des chantiers sont maintenant fouillés.

D'autre part, la Régie des installations olympiques a nié les allégations selon lesquelles elle fermerait les yeux sur ces vols afin de préserver la paix sur les chantiers. La Régie affirme au contraire déployer le plus d'effort possible pour démasquer ces voleurs qui, précise-t-elle, nuisent à la réputation des vrais ouvriers.

Cette mise au point de la Régie fait suite à certaines informations policières selon lesquelles le travail d'enquête était retardé par le refus du COJO de porter plainte pour le matériel volé.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.
Composé par Journal-Offset Inc. et D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste; $60.00 par année $32. par six mois et $18.00 par trois mois. Edition du samedi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction:
Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif:
Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité:
Marcel Pinsonnault.

Six accusés devront répondre d'une fraude de $5.5 millions

par Roch Côté

Se pourrait-il qu'une compagnie de finance se fasse voler? La Continental Financial Corporation, de Montréal, prétend que oui et elle accuse 19 personnes de l'avoir fraudée de la jolie somme de $5,500,000.

Six des personnes présumément impliquées dans cette fraude ont comparu hier au Palais de Justice de Montréal devant le juge André Chaloux sous 319 accusations différentes.

Comment peut-on soutirer une telle somme à une compagnie de finance? Précisons tout d'abord que la compagnie Continental Financial Corporation se spécialise dans l'achat des créances. Elle achète toutes sortes de créances, moyennant commission, et s'occupe de récupérer elle-même les montants de ces créances. Les six accusés dans cette affaire auraient tout simplement vendu à la compagnie des créances fictives. La compagnie a payé ces créances comptant mais n'a jamais réussi à rejoindre les auteurs de ces créances car les noms étaient fictifs. Le stratagème aurait duré plusieurs mois jusqu'à ce que la police fédérale des crimes commerciaux aient appréhendé les prévenus.

Un complice

Le stratagème aurait été rendu possible par la complicité d'un employé de la Continental, John Sweery, qui aurait lui-même touché des commissions secrètes pour un montant de $150,000.

Un acteur important dans cette affaire serait également un nommé Irving Kott pour lequel le procureur de la poursuite, Me Gabriel Lapointe a tout d'abord demandé un cautionnement de $1,000,000. Kott, a précisé le procureur, vient de transférer en Suisse et à Nassau un magot de $1,200,000 et cela pourrait lui donner le goût de quitter le pays.

Il ne fut pas possible de trouver un juge pour entendre l'enquête en cautionnement sur ce million; les deux parties en vinrent donc à une entente pour un cautionnement réduit de $400,000. En plus d'avoir à verser ces $400,000, Kott devra aviser la police de tous ses déplacements. Les quatre autres accusés dans cette fraude en plus de Kott et Sweery, sont William et Sandra Ginsberg de Toronto, Ronald Rose et Harry Milrot. Ces deux derniers ont déjà devant les tribunaux des accusations en rapport avec d'autres affaires. Irving Kott a également des affaires pendantes devant les tribunaux à Montréal et à Toronto.

Une douzaine d'autres personnes seront inculpées dans quelques mois en rapport avec cette fraude et elles seraient toutes en connection plus ou moins étroites avec trois compagnies dirigées par Irving Kott.

brefs justice

CECO: la décision de la Cour suprême serait imminente



Photo Claire Beaugrand-Champagne

Vincent Cotroni

(R.C.) – La décision de la Cour Suprême sur la constitutionnalité de la CECO serait imminente, selon ce qu'on a appris hier dans un jugement de la Cour d'Appel. Selon ce jugement rendu par le juge Casey, l'imminence de cette décision impose à la CECO de surseoir au témoignage de Vincent Cotroni car ce témoignage pourrait créer une situation difficile à réparer aù cas où la Commission d'enquête serait déclarée inconstitutionnelle. Dans certains milieux, on s'attend à ce que la Cour suprême rende sa décision vendredi. Entre temps, la Cour d'appel estime que le sursis accordé à M. Cotroni doit être maintenu en dépit des prétentions des procureurs de la CECO.

Une deuxième condamnation dans la viande avariée

(R.C.) – Une deuxième condamnation est survenue hier au Palais de justice de Montréal en rapport avec l'affaire de la viande avariée. Il s'agit d'André Picard qui écoulait sa viande avariée chez des petits épiciers de la rive-sud, principalement à Laprairie. La première condamnation avait frappé Marcel Fontaine, dont la sentence doit être connue vers le 25 janvier. Le jury a délibéré pendant 24 heures avant de rendre son verdict de culpabilité dans le cas de Picard. Sa sentence sera connue dans quelques jours.

Jean Pilon, le "Robin des bois" du gaz, se défend contre une injonction...

(R.C.) – Le Robin des bois du gaz et de l'électricité, Jean Pilon, celui qui rétablit le service aux pauvres et aux vieillards, est venu défendre sa cause en cour hier face à la toute-puissante compagnie du Gaz Métropolitain.

La Compagnie ne veut plus que Pilon se mêle de rétablir le service là où il a été coupé.

"Il y a eu des morts" dit Pilon en parlant des gens à qui on a dans le passé enlevé les services essentiels comme le chauffage. "Il y a, dit-il, 10,000 personnes qui souffrent à Montréal par manque de services essentiels. Il y a des gens qui sont là pour aider leur prochain, il y en a d'autres qui détruisent leur prochain... les trois quarts des gens qu'on dépanne sont juste une "coche" au-dessus du Bien-être, les autres sont sur le Bien-Etre social".

"Si j'ai tort, poursuit Pilon, qu'on me fasse un procès; un procès pour vol de gaz ou d'électricité! Ca va être un beau procès politique où je vas faire défiler tous les pauvres, tous les assistés sociaux..."

Jean Pilon précise qu'avant que ses hommes n'aillent rétablir un service, une petite enquête est faite pour savoir si la personne qui se plaint est en mesure de payer. S'il s'agit d'une personne incapable de payer, Pilon envoye un de ses hommes rouvrir la valve du gaz ou rebrancher le courant électrique.

Qui sont ces hommes? demande l'avocat de la compagnie Me Lazar Sarna. "Je ne les nommerai pas, répond Pilon, parce qu'après on va les poursuivre". L'avocat répète sa question à plusieurs reprises et essuie toujours le même refus. En désespoir de cause, le procureur s'adresse au juge Philippe Pothier. "Le témoin a raison, tranche le juge. C'est à vous, dit-il à l'avocat, de fournir ces noms si vous les avez". Il ne les avait pas.

Ces hommes sont-ils compétents pour rétablir les services?, demande à nouveau l'avocat. Pilon répond que ses bénévoles possèdent des cartes de compétences et ont toutes les connaissances voulues pour rétablir le service. Un témoignage entendu plus tôt dans la journée devait toutefois révéler que ces raccordements ne sont pas toujours faits dans de bonnes conditions.

Depuis le 12 novembre dernier toutefois, les gars de Pilon n'ont pas rétabli un seul service de gaz car la compagnie Gaz Métropolitain a obtenu à cette date une injonction. "Mais, précise Pilon, on continue de rétablir des services d'électricité parce qu'on n'a pas encore reçu d'injonction pour ça".

L'injonction du 12 novembre accordée à la compagnie a été renouvellée déjà deux fois et il s'agit maintenant pour le juge Pothier de décider si l'injonction doit être rendue permanente.

Des cours

L'audience d'hier nous aura aussi permis d'apprendre que Pilon a donné des "cours" à l'Université du Québec à des étudiants sur la façon de rétablir le gaz et l'électricité.

On a aussi appris que le Gaz Métropolitain a dans Montréal près de 180,000 clients et que dans le cas des assistés sociaux, le ministère des Affaires Sociales accepte de payer les factures de gaz tout en soustrayant le montant ainsi déboursé des prestations des assistés.

Les audiences continuent ce matin sur cette requête en injonction et Jean Pilon doit de nouveau répondre aux questions de la Cour.

19 mcx QUEEN

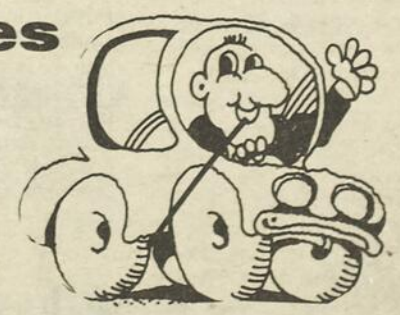


BATTERIES DE CUISINE EN ACIER INOXYDABLE

Faites vite

Rég. $425.

Spécial $221.



Pour plus de renseignements: 651-6018

La ronde des hausses de taxes continue

(LE JOUR) – Les contribuables de la Communauté urbaine de Montréal ne seront pas les seuls à subir des hausses de taxes en 1976. Les payeurs de taxes de Longueuil et de Laval ont eux aussi appris qu'ils devront débourser davantage pour remplir les coffres de leur municipalité.

Ainsi à Longueuil, les contribuables verront augmenter leurs taxes de 0.12 cents par $100 d'évaluation. Cette augmentation porte à $3.16 le taux de la taxe foncière de cette municipalité de la Rive sud. La répartion du produit de cette taxe s'établit comme suit: 0.22 cents par $100 d'évaluation sont affectés au financement du transport en commun; $1.28 par $100 d'évaluation va au service de la dette; $1.66 par $100 d'évaluation assure le financement de l'ensemble des services.

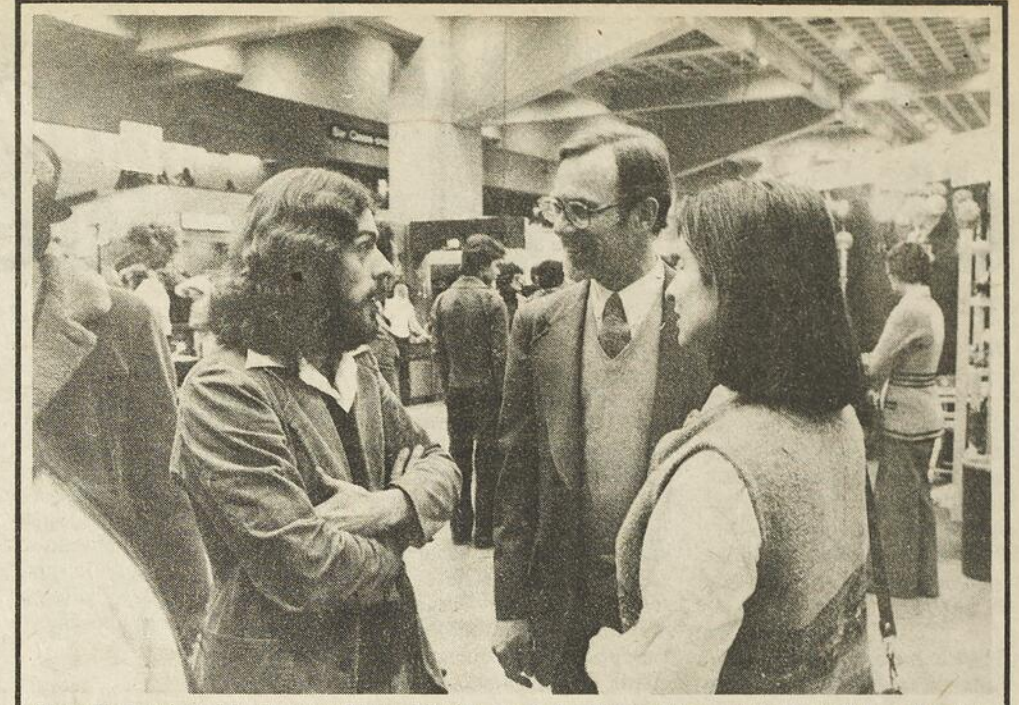
A ville de Laval, les contribuables verront leur compte de taxes gonflé, en moyenne, de 4 et demi pourcent par rapport à celui de l'an dernier. Et cela, même si le taux de la taxe a été diminué de 0.20 cents cette année. La taxe foncière de ville de Laval a en effet été réduite de $1.75 à $1.55 par $100 d'évaluation. Les coffres de la ville contiendront cependant 13 millions de plus cette année. C'est par le biais de l'évaluation, laquelle a marqué une augmentation moyenne de plus de 40%, que les administrateurs récupèrent l'argent nécessaire à leur budget de $77.9 millions.

Quant aux contribuables de la Communauté urbaine même s'ils ne savent pas encore avec exactitude ce que sera l'augmentation, on évalue en moyenne à 4 cents l'accroissement du taux de la taxe foncière. Cependant cette augmentation du taux ne donne pas la véritable mesure de ce que sera la hausse puisque l'évaluation foncière a subi dans ces municipalités une hausse moyenne de 34,6% pour les résidences unifamiliales.

Pour les consommateurs italiens de Montréal

Un troisième bureau d'aide aux consommateurs a ouvert ses portes hier, à Montréal, dans le cadre de la nouvelle politique de "collaboration" du ministère fédéral de la Consommation avec des groupes dits communautaires. Le nouveau bureau est situé au siège social de la Fondation NCIC, au 505 est rue Jean-Talon, un Centre d'information destiné à la collectivité italienne du Grand Montréal.

Les deux autres bureaux du ministère, dans la métropole, sont situés au Centre communautaire Saint-Urbain, dans le quartier Saint-Louis sud, et au Centre d'information communautaire et de dépannage, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve (très proche du député libéral de Sainte-Marie, M. Jean-Claude Malépart). Le nouveau bureau de la rue Jean-Talon, dirigé par Mme Maria Hall, sera ouvert de 9h. à 17h., du lundi au vendredi (TEL: 274-9468).



Samedi dernier, M. Jacques-Yvan Morin, chef de l'opposition, visitait le Salon des métiers d'art qui se poursuit à la Place Bonaventure jusqu'au 21 décembre prochain. Après s'être entretenu avec M. Claude Deguire (que l'on voit ici à gauche), M. Morin, qui était accompagné de sa femme, s'est dit intéressé notamment à consulter un dossier que le gouvernement doit rendre public bientôt sur les métiers d'art au Québec.

Bechtel Canada quitte Montréal pour Toronto

La société d'Ingénieurs-conseil Bechtel Canada déménagera de Montréal en 1976, pour s'installer à Toronto. Cette décision annoncée il y a quelques semaines par le président R. W. Harmer, serait suite à un ralentissement constant des travaux confiés à cette firme, depuis 3 ans.

Ce ralentissement serait dû à la relative stagnation des projets miniers et métallurgiques au Québec. Conséquemment, la filiale de la multinationale Bechtel & Co aurait fait cette année des efforts pour réorienter ses travaux vers les contrats à l'étranger, ou vers les autres divisions d'ingéniérie: la pétrochimie et la production d'énergie notamment.

C'est en fonction de ces nouvelles orientations que le Conseil d'administration aurait jugé que les opérations devraient désormais être centralisées dans la métropole ontarienne. Le bureau de Montréal, rue Fraser, demeurera ouvert uniquement pour les clients de Montréal et de l'Est du pays, lorsqu'il y aura avantage à les servir de cette ville. Mais d'ores et déjà, les employés, en bonne majorité québécois, ont été invités à s'installer à Toronto, s'ils ne travaillent pas sur les travaux au Québec.

Quant à Bechtel Québec, le bureau d'affaires essentiellement québécois créé lors de l'annonce du projet de la Baie James, il demeurera au 1400 rue Metcalfe.

Lancement des "productions vidéo-populaires"

Un groupe d'employés congédiés du Télécâble Vidéotron de Longueuil ont lancé "Les productions vidéo-populaires" ou productions "vidéo-pop" dans le but de permettre à des groupes de citoyens d'utiliser le médium qu'est la télévision communautaire.

On sait que ces employés ont été congédiés à la suite d'un conflit avec la direction de l'entreprise au sujet de la programmation.

Les productions vidéo-populaires, sans se substituer aux organismes ou à des personnes entendent offrir des conseils tant sur l'usage du matériel que sur la conception des émissions de télévision sur câble communautaire.

Pour le moment, on peut rejoindre les productions vidéo-populaires, dont les instigateurs sont tous des bénévoles, au numéro 679-1180. Dans un premier temps, les instigateurs de ce service entendent rencontrer une centaine d'organismes afin de les informer de toutes les possibilités de la télévision communautaire. Eventuellement, les instigateurs souhaiteraient que la communauté prenne elle-même en charge cette affaire.

Le mercredi 17 décembre à 21h30

Une démocrate, Thérèse F.-Casgrain

Année internationale de la femme









Portrait-interview d'une Canadienne authentique; d'une femme qui, ayant lutté toute sa vie pour l'amélioration du sort de ses compatriotes, peut avouer, à 80 ans: "Je suis peut-être contestataire, mais je suis aussi une vraie démocrate".

En compagnie d'Aline Desjardins, Mme Casgrain raconte sa vie privée, sa vie publique, ses luttes, ses échecs, ses joies et ses peines de mère, d'épouse, de femme énergique et travailleuse qui refuse de prendre sa retraite.

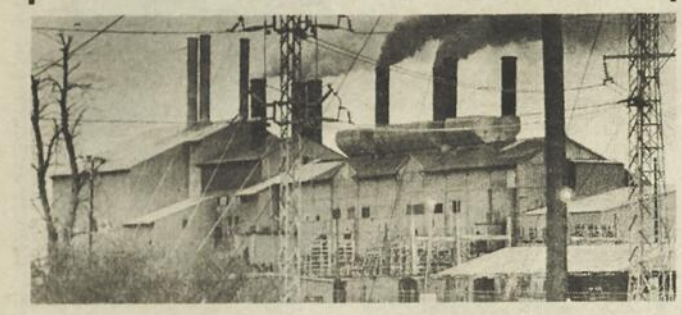
Chez elle à Montréal, dans les rues de la ville, à son bureau, au téléphone, sérieuse ou souriante, Mme Casgrain, sénateur, nous rend extrêmement sympathique Thérèse Casgrain, "mère du Québec" Réalisation: Fernand Choquette.

A la télévision de Radio-Canada

Chromasco

Le coroner déclare accidentelles les 3 morts de 1974

par Alain Duhamel



Le coroner Jean-Guy Riopel a conclu à une mort accidentelle sans responsabilité criminelle à la suite de son enquête sur les circonstances entourant la mort de trois employés de la Chromasco, à Melocheville.

Rappelons que le 6 novembre 1974, l'explosion d'un four causait la mort de trois personnes et des blessures à six autres employés. Les trois victimes, MM Robert Chiasson, Denis Lepage et J. Elzéar Grégoire, travaillent toutes trois à la réfection du four 42 lorsque le four 41, voisin du premier, a explosé après un chargement de minerai.

"Seul l'arrêt complet des opérations du four 41 pendant toute la période qu'auraient duré les réparations au four 42 aurait pu empêcher ce sinistre" écrit le coroner Jean-Guy Riopelle dans con rapport. "Il n'existe, à ma connaissance, aucune norme ou règlement, d'un tel rigorisme. Il faut recourir à la règle généralement admise de la conduite du bon père de famille qui me semble avoir été appliquée dans les circonstances...".

Selon le rapport de M. Riopel, il a fallu un concours de circonstances exceptionnelles pour que se produise cet "incident" avec les graves conséquences.

"Les employés décédés et les autres victimes ont été soumis à l'action des gaz et à la chaleur radiante émanant de l'éruption du minerai, sans, semble-t-il, qu'aucun moyen de prévention ne puisse les contrer ou les minimiser".

Malgré ces considérations, le coroner a disculpé l'employeur et ses administrateurs de toute responsabilité criminelle dans cette affaire.

Néanmoins, le rapport du coroner comprend quelques recommandations incitant la compagnie Chromasco à vérifier suffisamment les quelques dispositions matérielles déjà prises pour assurer la sécurité des employés.

"De la même manière, des mesures de prévention et de vérification plus adéquates du matériel et de l'équipement pourront être prises: la compagnie faire des recherches et études; les ouvriers et les patrons participer à des comités conjoints de sécurité et les inspecteurs du ministère du Travail multiplier les visites, il persistera toujours, dans la réalité quotidienne de l'opération d'une telle usine, la possibilité qu'une laxité, même involontaire, n'entraîne, malgré les efforts répétés de chacun, catastrophe pareille à celle du 6 novembre 1974".

56,000 élèves en congé dans les écoles anglo-protestantes

(LE JOUR) – Quelque 56,000 élèves ont profité d'un congé imprévu, hier après-midi, à la suite du débrayage de plus de 2,700 enseignants dans une centaine d'écoles anglo-protestantes de la région de Montréal et des Laurentides.

Le mouvement a été déclenché par la Provincial Association of protestant teachers (PAPT) et son affilié montréalais, le Montreal Teachers Association (MTA), regroupés en front commun avec la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).

Plus de 1,700 enseignants ont profité du débrayage pour aller manifester, au début de l'après-midi, devant le siège social du Protestant School Board of Greater Montréal (PSBGM), dans l'ouest de Montréal. D'autre part, hier soir, les syndiqués donnaient une séance d'information à l'intention des parents, à l'école West Hill.

Pas d'offres

Essentiellement, les enseignants anglo - protestants se plaignent de n'avoir pas encore reçu les offres patronales complètes à la table des négociations. Ce retard vient du fait que l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec (QAPSB) n'a pas voulu négocier à la même table que les commissions scolaires francophones et la CEQ et que la cour supérieure lui a donné raison, le 20 novembre, en lui accordant une table séparée.

Malgré cela, la partie patronale n'a pas encore déposé ses offres. Une nouvelle séance de négociations est prévue pour aujourd'hui.

en bref

Lévis: débrayage chez Baribeau

LEVIS (PC) – Les quelque 150 employés d'usine de la compagnie Baribeau et Fils Inc., spécialisée dans la fabrication d'objets d'utilité courante en bois, ont débrayé lundi, à Lévis, après que 80 pour cent d'entre eux eurent rejeté, par scrutin secret, les offres de l'employeur.

La compagnie a offert un montant forfaitaire de $150 pour compenser l'augmentation du coût de la vie depuis le 24 août dernier, date d'expiration du contrat de travail. La partie patronale a proposé en outre une augmentation de $1.10 sur le taux horaire actuel, qui s'établit en moyenne à $3.80.

Le syndicat, de son côté, exige une augmentation de $1.50, répartie sur une période de 18 mois.

Les Indiens et Métis continuent leur sit-in

OTTAWA (PC) – Un groupe d'Indiens et de Métis continuent leur "sit-in" au bureau du Secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner. Ils protestent contre un manque de fonds à l'intention des autochtones.

Les protestataires, qui sont les officiers de l'Association nationale des centres d'amitié, association regroupant 61 centres, ont rencontré le ministre lundi. Insatisfaits des résultats obtenus, ils ont décidé de ne pas quitter Ottawa.

Le président du groupe, M. Albert Robillard, a affirmé que le tiers des centres devront fermer leurs portes si des fonds ne sont pas débloqués sous peu.

Les protestataires réclament une hausse de 15% des budgets de tous les centres, soit au moins $24,600 par centre, plus une subvention de $30,000 pour un programme de développement. Ces centres sont non-politiques. Ce sont des agences de service social mises sur pied pour assister les autochtones qui arrivent ou vivent dans un centre urbain.

Le CRTC veut accentuer la fonction locale de la télévision par câble

OTTAWA (PC) – Comment permettre à la télévision par câble de continuer à se développer sans nuire à l'ensemble du système de radiodiffusion canadienne? Tel est le problème qu'avait à résoudre le Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) en préparant le nouvel énoncé de sa politique en matière de télévision par câble, rendu public hier.

En effet, il était ressorti au cours des audiences publiques que le service de télévision par câble menaçait la survie des services locaux de télévision dans de nombreuses régions du pays. Le problème consistait donc à savoir comment intégrer la télévision par câble à l'ensemble du système de radiodiffusion.

Mesures

Afin d'atteindre cet objectif, déjà défini dans un Règlement sur la télévision par câble entré en vigueur le 26 novembre dernier, les câblodiffuseurs devront accroître la part de leurs revenus consacrée à la production d'émissions, donner la priorité aux émissions de caractère communautaire ainsi qu'éviter de fournir des types de services pour lesquels ils ne sont pas licenciés.

Jusqu'à maintenant, seulement trois à quatre pour cent des revenus des câblodiffuseurs étaient consacrés à la création d'émissions. A partir de maintenant, le CRTC s'attendra à ce qu'une partie plus importante des revenus provenant des abonnements serve à défrayer les coûts de production.

Sur le deuxième point, le CRTC insiste pour que "le canal communautaire devienne une obligation sociale élémentaire du titulaire de télévision par câble".

Les émissions diffusées sur les canaux documentaires devront être "très différentes" de celles offertes par les stations de radio et de télévision desservant le même territoire, en ce sens qu'elles devront mettre l'accent sur la participation des téléspectateurs à la programmation communautaire.

Recherchez la qualité à bon prix

L'Atelier de Bijoux
André Gratton Inc.
BIJOUX EXCLUSIFS
6979 St-Hubert
Montréal, Qué., H2S 2N1 Tél.: 273-2188



Boutique
Virouette enrg.
1611 ouest, rue Ste-Catherine
Tél.: 935-3225

Bijoux faits par des Québécois sur place
Qualité Service Prix



Bijoux exclusifs
avec diamant



En argent
En or 10-14 K



Faits sur demande



Institut d'urbanisme: les étudiants réclament le départ du directeur!

par Louis Fournier

La "condition préalable" au règlement du conflit qui paralyse, depuis 10 jours, l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, c'est la démission pure et simple du directeur, M. Gabbour.

C'est ce qu'ont exigé, hier, les porte-parole des quelque 80 étudiants qui, depuis le 8 décembre, boycottent les cours et refusent de "passer" leurs examens.

Pour expliquer le malaise qui règne à l'Institut (rattaché à la Faculté d'Aménagement) depuis plusieurs années, ont-ils dit, les étudiants ont remis à la presse un dossier plus que volumineux qui contient, à la fois, le "dossier noir" de leurs récriminations et le "dossier vert" de leurs propositions de réforme. Ces documents ont été préparés avec l'aide d'un groupe de professeurs qui les appuient, a-t-on précisé.

Grosso modo, les "grévistes" reprochent à la direction actuelle son refus de mettre en route "un nouveau mode de cogestion", amorcé depuis septembre, ainsi qu'un "programme de relèvement" de l'Institut élaboré depuis un an. Ce programme vise notamment à "rétablir le contact perdu avec la réalité québécoise et, en particulier, avec les aspects socio-politiques de son urbanisation actuelle".

Politique

En d'autres termes, les étudiants considèrent que les questions d'urbanisme et de développement d'une ville ou d'un pays sont des questions essentiellement politiques, qui soulèvent des problèmes comme la spéculation ou la démolition inutile de logements, par exemple. Ils souhaitent donc une "intervention" active à ce niveau de l'Institut, ses professeurs et ses étudiants.

Les étudiants soulignent qu'ils ne demandent "pas tant un changement de directeur qu'un changement de direction auquel une majorité de professeurs souscrivent", disent-ils. Ils ont saisi de l'affaire le doyen de la Faculté d'Aménagement, M. Davidson. Or, comme ce dernier n'occupe ce poste que de façon intérimaire, on croit savoir qu'il n'est pas en mesure de hâter le règlement du conflit. On attend donc avec intérêt la nomination prochaine d'un doyen "régulier" et l'on souhaite que ce soit l'architecte Serge Carreau, qui serait déjà le choix d'une majorité de professeurs et d'étudiants consultés.

Le COJO nie tout

(A.D.) – Le Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO) nie s'être approprié une idée originale d'un artiste montréalais en lançant l'automne dernier le concours "Corridart/l'art dans la ville".

On sait que M. Pierre D'Amour menace le COJO d'une injonction en alléguant que l'idée de décorer certaines rues de la ville de Montréal en les animant par l'art ressemble à un projet qu'il avait conçu et présenté au COJO sous le titre de "Corridart".

Au COJO, M. Laurent Lamy, chef du secteur des arts visuels, soutient que l'idée de lancer "Corridart/l'art dans la ville" est venu à l'origine du Musée d'art contemporain lequel, par l'entremise du ministère des Affaires culturelles, soumettait le projet au programme Arts et culture du COJO en février 1975.

En outre, M. Laurent Lamy affirme n'avoir jamais eu de conversation avec M. Pierre D'Amour "de quelque façon que ce soit et à quelque moment que ce soit".

M. Pierre D'Amour soutenait avoir discuté de l'affaire avec M. Laurent Lamy vers le milieu de mars 1975. Or, selon la version du COJO, un projet avait déjà été soumis dès février 1975 et M. Laurent Lamy n'est entré à l'emploi du COJO qu'au mois de mai 1975.

Le concours "Corridart/l'art dans la rue", lancé en octobre dernier, se terminait le 12 décembre. On estime à ce jour que le COJO a reçu plus de 200 inscriptions.

"Corridart/l'art dans rue" devrait transformer au cours du mois de juillet 1976 une bonne partie de la rue Sherbrooke, entre Atwater et le stade olympique, en une véritable galerie d'art à l'échelle d'une ville.

Les responsables de la Régie des Jeux devant une commission parlementaire

QUEBEC (PC) – Le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, a de nouveau affirmé son intention de convoquer en commission parlementaire les responsables de la Régie olympique, mais il lui reste à déterminer la date.

M. Goldbloom avait promis, l'été dernier, de convoquer de nouveau la commission des Affaires municipales, probablement à la mi-janvier, pour réévaluer la progression des travaux, les coûts et les échéanciers. C'est cette promesse que lui a rappelée, hier, à l'Assemblée nationale, le député de Lafontaine, M. Marcel Léger.

Le ministre veut bien renseigner le public le plus tôt possible, comme il l'a dit, mais il ne veut pas non plus "gêner" le travail de la Régie.

Il a expliqué que les responsables de la Régie passaient le plus gros de leur temps sur le chantier olympique et que le fait de les convoquer à Québec pour quelques jours pourrait les retarder dans leur travail.

Bertrand candidat à la convention du PQ dans Charlesbourg

(F.D.) – M. Jean-François Bertrand sera candidat lors de la convention du PQ dans le comté de Charlesbourg en banlieue de Québec qui doit avoir lieu au début de 1976.



Jean-François Bertrand

Fils du défunt premier ministre (UN) Jean-Jacques Bertrand, Jean-François a adhéré au Parti québécois en 1973. Peu après, il était élu membre de l'Exécutif national du parti.

Depuis cette époque, il s'est occupé à titre de porte-parole du PQ de la région de la Capitale de plusieurs dossiers régionaux (fusions municipales, aluminerie de St-Augustin, garderie Saint-Jean-Baptiste, etc.).

M. Bertrand est directeur du programme de relations publiques à l'Université Laval.

Début de conflit autour de la prime-bilinguisme

(PC) – Les fonctionnaires fédéraux au Québec vont cesser de répondre en anglais si, à compter du 1er janvier, Ottawa ne leur accorde pas la prime de bilinguisme.

Dans un télégramme au premier ministre Trudeau, les dirigeants québécois de l'Alliance de la fonction publique déclarent qu'ils prendront cette position si leur demande n'est pas satisfaite. Un tel boycottage toucherait les bureaux du revenu, de l'assurance-chômage, des douanes, de l'immigration.

Le syndicat réclame une prime de sept pour cent.

Dans une interview, lundi, M. J. Victorin Bellemare, secrétaire du comité du bilinguisme, a déclaré que le syndicat négocie à ce sujet depuis le mois de mars et que, le 2 mai, le Conseil du Trésor reconnaissait qu'il fallait tenir compte du bilinguisme pour évaluer les tâches.

Par ailleurs, un porte-parole de M. Jean Chrétien, président du Conseil du Trésor, a déclaré que ces négociations continuent et qu'elles ne seraient sans doute pas terminées le 1er janvier. Il n'a jamais entendu parler d'un endossement de prime de bilinguisme par le Conseil du Trésor.

D'après M. Bellemare, il y a au Québec 10,000 fonctionnaires fédéraux syndiqués dont le poste est classé comme bilingue. En outre, pour 20,000 autres, seul le français est exigé.



la chronique du québec

par Jacques Guay



La bataille des parcs

SAGUENAY

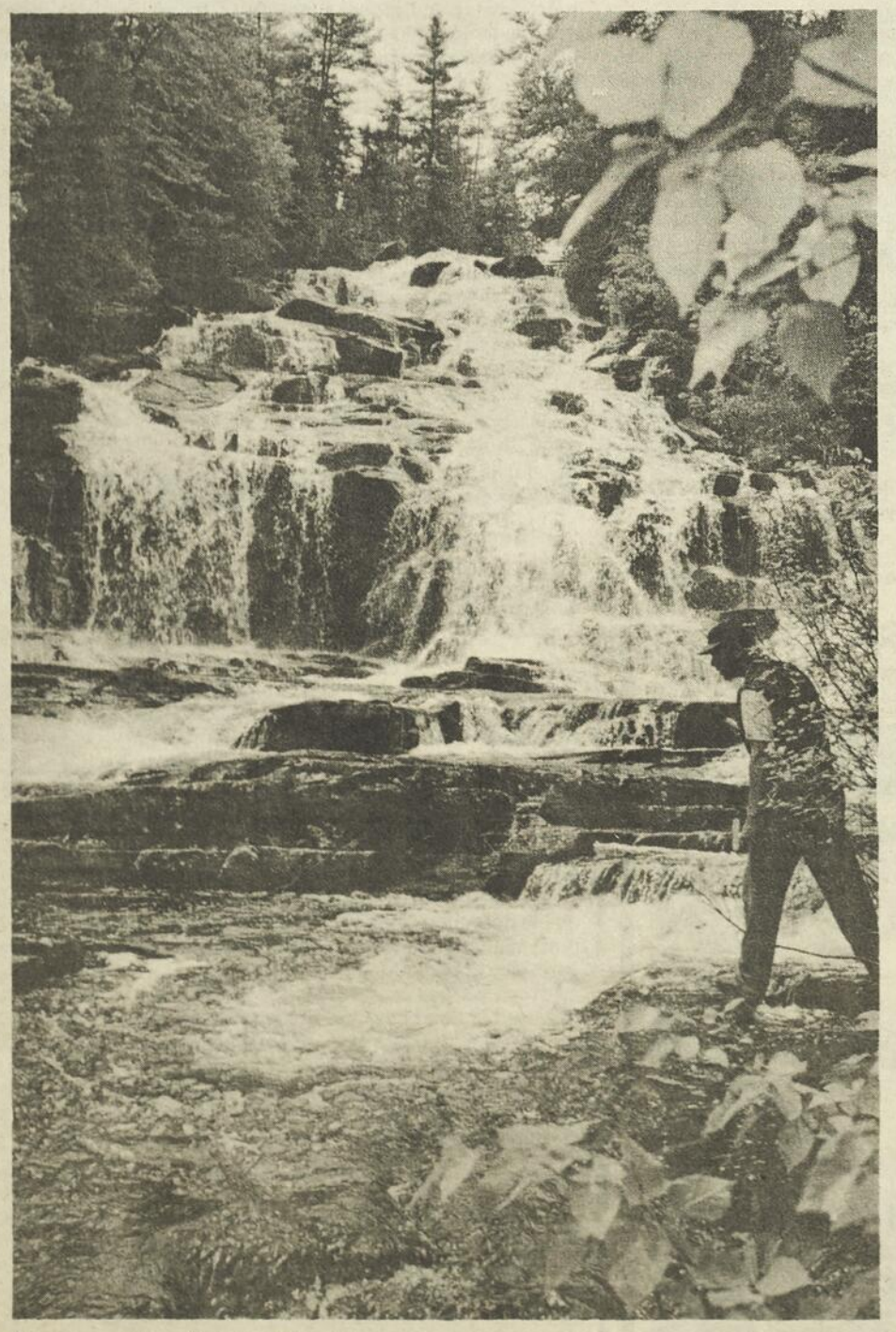
Le gouvernement est divisé sur la question des parcs fédéraux au Québec. C'est ce qui ressort autant des hésitations du ministre responsable, Claude Simard, que des prises de position de certains ministres.

Vendredi dernier le chef de l'Opposition, Jacques-Yvan Morin, a voulu savoir quand sera connu la politique québécoise concernant les parcs fédéraux, politique promise par M. Bourassa il y a quatre ans. Réponse de M. Simard (dont l'actuel premier ministre est le beau-frère): ''En temps et lieu''. Textuel au Journal des débats.

Des chiffres révélateurs

M. Morin a également demandé à M. Simard s'il avait pris connaissance des faits révélés par le Mouvement national des Québécois. Le M.N.Q. a effectué une enquête démontrant que la fréquentation des parcs fédéraux est de loin inférieure aux promesses qui ont accompagné leur naissance. Ainsi celui de Forillon, le plus controversé et celui qui a fait l'objet de la plus grande lutte, au point où les députés libéraux fédéraux, dont M. Chrétien, qualifiaient de traîtres ceux qui s'y opposaient, a accueilli 26,772 visiteurs en 1972 au lieu des 5 à 600,000 prévus. (Certains claironnaient même que ce parc allait attirer 1,500,000 visiteurs (eh bien oui, un million et demi).

Selon l'étude du M.N.Q. il faudra, au rythme actuel (99,950 visiteurs en 1973; 132,658 en 1974; 129,726 juin, juillet, août 1975) attendre l'an 2,017 pour atteindre les 1,500,000 visiteurs et en 2,003, les 500 à 600,000. Et, il fallait s'y attendre, au lieu des 700 emplois permanents promis, le parc de Forillon n'en a créé que 30 tandis que le nombre d'emplois temporaires est de 110 au lieu de 2,300.



Le parc national de la Mauricie

Et en Mauricie

En Mauricie, dans le parc de Chrétien, Ottawa a parlé d'un million de visiteurs en 1976. Le nombre a été de 19,336 en 1972, de 23,045 en 1973 et de 36,085 en 1974.

Réaction du ministre du Tourisme du Québec, le dénommé Simard: il a pris connaissance de ces documents et il est à faire faire des comparaisons justement avec des chiffres qu'il a demandés au gouvernement central. (Authentique, vérifiez au Journal des débats de ce vendredi 12 décembre. Le gouvernement québécois est incapable de vérifier par lui-même ce qui se passe sur son territoire. Il va demander à Ottawa si c'est vrai que les Québécois se sont fait avoir).

Jean Cournoyer

Mais tandis que Simard patine, d'autres ministres ont commencé à faire la guerre aux parcs fédéraux. Ainsi le ministre des Richesses naturelles, Jean Cournoyer, à Saint-Honoré le 17 octobre dernier.

En présence du député libéral local, Ghislain Harvey, qui fait campagne pour, M. Cournoyer a dénoncé le projet de parc fédéral au Saguenay. ''Lorsque le fédéral fait un tel choix, a-t-il expliqué, c'est la province de Québec qui en fait les frais''.

Et Normand Toupin

Selon Le Quotidien (et M. Cournoyer a confirmé au JOUR ses propos), le ministre a souligné qu'il faut tenir compte du développement dans son ensemble et qu'un tel projet allait, entre autres, bloquer les recherches minières.

A la même époque, le ou vers le 19 octobre, le ministre des Terres et Forêts, Normand Toupin, déclarait, à Rouyn, que le gouvernement fédéral a suffisamment de parcs au Québec.

Même Bourassa

M. Toupin parlait alors du projet de parc fédéral au Témiscamingue. Il a même ajouté que les différentes offensives concernant les parcs fédéraux, remettaient en question l'intégrité du territoire québécois. (La Frontière, 22 octobre).

Début octobre, M. Bourassa lui-même se plaignait de ''la simple participation à la consultation'' consentie par le gouvernement fédéral au Québec dans l'aménagement du parc du Saguenay. Il s'écriait même, selon la Presse canadienne: ''Le fédéral pourrait se montrer plus généreux. Il nous offre un champ de vaches de dimension relativement restreinte, à Mirabel, en échange d'un des plus beaux sites du monde''.

Et la Beauce

Ce qui n'empêche pas des députés libéraux, comme Ghislain Harvey, d'aller tambour battant dans des comités de promotion de parcs fédéraux. Et d'ailleurs M. Bourassa semble en avoir plus sur la valeur du plat de lentilles que sur les principes.

Et ça n'empêche pas une Saint-Jean-Baptiste, celle de la Beauce, de prêcher un parc national dans sa région. Certains ministres cependant commencent à trouver un certain fédéralisme moins rentable.

CHARLEVOIX

Chacun ses préjugés

Le ministre des Transports, Raymond Mailloux, est bien de tous, celui qui est habituellement le plus serein et, du moins en apparence, le moins partisan. Son attitude le vendredi 12 décembre est d'autant plus surprenante.

C'est vrai qu'il a été amené sur un terrain glissant par le député de Laurier, André Marchand qui, lui, n'en fait jamais d'autres.

Blass ou Violi?

M. Marchand a affirmé que dans son comté le ministère des Transports favorisait ceux qui ont des noms français à ceux ''qui ont des noms de descendance italienne''. Et il a lancé: ''Le ministre a-t-il donné instruction à ses fonctionnaires à l'effet de refuser les candidats d'origine italienne? Si oui, ces derniers devraient-ils se présenter sous les noms de Dubois, Rivard, Ross, Vallières ou Blass?''

''Réponse, étonnante, de M. Mailloux: ''Comme le ministre des Transports demeure dans un comté où 99.9% des gens sont Canadiens français, il est pas mal loin des problèmes des Italiens dont on parle présentement dans certains spectacles à la télévision...''

Un NOËL à deux tricoté par vous



LAINE PAUL GRENIER

Spécialité: laine du Québec
laines canadiennes et importées - fil Phentex
Canevas à petits points service d'encadrement

5600 Est, Boul. Henri-Bourassa
Montréal H1G 2T3
Tél.: 325-4466

2301 Est, rue Fleury
Montréal H2B 1K8
Tél.: 388-9154

SCRIBEC

45 est, rue Jarry,
Montréal

387-2486

Secrétariat
Impression

Dactylographie

Photocopie Xerox

1-4	11¢
5-10	8¢
11-16	7¢

copies du même original

17-30	6¢
31-49	5¢
50-70	4¢

Format légal et papier couleur: 20% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"

Impression offset

Copies	8½ x 11'	8½ x 14"
100	3.50	4.35
200	4.65	5.95
300	5.85	7.30
400	7.00	9.20
500	8.15	10.20
1000	11.70	14.60
5000	49.00	61.75

auto LA BELLE PROVINCE **questions et réponses**

par l'Association pour la protection des automobilistes

Consommation d'essence: une fraude

Le juge Alexandre Bastien ne croit pas en la parole des fabricants d'automobiles qui vantent les économies de leurs voitures en rapport avec leur consommation d'essence.

Le juge Bastien vient de rendre, à Thetford, un jugement condamnant à la fois le concessionnaire **Grondin Automobile Inc.** et **Ford Motor** of Canada à payer $300 pour compenser le propriétaire d'une **Ford Bobcat,** modèle 1974, qui fait seulement 11 milles au gallon. Après avoir entendu les réclames publicitaires de la compagnie Ford concernant le millage au gallon que la Bobcat 1974 doit faire (30 milles au gallon), le juge a fait les remarques suivantes:

''Il ressort de toute cette preuve que le requérant a été sciemment trompé sur le rendement du véhicule Bobcat acheté au mois de juin dernier et qui a consommé, au cours de l'année, deux fois plus de gazoline que les intimés avaient représenté au requérant et au public en général. En fait, **Consumer Reports** de mai 75 mentionne que la **Ford Pinto** peut faire 28 milles au gallon à 40 milles à l'heure, 25 milles à 50 milles à l'heure et 23 milles à 60 milles à l'heure. C'est manifestement inconcevable qu'un petit véhicule 4 cylindres, pesant de 2000 à 2500 livres puisse consommer plus de gazoline que les gros véhicules pesant plus de 4000 livres et pourvus d'un moteur cylindré deux fois plus considérable.

''Même en prenant le millage indiqué par le gérant de service du garage intimé, soit 12,850 milles lorsqu'il a apporté des modifications au carburateur, il n'en demeure pas moins qu'à 11 milles au gallon, le requérant a dû consommer le double de gazoline, soit environ 1200 gallons ou $700, alors que, normalement, sa consommation n'aurait pas dû atteindre la moitié de ce montant.

''Considérant que le requérant a établi avoir payé en trop au moins la somme de $300 réclamée et à cause du faible rendement de sa voiture fabriquée et vendue par les intimés;

''Considérant qu'en vertu des garanties produites, le distributeur et le manufacturier sont conjointement responsables;

''Considérant que les intimés se devaient de produire et de livrer une automobile dont la consommation d'essence corresponde à la publicité qu'ils font;

''Considérant que l'intimé Ford Motor Company of Canada Limited, nonobstant la garantie formelle, doit être responsable des pertes subies par le consommateur victime de publicité fausse et tendancieuse quant à la consommation d'essence qui est sans rapport avec la capacité du moteur, le poids du véhicule comparés à ceux de véhicules deux fois plus pesants et puissants;

''Considérant que le mauvais rendement du véhicule acheté et livré était affecté de vices cachés puisque les mécaniciens de l'intimé n'ont réussi à améliorer le rendement que 10 mois plus tard et qu'en conséquence, son recours en indemeure est bien fondé selon C.C. 1522 et 1527.''

Ce jugement de la **Cour des petites créances de Thetford** procurera une grande satisfaction aux automobilistes qui ont acheté des voitures en croyant réaliser des économies sur la consommation d'essence.

En plus, ce jugement est le seul qui traite de la fausse publicité de la compagnie Ford en rapport avec la consommation d'essence de ses modèles.

Ce jugement n'a probablement pas plu au procureur de Ford, Me Kelvin Mcdougald, qui est très occupé à contester la constitutionnalité de la Cour des petites créances devant le juge Jules Deschênes, juge en chef de la Cour supérieure.

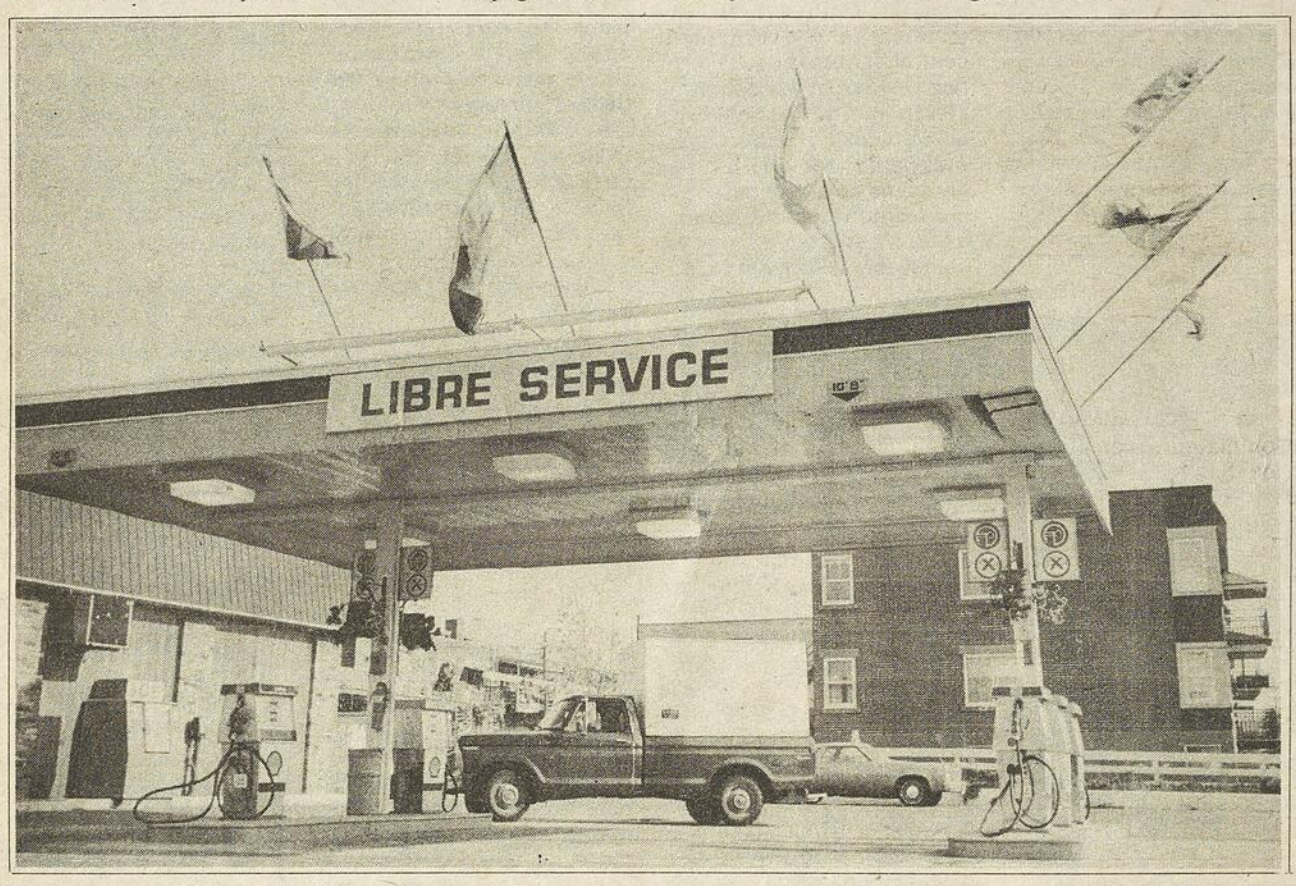


photo Claire Beaugrand-Champagne

Les nouvelles stations-service dites ''libre-service'' ne sont pas une mauvaise idée puisqu'elles vous permettent d'économiser sur le prix d'achat de l'essence... à moins que votre voiture ne fasse que quelques milles au gallon (11 milles par exemple) alors que normalement elle devrait en faire 30 ou 40 par gallon tel que la publicité l'annonçait.

Un thermostat qui coûte cher

Le juge Harold Landé vient de condamner le garage **Patenaude et Fils** de Montréal à $788.72 pour avoir posé un thermostat à l'envers lors de réparations faites au garage de M. Armand Patenaude. La réclamation du client, M. Gaston Séguin, était de $1,182.92 mais le juge Landé a été obligé de couper la réclamation pour les raisons suivantes:

''Toutefois, puisque le moteur bouillait et surchauffait avant d'arriver au garage du défendeur, le Tribunal craint qu'une partie des dommages aient pu survenir avant que le défendeur commence les premières réparations. Le témoin du demandeur a admis cette possibilité. Une chose certaine, cependant: une bonne partie des dommages furent causés par la mauvaise installation du thermostat. Impossible de déterminer quels dommages sont survenus, ou dans quelle proportion, avant l'inversion du thermostat et le Tribunal ne pourrait qu'hasarder une conjecture. Dans les circonstances, le Tribunal se doit d'arbitrer et croit rendre justice aux parties en diminuant d'un tiers la réclamation de la demanderesse.''

Tout automobiliste ayant des problèmes est prié de communiquer avec l'Association pour la protection des automobilistes (APA) à l'adresse suivante: APA, C.P. 117, Station E, Montréal. Tél: (514) 273-2477). Cette chronique est rédigée par le président de l'APA, M. Philippe Edmonston, en collaboration avec les avocats de l'association.

DISPONIBLE à 292 boul. St-Joseph ouest, Mtl **$3.95**

Ce livre peut vous faire épargner des centaines de dollars!

Vous trouverez:

- Comment bénéficier des garanties, "secrètes" de Ford - $24.8 million (la rouille).
- Comment obtenir des ailes gratuites pour votre Astre, Véga, ou Toyota.
- Comment obtenir un moteur gratuit pour votre Astre, Véga ou Toyota.
- Comment obtenir des réparations gratuites sur les transmissions de GM.
- Liste des concessionnaires (700) recommandés et non-recommandés au Québec.
- La jurisprudence pour combattre les 12 rackets les plus fréquents.
- Les compagnies d'assurances à déconseiller.
- Le prix de liste confidentiel des modèles 1970-1976.

Editeur: LES ÉDITIONS EDMONSTON LTEE.



ce que j'en pense...

par Laurent Laplante



Un document meurtrier

En deux feuillets, le Parti québécois vient de porter sur le bilan législatif de 1975 un verdict meurtrier. Chiffres et références à l'appui, le Parti québécois démontre que le gouvernement Bourassa n'a réalisé au cours de l'année que le quart de son programme législatif. Le document du PQ est clair, la preuve percutante, la technique d'une efficacité souveraine.

M. Bourassa, pour une fois, est pris au piège de ses propres engagements. Pour un homme qui excelle à vivre dans les "nébulosités croissantes", l'expérience est sans doute douloureuse. On peut donc s'attendre à ce que M. Bourassa pousse maintenant encore plus loin son art du propos alambiqué et imprécis. Il est vrai qu'il a suffisamment fait ses preuves dans le maniement du nuage verbal pour qu'on le croit capable de surmonter cette nouvelle difficulté. M. Bourassa ne se permettra plus, par exemple, de dire que "le Québec participe activement à l'Année internationale de la femme". Il se contentera de dire: "Au cours d'une éventuelle réunion du conseil des ministres, il n'est pas impossible que soit évoquée, au moins à titre officieux, la possibilité de créer un comité d'étude chargé d'évaluer l'intérêt qu'il y aurait pour le Québec à s'intéresser de plus près aux activités prévues pour l'Année de la femme".

M. Bourassa devra cependant réussir une performance comparable à celle-ci dans chacun des 54 domaines où il s'était laissé aller à des promesses sans lendemain. Seul un maître dans l'art de l'ésquive et un spécialiste du camouflage peut espérer survivre à une telle aventure.

Mais, que M. Bourassa parvienne ou non à imiter avec plus de perfection les "discours du Trône" dans lesquels M. Duplessis noyait l'opposition, une chose est certaine: l'opposition parlementaire a réussi avec cette analyse un coup de génie. Elle n'a pas tenté d'entraîner l'adversaire sur son terrain à elle. Elle n'a pas présenté ses propres vues. Elle a rempli avec astuce et logique son mandat de critique du gouvernement.

Etonnant, ce M. Lalonde

Deux journaux, Le Soleil et le Montréal-Matin, mettent des commentaires identiques dans la bouche du ministre fédéral Marc Lalonde à propos de l'appui que M. Michel Lincourt entend apporter désormais à la cause de M. Choquette. Selon les deux journaux, M. Lalonde ne verrait "aucune incompatibilité" entre le fait que M. Lincourt maintienne son appui au Parti libéral fédéral et le fait qu'il agisse désormais comme conseiller du Parti national populaire. Techniquement, M. Lalonde a raison, puisque les deux partis libéraux, celui d'Ottawa et celui de Québec, ne sont pas liés par des accords de réciprocité absolue. Il n'en demeure pas moins que M. Bourassa doit voir d'un assez mauvais oeil une telle "tolérance" de la part de ses grands frères fédéraux.

Quelle révélation!

Un communiqué du bureau du premier ministre nous "révèle" que des études ont été commandées et remises sur deux questions importantes, dont "l'exercice des pouvoirs réglementaires de l'administration publique et la façon dont ce pouvoir doit être assujetti au contrôle parlementaire". Fort bien. On devrait donc pouvoir lire bientôt ces savantes études. "M. Bourassa a indiqué, poursuit d'ailleurs le communiqué, que la Commission de l'Assemblée nationale sera saisie cette semaine de ces documents de façon à pouvoir en achever l'étude pendant l'intersession".

On serait presque enclin à croire ce communiqué si l'on n'avait pas sous les yeux le discours inaugural par lequel M. Bourassa avait entrepris la présente session le printemps dernier. On y lisait ceci: "Troisièmement, le gouvernement entend saisir cette Assemblée du problème de l'exercice du pouvoir réglementaire de l'administration publique et de la façon dont ce pouvoir doit être assujetti au contrôle parlementaire. Les mesures qui vous seront ainsi soumises rejoindront les recommandations *qui ont été faites récemment* au gouvernement".

En somme, le scripteur de M. Bourassa est ou bien menteur ou bien lambin. Ou bien il n'avait pas en main ces études quand il a affirmé, le printemps dernier, qu'il les avait. Ou bien il les avait et n'a pas trouvé le moyen de les rendre publiques avant cette semaine. Pour ma part, mon opinion est faite: je n'ai jamais considéré M. Charles Denis comme paresseux.

Jouets et jouets

J'ai beaucoup apprécié cette entrevue de Michèle Pérusse avec une représentante de l'Association des consommateurs canadiens, section Sainte-Foy, sur les ondes de CBVT. Comme anti-publicité à froid, c'était parfait. Enfin, on mettait vraiment à l'épreuve sous nos yeux quelques-uns de ces immondes petits jouets dont la télévision aime à vanter les qualités. A l'examen, on s'apercevait que les belles petites balles légères, légères, légères tombaient au sol avec l'agilité du mastic. On constatait que même Einstein aurait eu du mal à comprendre certaines instructions pourtant offertes à l'attention d'enfants de six ans. Une entrevue tonifiante.

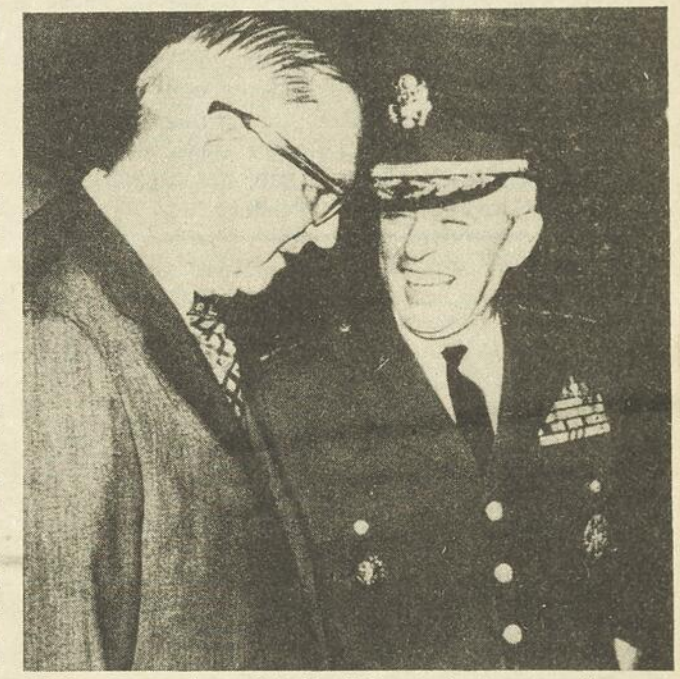
Colonisés ou imbéciles

Ce fut une triste journée. Pendant qu'un ambassadeur américain sur son départ nous reprochait de nous conduire en colonisés peu disciplinés, M. Trudeau nous racontait des sornettes qu'on ne ferait même pas avaler à un déficient mental.

Diplomate d'expérience, autodidacte connu pour son franc-parler, M. Porter a jugé bon, avant de s'envoler pour l'Arabie saoudite, d'intenter un procès au "nationalisme canadien". Tout y a passé, depuis les problèmes du pétrole jusqu'à cette loi canadienne qui touche Time et Reader's Digest, depuis la nationalisation de la potasse en Saskatchewan jusqu'à l'agence de tamisage des investissements étrangers. Pour que son message soit suffisamment percutant, M. Porter a veillé à bousculer un à un tous les usages. Il a lui-même autorisé les journalistes qui assistaient à son repas d'adieu à le citer librement. Il a également pris soin d'obtenir de son bureau-chef l'autorisation de dire brutalement leur fait à ces "dépendants indépendants". Grâce à toutes ces précautions, M. Porter a livré un message parfaitement limpide: Washington attend de nous plus de docilité et nos quelques velléités d'autonomie apparaissent déjà là-bas comme autant de crimes de lèse-majesté.

Au lieu de nous laisser le temps de cuver notre honte face aux reproches de Washington, le premier ministre canadien s'arrange à son tour pour nous déprimer davantage. Il joue à l'homme surpris. Il cite les témoignages de MM. Ford, Kissinger et consorts qui ont affirmé, avec une superbe unanimité qu'ils comprenaient fort bien le point de vue canadien. Un peu plus et M. Trudeau nous demanderait de croire à la philanthropie d'un pays étranger.

Si le nationalisme canadien existe, s'il prétend se manifester de façon concrète, il va, nécessairement, inévitablement, bousculer les intérêts en place sur notre territoire, et il est grandement temps qu'on le sache. Qu'on cesse donc de nous considérer comme de grand enfants et qu'on finisse donc par admettre l'évidence: en reconquérant notre territoire, nous mécontentons ceux qui nous l'avaient dérobé. M. Porter a eu le culot de nous le dire brutalement; ayons assez de fierté pour ne pas lui demander d'être plus clair encore la prochaine fois.



William Porter (à gauche): Un diplomate de choc pour "sermonner les colonisés" (Telephoto PC)

TÉL.: 521-1635

Me ROGER SIMARD,

AVOCAT

1554 MONT-ROYAL, Est, SUITE 201
MONTRÉAL

Marcel Jacob md.

BERNARD LANDRY
avocat

1117 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal
849-5311

33 sud, St-Charles
Joliette
759-0420 et 588-5317
(direct Montréal)

LECOMPTE LÉVESQUE
& BERNIER
AVOCATS

Bureau: jour
Le soir, sur rendez-vous

Guy Lecompte
Mme-Claude Lévesque
Raymond Bernier

3455 Saint-Hubert, Montréal
Tél.: 527-9651

TÉL.: 669-4141

L'Hydroquébécois
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN ENRG.
ANDRÉ BUJOLD
SERVICE 24 HEURES

Tél.: 274-4673

J. Aimé St-Louis T.D.C.
DENTUROLOGISTE
SUR RENDEZ-VOUS
6305, rue ST-DENIS
MONTRÉAL

PIERRE-OLIVIER BOUCHER

AVOCAT

Lanctot, Lapalme et Boucher
580 Blvd Ste-Foy, Longueuil
677-5235

l'économie

Les critères gouvernementaux en matière de crédit agricole (2)

Rien d'autre que le moindre effort!

par François Demers

Dans un premier article que nous publiions lundi, François Demers faisait état des efforts infructueux d'un agriculteur de Ste-Christine de Portneuf, André Robert, qui tente depuis l'automne 1974 d'obtenir des deux paliers de gouvernement, les capitaux de risque nécessaires pour consolider l'entreprise maraîchère qu'il a mis en branle à la force du poignet. Depuis lundi, notre reporter est allé chercher du côté des organismes "officiels" les raisons de ce "cul-de-sac".

Autant les chiffres disponibles en matière de crédit agricole que les interlocuteurs gouvernementaux de M. André Robert, cet agriculteur qui tient contre vents et marées à gagner sa vie dans la production de légumes à Ste-Christine de Portneuf, confirment qu'en ce domaine de l'action gouvernementale, c'est la loi du moindre risque qui prévaut.

"Pour obtenir de l'argent en agriculture, commente par exemple M. Gérard Lavoie, un permanent de l'UPA à Québec, il faut faire un paquet de preuves. C'est encore pire dans la production de fruits et légumes où les prix ne sont pas soutenus. Et bien pire quand on est un cas exceptionnel".

Il estime en effet que l'entreprise de M. Robert s'écarte des normes habituelles.

Dans ce coin-là, il n'y a pas d'autres producteurs maraîchers. Les légumes, le blé d'inde sucré notamment, on les cultive dans le coin de Neuville.

"En principe, affirme-t-il, dans le haut du comté de Portneuf, les terres ne se prêtent à la culture maraichère intensive. C'est du boeuf de boucherie, du lait et des patates."

Cette spécialisation "naturelle" des zones agricoles du comté, le député libéral Michel Pagé les confirme de son côté. S'il s'est occupé du cas Robert, c'est d'abord et avant tout pour s'assurer que cet électeur avait eu droit à tous les recours disponibles dans ses démêlés avec l'Office du crédit agricole. "Le cas a été revisé trois fois", affirme-t-il.

En fait, cet avocat de 26 ans ne s'inquiète aucunement de l'avenir agricole de son comté. Il ignore par exemple combien de fermes ont été abandonnées l'an dernier. Ou le nombre de nouveaux établissements. Il se contente de rappeler que les statistiques provinciales indiquent pour l'an dernier la disparition de 3,000 fermes.

Mais, souligne-t-il, il ne faut pas se laisser impressionner par ce chiffre: "si le nombre de terres ou la surface cultivée diminue, il faut regarder plutôt la productivité accrue de ce qui reste."

M. Jean-Paul Tremblay, directeur des prêts à l'Office du crédit agricole, estime de son côté à plus de 1,000 par année les nouveaux établissements agricoles que l'Office aide à démarrer. Notamment par le biais de la subvention d'établissement ($4,000) accessible aux jeunes agriculteurs de 18 à 40 ans. Or, M. Robert a 45 ans. M. Tremblay se refuse par contre à commenter un dossier personnel et "confidentiel" traité par l'Office. Tout en admettant qu'un agriculteur, c'est "comme tout entrepreneur" et que ses demandes d'emprunts sont traités en conséquence.



(Photo: François Demers)

Ce n'est pas drôle de vouloir obtenir du financement pour lancer une entreprise de culture en serre au Québec... et encore plus quand l'agriculteur sort des régions désignées par les fonctionnaires. Les cas spéciaux sont rarement pris en considération!

Pourtant, trois lois (2, 3 et 85) sont venues, en apparence du moins, augmenter la latitude de l'Office provincial de crédit agricole, dans le but officiel d'aider les agriculteurs à consolider leurs installations et d'inciter plus de jeunes à prendre la relève.

Par exemple, le montant maximum des prêts est passé de $40,000 à $100,000. Du côté des prêts à l'amélioration des fermes (ceux que fournissent les institutions bancaires contre garantie gouvernementale, et pour lesquels l'agriculteur peut bénéficier d'un rabattement d'intérêt de (3%), le maximum est passé de $15,000 à $40,000.

Par contre, dans ce cadre de ces changements est apparue une notion nouvelle fort significative de l'orientation gouvernementale en matière de relève agricole: celle de "l'aspirant-agriculteur."

Il s'agit d'une personne qui occupe un emploi autre qu'agricole et qui s'engage à devenir agriculteur à plein temps à l'intérieur d'une période de 5 ans. A cette condition-là, il peut jouir d'un crédit identique à celui accessible à l'agriculteur de plein droit.

"Evidemment, dans une telle situation, commente M. Robert, le gouvernement prend un risque beaucoup moindre. Et c'est l'emprunteur qui prend sur ses épaules le poids du double travail."

Comme le gouvernement prend des risques moindres en prêtant presque uniquement à des fils de cultivateurs.

C'est ainsi qu'en 1974, 75% des nouveaux établissements financés par la Société fédérale du crédit agricole concernaient des transactions entre père et fils. Cette année-là, Ottawa avait injecté $75 millions dans l'industrie agricole québécoise. 22% de cette somme avait servi à l'établissement de 384 nouveaux jeunes agriculteurs pendant que $1,5 million servait à faire disparaître 518 petites fermes absorbées par d'autres fermes, dans le cadre du programme fédéral-provincial de regroupement des petites fermes.

COURS DE LANGUE ANGLAISE 1976

Campus Sir George Williams

Le Soir
1. Lundi/Mercredi
18:15 - 21:20
$145.00 pour 72 hrs

2. Mardi/Jeudi
18:15 - 21:20
$145.00 pour 72 hrs

Le Jour
3. Samedi matin
9:00 - 12:00
$72.50 pour 36 hrs

4. Lundi/Mardi/Mercredi/Jeudi
(a) 9:00 - 12:00
(b) 14:00 - 17:00
$325.00 pour 144 hrs

Campus Loyola

Le Soir
Mardi/Jeudi
18:15 - 21:20
$145.00 pour 72 hrs

Toutes les classes commencent la semaine du 19 janvier 1976.

A cause de la grève des postes pour informations supplémentaires, **Téléphonez 879-2865**

Education Permanente
Université Concordia
2140 Rue Bishop

université concordia
CAMPUS SIR GEORGE WILLIAMS
EDUCATION PERMANENTE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

COURS CULTURELS

- Amérique latine: aujourd'hui et demain
- Connaissance des États-Unis d'aujourd'hui II
- La Chine contemporaine
- Chine—Amérique latine—États-Unis: trois continents—deux avenirs?
- Être enceinte: c'est vivre quoi?
- L'expression artistique, facette de la réalité sociale
- Initiation au développement personnel et communautaire
- Analyse de situations de développement personnel et communautaire
- Synthèse et décisions en matière de développement personnel et communautaire
- Méthode de travail intellectuel

TRIMESTRE D'HIVER 1976

On peut s'inscrire dès maintenant et jusqu'à la date d'ouverture du premier cours

Brochure sur demande

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary
Tél.: 343-6090 (après 17h: 343-6992)

Argus devant la commission Bryce

Le président d'Argus remet le gouvernement et Power à leur place!

TORONTO (PC) – M. John A. McDougald, l'un des hommes d'affaires les plus riches et les plus influents au Canada, a déclaré lundi qu'à son avis les Canadiens sont surtaxés. Il a expliqué également que les prestations de chômage sont trop faciles à obtenir et que la diversification pratiquée par certaines compagnies est une erreur.

M. McDougald est président du conseil d'administration d'Argus Corp. Ltd., puissante maison de gestion qui a son siège social à Toronto. Il vient de donner à la Commission royale sur les groupements de sociétés un exemple de la façon dont il manie le pouvoir.

Il a notamment raconté comment il a donné à l'un des dirigeants de Wood Gundy Ltd., la maison d'investissements la plus importante au Canada, l'ordre d'expulser deux autres firmes d'investissements hors d'une équipe de syndicats de garantie Argus.

Quant le haut personnage de Wood Gundy a protesté, M. McDougald lui a dit, selon ses propres termes: "Jetez-les dehors, ou ramassez vos jouets et rentrez chez vous". Il en était venu à cette décision en apprenant que les deux membres de la firme d'underwriters cherchaient à mettre la main sur un paquet d'actions d'Argus au profit de Power Corp. of Canada Ltd., qui tentait de prendre le contrôle d'Argus.

C'est cette entreprise de mainmise manquée par Power, au montant de $150 millions, qui a poussé le gouvernement fédéral à créer la commission royale.

Critique

M. McDougald, qui est arrivé en Rolls-Royce pour se présenter à l'audience, a exposé qu'à cause des lois fiscales existantes, il est maintenant impossible aux jeunes Canadiens de former une compagnie du genre d'Argus. "Les jeunes actionnaires n'ont guère d'argent, dit-il. On les taxe au point qu'il ne leur reste rien. Dans mon temps, nous n'avions pas les mains ligotées par tant de restrictions, ni par la taxe sur les profits de capital".

Argus est le plus important actionnaire de Dominion Stores Ltd., Massey-Ferguson Ltd., Standard Broadcasting Corp., Domtar Ltd., et Hollinger Mines Ltd.

M. McDougald a affirmé que l'inflation au Canada a été provoquée et alimentée par le gouvernement, et a cité les prestations d'assurance-chômage comme l'un des domaines où l'Etat dépense trop. Il a raconté qu'il a voulu envoyer son garçon d'écurie travailler en Floride pour la saison d'hiver, mais que la petite amie de ce garçon n'a pas voulu qu'il quitte Toronto, de sorte qu'il s'est inscrit au chômage pour l'hiver. Un exemple entre plusieurs touchant l'assurance-chômage.

Diversification

Quant à la diversification pratiquée par les compagnies, il a exposé qu'à son avis "trop de gens dans l'industrie de la machinerie fabriquent des hamburgers". En conséquence, la compagnie consacre tellement de temps à la production des hamburgers que l'industrie de la machinerie en souffre et finalement périclite, a-t-il ajouté.

Il y a quelques années, selon M. McDougald, Marjorie Post, de General Foods, grands producteurs de céréales aux Etats-Unis lui téléphonait pour lui demander si, à son avis, General Foods devrait se lancer dans l'industrie des repas-minute. Cependant, dit-il, d'autres réussiront à la convaincre d'aborder le domaine des hamburgers. Avec le résultat que cette compagnie a récemment dit adieu à $83 millions dans cette affaire de hamburgers.

Au cours de l'audience, M. McDougald a informé la commission que le holding Argus n'avait aucunement l'intention de fusionner avec le conglomérat Power Corp., et qu'il n'avait jamais discuté de cette éventualité avec la direction de Power. Il a raconté que plusieurs employés et actionnaires de compagnies dans lesquelles Argus a des intérêts s'étaient trouvés démoralisés en entendant les rumeurs de fusion et de mainmise, et qu'il lui avait fallu du temps pour les assurer que rien de cela ne se ferait.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
HIR-75-19287
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 13 janvier 1976

Institut de recherche de l'Hydro-Québec
Varennes
Comté de Verchères

SERVICE DE NETTOYAGE RÉGULIER À L'INTÉRIEUR DES DIFFÉRENTS LABORATOIRES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de VINGT MILLE DOLLARS ($20,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

COURS DE FORMATION PERSONNELLE ET DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

- Éléments d'ethnolinguistique
- Économique I
- Éléments de sociologie
- Sociologie de la famille
- Droit de l'entreprise
- Principes de l'administration et de l'organisation
- Initiation aux relations publiques
- Psychologie de l'apprentissage
- Psychologie du développement
- Dynamique de la famille
- Introduction aux relations du travail
- Connaissances de base en psychologie, pédagogie et sociologie du loisir
- Quelques principes d'organisation des loisirs
- Civilisation québécoise: le Québec d'hier, de 1867 à 1960
- Approche multidisciplinaire d'un ou des événements-clés de l'histoire du Québec
- Introduction à la statistique I

TRIMESTRE D'HIVER 1976

On peut s'inscrire dès maintenant et jusqu'à la date d'ouverture du premier cours

Brochure sur demande

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary
Tél.: 343-6090 (après 17h: 343-6992)

TOUT UN MONDE

COLLÈGE MARIE-VICTORIN

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

SESSION HIVER 1976

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Anglais 301, 401
Anthropologie 900*, 912
Biologie 301
Chimie 101
Economique 915*
Espagnol 101, 201
Français 102**, 202, 402, 902**
Géographie 111
Histoire 925
Italien 101
Mathématiques 101, 103, 211*
Philosophie 101*, 201**, 301*, 401**, 225*
Politique 940*, 942
Psychologie 205, 213, 305, 901*, 903*
Sociologie 962, 970*

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Techniques administratives *
Techniques de communications *
Techniques de garderie d'enfants
Techniques d'assistance sociale
Techniques de gérontologie
Techniques d'éducation spécialisée

CULTURE POPULAIRE

Batik - Tissage - Macramé
Céramique

Les cours marqués d'un astérique se donnent selon la formule de l'enseignement programmé. Les cours marqués de deux astériques se donnent selon les deux formules: enseignement programmé et enseignement régulier.

DATE LIMITE POUR LES INSCRIPTIONS 19 DÉCEMBRE 1975

Les personnes intéressées à un de ces cours peuvent se rendre ou téléphoner au

Collège Marie-Victorin
7125, rue Marie-Victorin
Service de l'éducation des adultes
Montréal
pavillon Champagnat
325-0150

Les bureaux sont ouverts de 9h à 17h et de 18h à 20h30.

monde

Dialogue Nord-Sud

Vers un consensus du Tiers-Monde

PARIS (AFP) — Les dix-neuf pays en voie de développement participant à la conférence Nord-Sud se sont pratiquement mis d'accord sur la composition des quatre commissions et sur le choix de leurs co-présidents. Les ''dix-neuf'' doivent cependant entériner ce choix établi au niveau des experts qui se sont réunis hier soir après la première séance de la conférence. Pour la commission de l'énergie, la co-présidence sera assurée par l'Arabie saoudite, celle des finances par l'Iran, celle du développement par l'Algérie et celle des matières premières par le Pérou, indique-t-on de source informée. Deux autres pays souhaitaient cependant assurer la co-présidence de cette dernière commission, le Zaire et l'Inde. Le sentiment qui prévaut actuellement parmi les ''dix-neuf'' est l'optimisme et une certaine modération. ''Nous sommes arrivés au stade de la révolution réaliste'' a déclaré un délégué africain. ''Nous devons aboutir à un compromis si nous voulons maintenir le dialogue qui a réussi à s'instaurer après de nombreuses difficultés.''

Certaines délégations, tout en soulignant la modération du discours prononcé en séance par le secrétaire d'État américain, M. Kissinger s'attendent à des prises de position plus dures aujourd'hui, notamment de la part de l'Algérie.

''Les Algériens doivent cependant comprendre qu'ils ne sont pas seuls ni au niveau de l'**O.P.E.P.** ni des pays du Tiers-Monde'', a dit un délégué africain commentant cette possibilité.

Du côté algérien, on soulignait hier soir que le discours américain même dans sa modération, n'apportait rien de nouveau mais reprenait la thèse bien connue du clivage entre pays en voie de développement producteurs et non producteurs de pétrole que les Américains veulent maintenir.

Contre toute aide secrète américaine en Angola

WASHINGTON (AFP) — La sous-commission sénatoriale des Affaires étrangères s'est prononcée hier contre toute aide secrète américaine en Angola et pour le retrait de ce pays de toutes les forces étrangères qui y sont engagées.

A l'unanimité, les sept membres de la sous-commission ont adopté une résolution réclamant que tout engagement américain en Angola soit ''public et non pas secret''. Ils n'ont cependant pas réussi à se mettre d'accord, selon le sénateur Hubert Humphrey, sur une proposition exigeant une approbation préalable du congrès pour l'octroi des fonds destinés à l'aide militaire américaine aux deux mouvements FNLA et UNITA. Les États-Unis, rappelle-t-on, auraient déjà fait parvenir à ces deux organisations pour 25 millions de dollars d'assistance et se préparerait à y ajouter encore 25 millions. La sous-commission demande dans sa résolution que des efforts diplomatiques soient menés pour parvenir au retrait d'Angola de toutes les forces étrangères qui y combattent et que l'organisation de l'unité africaine intervienne pour rechercher une solution à la guerre civile.

Par ailleurs la situation en Angola cause ''une inquiétude grave'' au président Ford, a déclaré hier le porte-parole adjoint de la Maison Blanche, M. William Greener. Le président Ford ne voit aucun parallèle entre la situation actuelle en Angola et le début de la guerre du Vietnam, a ajouté M. Greener. Cependant, a-t-il souligné, cette situation cause ''une inquiétude grave'' au président Ford ''en raison des décisions de l'Union soviétique et de Cuba de fournir d'importantes quantités de matériel militaire et des hommes'' au Mouvement pour la libération de l'Angola.

bref monde

Le FBI contre Jane Fonda

LOS ANGELES, Californie (AFP) — La sûreté fédérale américaine (FBI) a essayé en 1970 de discréditer la comédienne Jane Fonda, en répandant le bruit qu'elle était favorable à l'assassinat du président Nixon.

Les avocats de l'actrice ont communiqué lundi à un tribunal fédéral un télégramme approuvant l'opération et qui serait signé de M. Edgar Hoover, l'ancien directeur du FBI. Le télégramme autorisait le chef du bureau du FBI à Los Angeles à envoyer une lettre anonyme à un journaliste d'une revue spécialisée dans les informations concernant le monde du spectacle ''Daily variety''. La lettre disait que

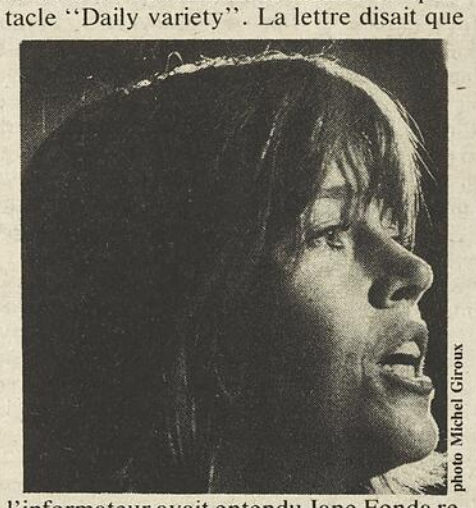


photo Michel Giroux

l'informateur avait entendu Jane Fonda recommander l'assassinat du président Nixon au cours d'une réunion avec des membres du mouvement noir des ''Black Panthers''. Les avocats de la comédienne ont déclaré que le télégramme leur avait été communiqué samedi dernier par la commission sénatoriale d'enquête sur les activités des services de renseignements. Jane Fonda a engagé une action en justice contre le gouvernement pour atteinte à sa vie privée. Elle réclame 2,8 millions de dollars de dommages et intérêts.

Angola: des prisonniers sud-africains

LUANDA (AFP) — Quatre militaires (un caporal et trois soldats) sud-africains ont été faits prisonniers sur le front sud de l'Angola par l'armée du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) et présentés hier à la presse. Ces militaires ont déclaré avoir été recrutés en Afrique du Sud pour renforcer des colonnes qui, partant de Pretoria et de Blomfontein, ont traversé la frontière sud pour combattre en Angola. Selon eux ces colonnes sont équipées de blindés ''Panhard'' et de jeeps militaires, ainsi que de camions transportant des canons.

Prison à vie pour Moore

SAN FRANCISCO (AFP) — Le juge fédéral chargé du procès de Sara Moore, inculpée de tentative d'assassinat du président Gerald Ford, a décidé hier de mettre fin à la procédure, l'accusée ayant confirmé sa décision de plaider coupable. Le juge Samuel Conti a fixé la date de la sentence au 15 janvier. Sara Moore risque une peine maximum de prison à vie.

Quinlan victime d'une agression?

ROCKISLAND, Illinois (AFP) — À la demande des autorités du New Jersey, un grand jury (chambre de mise en accusation) va tenter de déterminer la cause exacte du coma dans lequel est plongée depuis huit mois Karen Anne Quinlan.

Selon les autorités, la jeune fille, qui est maintenue en vie par un respirateur artificiel, aurait pu être victime d'une agression avant son admission à l'hôpital. Des traces de coups auraient en effet été relevées en plusieurs endroits de son corps. Un jeune homme, William Zywot, 22 ans, résidant dans l'Illinois, qui se trouvait avec Karen Anne le jour de l'accident, a été invité à comparaître devant le grand jury. Parallèlement, une enquête a été ouverte pour connaître la nature exacte des drogues que la jeune fille aurait absorbées ainsi que leur origine. Selon des sources interrogées par le ''New York Post'', l'objet de l'enquête n'est pas d'inculper Karen Anne mais de savoir si elle a été victime d'un acte criminel. S'il y a eu agression, précisent les sources, le coupable serait accusé de meurtre dans le cas où Karen Anne viendrait à décéder. Cela, en retour, compliquerait considérablement la tâche des juristes saisis de l'affaire Quinlan.

France: l'opposition gagne du terrain

PARIS (AFP) — 52 pour cent des Français auraient voté pour l'opposition contre 48 pour cent pour la majorité, si des élections législatives avaient eu lieu le 7 décembre, selon un sondage réalisé par ''Publimètrie'' et publié aujourd'hui par le quotidien parisien ''L'Aurore''.

LE SERVICE SOCIAL DE L'OUEST QUEBECOIS INC.

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS NUMÉRO: 40/75

POSTE: T.S.P. ou T.A.S.

ENDROIT: La Sarre

PROGRAMME: Famille-Enfance
(Placements institutionnels)

EXIGENCES:
Diplôme de T.S.P. ou de T.A.S. avec quelques années d'expérience en travail social.
CONDITIONS:
Salaires, bénéfices sociaux et autres conditions d'emploi selon la convention collective en vigueur au Service Social de l'Ouest Québécois Inc.
DISPONIBILITE: Immédiate.

Faire toute demande avant le **29 décembre 1975 au:**

Directeur des Ressources Humaines
282, 1ère avenue est
Amos, Qué

LE SERVICE SOCIAL DE L'OUEST QUEBECOIS INC.

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS NUMERO: 43/73

POSTE: T.A.S. ou T.S.P.

ENDROIT: Rouyn

PROGRAMME: Personnes âgées.

EXIGENCES:
Diplôme de T.A.S. ou de T.S.P. avec de préférence quelques années d'expérience en travail social.
CONDITIONS:
Salaires, bénéfices sociaux et conditions d'emploi selon la convention collective en vigueur au Service Social de l'Ouest Québécois Inc.
DISPONIBILITE: Immédiate.

Faire toute demande avant le **29 décembre 1975 au:**

Directeur des Ressources Humaines
282, 1ère avenue est
Amos, Qué.

LE SERVICE SOCIAL DE L'OUEST QUEBECOIS INC.

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS NUMERO: 39/75

POSTE: T.S.P.

ENDROIT: La Sarre

PROGRAMME:
Famille-Enfance
(consultation psycho-sociale auprès de couples et familles)

EXIGENCES: Diplôme de T.S.P.

CONDITIONS:
Salaires, bénéfices sociaux et autres conditions d'emploi selon la convention collective en vigueur au Service Social de l'Ouest Québécois.
DISPONIBILITE: Immédiate.

Faire toute demande avant le **29 décembre 1975 au:**

Directeur des Ressources Humaines
282, 1ère avenue est
Amos, Qué.

Angola

Un Vietnam politique

par Antoine K. Char

L'administration américaine qui a envoyé l'été dernier de l'équipement militaire au FNLA (Front national pour la libération de l'Angola) et à l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), contre l'avis de plusieurs conseillers du département d'État, se permet, depuis un mois, de dénoncer l'ingérence soviétique dans le conflit angolais. Cet engagement soviétique auprès du MPLA (Mouvement populaire pour l'indépendance de l'Angola) cause même une ''inquiétude grave'' à Gerald Ford et à Henri Kissinger. Pour Washington, si le MPLA l'emporte, Moscou pourrait alors avoir des bases navales en Angola, bases qui ''menaceraient directement les navires occidentaux dans l'Atlantique-Sud et la route du Cap empruntée par les pétroliers venus du Golfe arabo-persique''. Se faisant l'écho de ces ''préoccupations'', Jonas Sawimbi, président de l'UNITA, déclarait la semaine dernière: ''Le visage que l'Union soviétique montre en Angola devrait être un avertissement pour tout le continent. Il devrait nous rappeler l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie et en Hongrie''.

Angola captif

Accuser le Kremlin d'envoyer des armes aux forces du Dr Agostinho Neto, en lui prêtant l'intention, comme le fit encore dimanche le représentant des États-Unis à l'ONU, Daniel Moynihan, de vouloir ''contrôler les voies maritimes par lesquelles le pétrole du golfe arrive aux États-Unis'', est une vieille tactique américaine, parmi d'autres, qui ne cherche qu'à étouffer la réalité. Les États-Unis se sont tournés vers Roberto Holden et Jonas Sawimbi en n'ayant qu'un même but: une victoire du FNLA et de l'UNITA préservera les intérêts américains dans les mines de fer, de diamant, de cuivre, dans les gisements de pétrole et dans les plantations de café. Ainsi, un Angola captif des intérêts américains deviendrait vite une tête de pont contre le Portugal révolutionnaire.

Socialisme africain

Moscou a donné un coup de pouce à Hanoï pour que le Nord-Vietnam en finisse avec l'agression américaine, elle a aidé, et continue de le faire économiquement et militairement, la Guinée-Bissau, le Mozambique, la Somalie, le Mali, la Haute-Volta et le Congo-Brassaville à en finir soit avec le colonialisme portugais, soit à se construire en dehors des schèmes de l'impérialisme.

Mais l'URSS n'a pourtant, jusqu'à présent, aucune base navale ou militaire sur le continent africain. Certes, la politique est tout, sauf le royaume des bons sentiments. Mais, le MPLA ne s'est pas débarrassé du boulet colonial portugais pour s'enchaîner à un autre boulet. Son socialisme n'est d'ailleurs ni axé sur Moscou ni sur Pékin.

Washington a en fait vite compris qu'un Angola tourné vers ce socialisme purement africain risque, à plus ou moins long terme, de ''déstabiliser'' les régimes de Mobutu au Zaïre, d'Ian Smith en Rhodésie, de Vorster en Afrique du Sud et des régimes africains encore liés aux ''anciennes'' colonies.

Comparaisons

Après avoir comparé l'Angola à un nouveau Congo, le ''Brésil de l'Afrique'' est maintenant qualifié de Vietnam africain ou de Vietnam à l'envers. Militairement l'Angola ne sera jamais un autre Vietnam. Mais politiquement et idéologiquement la perle de l'ex-empire portugais est déjà un autre Vietnam pour les régimes conservateurs du continent africain.

Le premier congrès du PC cubain s'ouvre ce matin

LA HAVANE (AFP) — Le Parti communiste cubain réunira à partir de ce matin son premier congrès depuis la création du parti en 1965. Pendant cinq jours les 3,136 délégués des six provinces de l'île détermineront les grandes orientations politiques, économiques et sociales qui régiront la vie du pays pour les cinq prochaines années. 86 délégations de Partis communistes y assisteront. Parmi les principaux leaders figurent Mikail Suslov, secrétaire du comité central du P.C. soviétique et membre du bureau politique, Janos Kadar, premier secrétaire du comité central du Parti hongrois, Todor Yivkov, premier secrétaire du Parti communiste bulgare, Alvaro Cunhal, secrétaire général du P.C. portugais et Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F. Plusieurs délégations de Partis socialistes seront également présentes, notamment les Partis socialistes français, suédois, chilien et portoricain.

Ce premier congrès constituera une des trois principales étapes vers l'institutionnalisation définitive de la révolution cubaine qui entrera dans les faits à la fin de l'année 1976, après la promulgation de la constitution à la fin du mois de février et la première réunion de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire prévue pour le début du mois de décembre.

Ainsi les délégués du congrès examineront l'avant-projet de constitution qui a fait l'objet depuis plusieurs mois de discussions au niveau des organisations de masse. Le texte de la constitution sera soumis à référendum au vote direct et secret auprès de l'ensemble de la population au mois de février prochain. Il s'agira pour les Cubains de la seconde opération électorale depuis le début de la révolution en 1959. En juin 1974, les habitants de la province de Matanzas auraient été appelés aux urnes pour élire leurs représentants dans les assemblées municipales, sortes de conseils municipaux et à l'assemblée provinciale.

Selon Karamé
Israël s'apprête à envahir le Liban

BEYROUTH (AP) — Israël s'apprête à envahir le Liban, sous prétexte de sauver la communauté juive de Beyrouth, a déclaré hier M. Rachid Karamé, président du conseil libanais.

Dans une émission radiodiffusée, il a demandé aux grandes puissances et aux autres pays membres du Conseil de sécurité de prendre note des ''préparatifs israéliens'' en vue de l'attaque.

M. Karamé s'est entretenu de la question pendant une demi-heure avec M. McMurtrie Godley, l'ambassadeur des États-Unis qu'il avait spécialement convoqué. Par la suite, il s'est rendu au ministère de la Défense, dont il détient aussi le portefeuille.

''J'ai entendu ce matin, à la radio israélienne, une émission en anglais où il était fait mention de l'existence d'un tel plan, élaboré par l'état-major de l'armée israélienne, en coopération avec les ministères du Logement et des Affaires religieuses, en vue d'attaquer le Liban, pour sauver les Juifs de Ouadi Abou Jamil''.

Ouadi Abou Jamil, la Vallée des Juifs, est le quartier israélite de Beyrouth, qui s'est trouvé pris récemment dans les violents affrontements entre milices chrétiennes et musulmanes.

Entrée libre à la Maison Blanche

WASHINGTON (AFP) — La garde qui veille aux grilles de la Maison Blanche n'arrête pas les maraudeurs.

Par deux fois William Gainous, un jeune Noir de 24 ans, en a fait l'expérience. D'abord, le 26 novembre, Gainous a escaladé la grille du parc, derrière le bureau présidentiel. Pendant une heure et demie, de buisson en buisson, il est resté caché.

Finalement, voyant une voiture officielle approcher du perron, sur le jardin, Gainous s'est approché croyant qu'elle amenait le président.

Sans mauvaise intention d'ailleurs, car Gainous n'était pas armé et voulait seulement demander à M. Ford d'accorder un pardon à son père, un ancien sous-officier de carrière, qui purge actuellement une peine de prison pour avoir trafiqué dans les stupéfiants.

Trois gardes s'approchèrent enfin et arrêtèrent Gainous qui fut rapidement relâché sur parole. N'ayant pas réussi à voir le président, Gainous recommença dix jours plus tard. Il choisit la grille de devant, mais ses pas déclenchèrent des projecteurs qui illuminèrent le buisson où il essayait de se dissimuler. Cette fois, son escapade ne dura pas longtemps. Maintenant Gainous est en prison. ''Pourquoi le président Ford ne pardonnerait-il pas à mon père, puisqu'il a pardonné au président Nixon?'', a demandé le jeune Noir au juge qui l'écrouait.

DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS

HÔPITAL GÉNÉRAL FLEURY INC.

FONCTIONS:

—Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives aux soins infirmiers dans le but de répondre adéquatement aux besoins en soins des bénéficiaires.

EXIGENCES:

—Détenir un diplôme d'études universitaires en sciences de la santé (B.Sc. N.)
—Une expérience dans un poste de direction d'au moins 3 années.

TRAITEMENT:

Suivant la politique de rémunération des cadres de Ministère des Affaires Sociales.

Tous les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le **22 décembre 1975** *ou en le communiquant par téléphone.*

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Hôpital Général Fleury
Montréal
H2B 1K3

Tél.: 381-9311 local 203

Hydro-Québec

C.P. 6106
Direction Embauchage
Montréal, Québec

VÉRIFICATEURS INTERNES
CONCOURS 75-531-12—J—71

Fonctions:

— Vérification financière
— Vérification opérationnelle
— Vérification de contrats
— Vérification de systèmes informatisés.

Exigences:

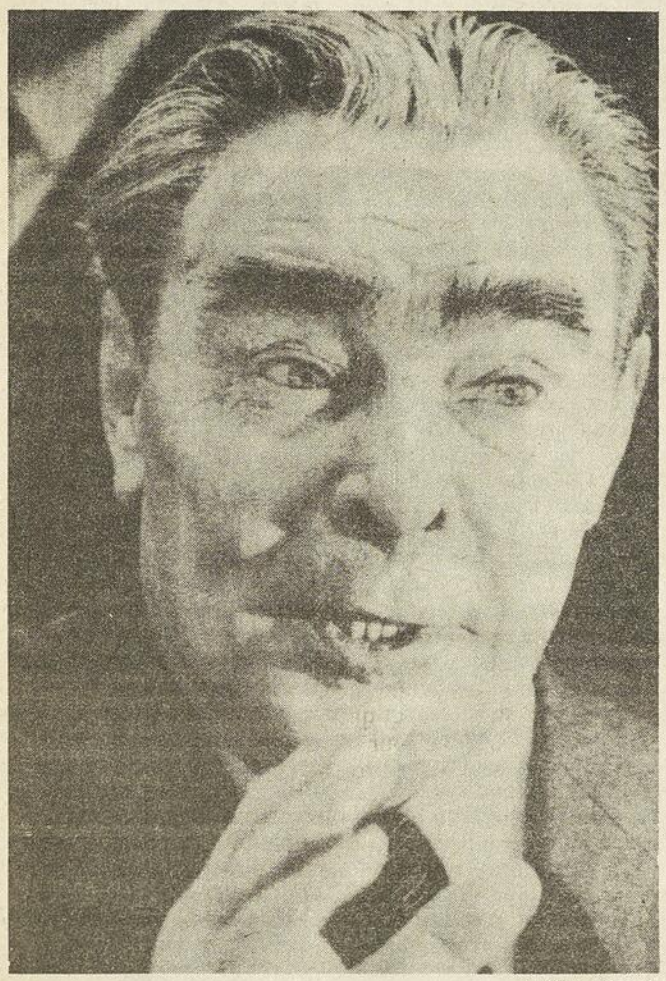
— Détenir un diplôme universitaire et/ou C.A., C.G.A., R.I.A., C.I.A.
— Etre disposé à voyager occasionnellement à travers la province.
— Avoir plusieurs annés d'expérience en vérification interne et/ou externe.

SALAIRE: Selon la compétence et l'expérience

LIEU DE TRAVAIL: Montréal

Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible avant le 31 décembre 1975 en mentionnant le numéro du concours sur l'enveloppe.

L'autorité de Brejnev reste entière... du moins en apparence



(téléphoto: AP)

Leonid Illitch Brejnev: "Nous buvons dans le même samovar."

MOSCOU (AP) — M. Leonid Brejnev aura 69 ans vendredi et l'opinion internationale continue de s'interroger sur le temps qu'il passera encore à la tête de l'Union soviétique.

En dépit de toutes les spéculations, les diplomates en poste à Moscou estiment généralement que son autorité reste entière — du moins en apparence. Combien de temps Leonid Brejnev conservera-t-il les fonctions de Secrétaire général du Parti communiste qu'il détient depuis plus de onze ans? Le petit groupe d'hommes qui préside aux destinées de l'Union soviétique ne connaît peut-être pas encore la réponse à cette question.

Les deux points faibles de M. Brejnev sont les suivants:

● à court terme, il pourrait se trouver en difficulté, politiquement et économiquement, car il a perdu le contrôle de plusieurs initiatives en politique étrangère comme en politique intérieure;

● son état de santé a donné naissance aux pires hypothèses.

En tout cas, il est pratiquement assuré de rester "à la barre" jusqu'au prochain congrès du Parti communiste soviétique, qui doit s'ouvrir le 24 février. On sait déjà qu'il en sera le principal rapporteur, ce qui l'obligera à prononcer un discours long de six heures ou plus, particulièrement éprouvant, physiquement et mentalement.

L'actif et le passif

Leonid Brejnev aura là l'occasion de dresser, à l'intention des membres du parti et de l'opinion mondiale, le bilan de son action et d'indiquer comment il envisage l'avenir de son pays.

A son actif: l'instauration d'un climat de détente avec l'Occident, et tout particulièrement les Etats-Unis, un apport de capitaux et de technologie occidentaux en Union soviétique, un accroissement du commerce avec plusieurs nations capitalistes, la conclusion de la conférence sur la sécurité et la coopération visant à "tenir en respect" la Chine populaire, et un début d'accord avec les Etats-Unis en vue d'une réduction des armements nucléaires.

A son passif: les tracasseries subies de la part des États-Unis en matière de concessions commerciales, difficultés causées par une politique d'émigration jugée trop restrictive outre-atlantique, l'échec dans sa tentative de convocation d'une conférence des partis communistes européens et les "problèmes" suscités par un certain nombre de partis communistes "indépendants" — Yougoslavie, Roumanie, Italie et France —, le retard enregistré dans la réalisation d'un nouvel accord sur les SALT, d'où l'ajournement d'une rencontre au "sommet" avec le président Gerald Ford, enfin à l'intérieur, une récolte céréalière désastreuse en 1975 qui contraint une nouvelle fois l'URSS à importer des céréales des Etats-Unis, du Canada et de l'Australie et à réviser en baisse ses prévisions économiques. De nombreux observateurs occidentaux estiment qu'à la différence de Krouchtchev, Brejnev a merveilleusement manoeuvré afin de faire partager par l'ensemble du Politburo — ou presque — la responsabilité des principales décisions. Sa direction fondée sur un consensus — "nous buvons tous dans le même samovar" — pourrait lui permettre de sauver la mise.

AVOCATS

Contentieux d'une entreprise comprenant douze avocats, recherche des avocats.

Qualifications:

— Expérience de deux à douze dans la pratique du droit.
— Bonne connaissance des langues française et anglaise.
— Aptitude à rédiger des textes légaux, à travailler en équipes multidisciplinaires, à négocier et à plaider devant les tribunaux civils et administratifs.

Champ de travail:

Etude ou rédaction de contrats de tous genres (exécution de travaux, ventes et achats de biens et services, etc), rédaction d'opinions, de mémoires et de procédures, responsabilité contractuelle et délictuelle, procédures spéciales (injonctions, etc.), droit statutaire et réglementaire, droit immobilier et expropriation, droit corporatif, commercial et du travail, brevets d'invention et droit d'auteur.

Lieu de travail: Montréal — Voyages occasionnels dans le Québec

Salaire: Selon expérience — Avantages sociaux (régimes de sécurité de salaire, de retraite, d'assurance-vie, d'assurance accident et d'assurance-santé).

Adresser curriculum vitae et demande à:

Dossier No. 198 Journal le JOUR
387 boul. Lebeau
H4N 1S2

Pour renseignements, téléphoner à (514) 285-1793

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

UN(E) CHARGÉ(E) D'ANIMATION D'ATELIERS ET DE SUPERVISION DE STAGES EN MATHÉMATIQUES À L'ÉLÉMENTAIRE

FONCTIONS
1. Coordonner et animer, en collaboration avec le professeur, le travail en ateliers des enseignants inscrits à des cours de mathématiques.
2. Assurer la supervision et l'évaluation des stages de ces enseignants.

QUALIFICATIONS
Détenir un premier grade universitaire en mathématiques et posséder une expérience valable, de préférence à l'élémentaire
OU
Détenir un brevet d'enseignement, avoir une bonne connaissance de l'élémentaire et en particulier de l'enseignement des mathématiques à l'élémentaire.

DISPOSIBILITÉ
Un soir par semaine, ainsi que un ou deux jours par semaine pour assurer la supervision.

DURÉE
Du 12 janvier 1976 au 23 avril 1976.

LIEU DE TRAVAIL
VILLE LaSalle.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 5 décembre au responsable du Certificat d'enseignement des mathématiques et des sciences à l'élémentaire.

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary
C.P. 6128, Montréal 101

C.L.S.C. CHAMBLY-MARIEVILLE

recherche
un

PSYCHOLOGUE

FONCTION: En collaboration avec les autres professionnels, il voit à la mise sur pied de services de première ligne en santé mentale.

EXIGENCES: —Apte au travail multidisciplinaire
—Apte à travailler aux niveaux préventif et curatif

—Prêt à servir de personne-ressource dans l'élaboration de certains programmes de santé.

LIEU DE TRAVAIL: Ville de Richelieu, à 20 minutes de Montréal par l'autoroute des Cantons de l'Est.

SALAIRE: Selon les normes du Ministère des Affaires sociales

DATE LIMITE: 22 décembre 1975

Faire parvenir votre demande écrite accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

C.L.S.C. CHAMBLY-MARIEVILLE
a/s Directeur Général
204 boul. Richelieu
Richelieu

INFORMATIONS: 658-0833

La commission d'enquête sur le crime organisé

Hull: territoire des Dubois pour la vente des drogues

par Robert Lévesque

Dès novembre 73, en plus de contrôler le commerce de la drogue dans le sud-ouest et le centre-ville de Montréal, l'organisation des frères Dubois avait déjà envahi la région de Hull.

À cette époque, le meurtre de Conrad Carré, un individu dans la quarantaine qui était reconnu comme un des membres actifs de la petite pègre hulloise, avait attiré l'attention de la Gendarmerie royale du Canada.

Une enquête mise sur pied avait amené l'arrestation de 20 personnes qui formaient un réseau exclusif de vente de différentes drogues (réseau qui s'était débarrassé de Carré dans le cadre de son "exclusivité"), et avait appris à la GRC que ce réseau de Hull s'alimentait à Montréal, plus particulièrement auprès du clan Dubois.

Le grand spécialiste en la matière, le sergent d'état-major Gilles Poissant de la GRC, qui oeuvre à la Brigade des stupéfiants de Montréal depuis 18 ans, est venu à la CECO, hier, impliquer les Dubois dans cette affaire de Hull.

"En plus de revendre leur drogue au réseau de Hull, dirigé par Claude Lesage, l'homme des Dubois à Hull (Lesage est un Montréalais), les Dubois agissaient comme conseillers", a expliqué M. Poissant.

Ce réseau était formé de 23 membres. Trois d'entre eux avaient, à l'époque, été trouvés morts à la suite "d'overdose". Le coup de filet de la GRC avait touché les 20 autres. Là-dessus, trois furent libérés lors de l'enquête préliminaire, douze sont déjà condamnés à des peines allant de deux à six ans de prison, et cinq sont encore devant les tribunaux.

Agissant dans l'ombre, et par personnes interposées, les Dubois, Adrien surtout qui dirige cette "branche" des affaires de la famille, n'ont pas été gênés par cette enquête. Toutefois, des conversations déposées hier à la CECO sont fort encombrantes pour eux.

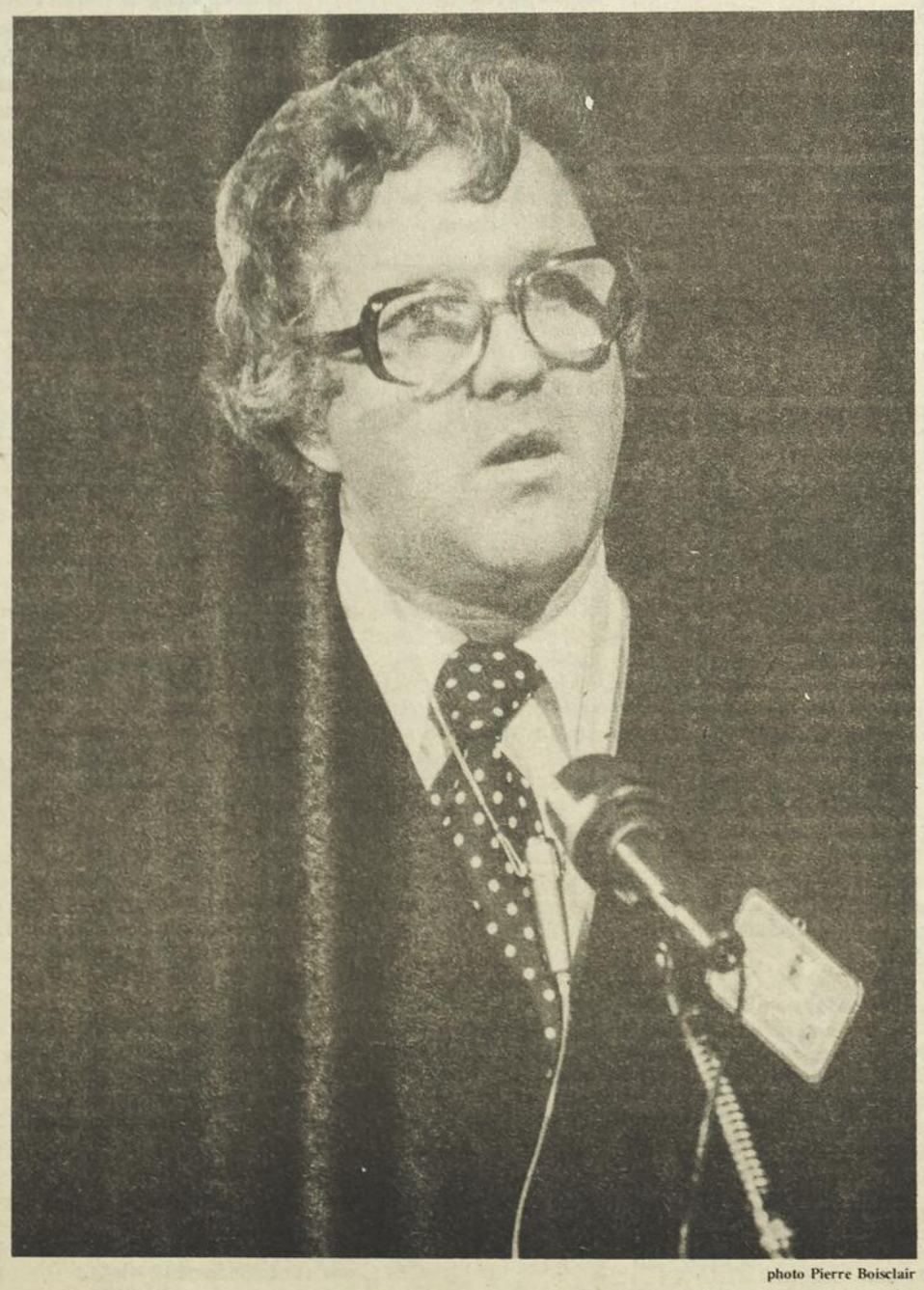


photo Pierre Boisclair

Le sergent d'état-major de la GRC, Gilles Poissant, est venu témoigner hier devant la CECO et a impliqué les Dubois dans la vente de drogues dans la région de Hull.

Le 19 février 74, deux conversations téléphoniques sont captées au bar des Copains, siège social de l'organisation Dubois (leur Reggio Bar à eux). Claude Marinier, qui devait être arrêté plus tard comme membre du réseau de Hull et plaider coupable, téléphone du bar des Dubois à son ami Claude Lesage à Hull. La GRC décrira ce dernier comme "l'homme des Dubois à Hull".

Marinier explique à Lesage qu'il y a 35 livres de haschich à vendre et qu'on va amener un "sample" (échantillon) à sa femme Louise (qui sera arrêtée plus tard par la GRC). Huit minutes plus tard, Marinier rappelle Lesage et lui dit que "Ti-Guy" veut donner ça par coups de $5,000 et qu'ils veulent avoir l'argent d'abord.

La veille, le 18 février, une autre conversation déposée par le policier Robert Farmer de la CUM, met en présence un dénommé "Guy" et Maurice Dubois. Guy téléphone au bar des Copains. Il demande d'abord "Jules", puis Moineau, puis Adrien, mais personne n'est là. Il demande Maurice Dubois, qui vient répondre. Guy se plaint que "le gars" veuille pas "faire ça dans 5 voyages".

M. Poissant a tenu à préciser que la mescaline que vendaient ainsi les Dubois était en fait du "LSD déguisé" et pouvait avoir des conséquences tragiques pour ceux qui ignoraient cette drogue hallucinogène très forte.

Deux autres conversations, captées à la résidence de Michel Dubeau, le frère de Claude Dubeau l'un des principaux membres du clan Dubois, sont fort éloquentes pour éclairer la plus grosse saisie de "speed" jamais faite à Montréal, le 24 janvier 1974. Ce soir-là, les policiers de la CUM avaient découvert 1,205,325 pilules (qui se vendent à 25 cents dans la rue). Le 25 janvier, Camille Francoeur appelle Michel Dubeau et tous les deux, parlant de l'affaire, sont découragés et parlent d'abandonner.

Plus tôt dans la journée d'hier, un ancien "pusher" de l'équipe d'Adrien Dubois a témoigné, sous l'anonymat, de son expérience. Ce jeune homme de 26 ans avait débuté dans l'organisation en jouant une partie de billard avec Adrien Dubois. Comme il a perdu $100 à la suite de gageures, et qu'il n'a que $50 sur lui, Adrien lui propose de travailler pour lui.

Ce qu'il a fait pendant deux ans. Faisant partie du groupe de motards "Les mercenaires" de Verdun, ce jeune homme a identifié pour la Commission tous ses acolytes d'alors qui, pour exercer le métier, avaient été engagés par les Dubois à l'hôtel Iroquois à la suite du nettoyage du 5 mai 75.

Adrien et Roland Dubois achetaient la marijuana et le haschich en grosses quantités, jouissant de contacts à Mexico et en Europe. Lui, faisait la livraison. Un jour, désireux de retourner aux études et ayant peur d'avoir un dossier judiciaire, il arrête. Adrien lui signale qu'il lui doit $400 et qu'il lui chargera $25 par jour d'intérêts s'il arrête de travailler pour lui.

Le jeune s'entête. Un soir, il marche sur Ste-Catherine, une auto s'arrête, on l'empoigne et on le fait monter. Dans la voiture, il reconnaît Adrien et trois de ses "pushers". Ils le frappent au visage et l'emmènent dans un bar. Là, devant le personnel et les clients, qui ne font rien par crainte, on l'attache à une chaise, on le bat, on lui fait manger des cigarettes, des pilules et de la mescaline. Sa dette était rendue à $400. On l'oblige à payer sur le champ.

Il réussit à téléphoner et à promettre que quelqu'un viendra payer. Il file à l'hôpital. On a déposé, hier, le rapport médical donnant les détails de son "martyre". Le jeune a avoué qu'Adrien lui réclamait encore aujourd'hui la somme de $2200 pour cette dette de $400 et qu'il vit dans la crainte. La CECO l'a assuré d'une protection policière et l'a enjoint de ne pas payer cette fausse dette.

Les hommes d'Adrien, engagés à l'Iroquois après le nettoyage du personnel syndiqué pour le commerce des drogues, ont été identifiés par cet expusher comme étant Gilles Saint-Onge, Pierre Thibaudeau, Richard Palladini, Jean-Claude Lorange et André Lapierre.

Plusieurs de ceux-ci ont d'ailleurs été arrêtés à la suite d'un espionnage systématique mené par des policiers de la CUM à l'hôtel Iroquois. Le lieutenant Richard Séguin est venu décrire aux commissaires les expéditions d'agents doubles qui sont allés acheter de la drogue à cet hôtel, entre le 15 juillet et le 11 novembre 75.

Selon lui, cette vente se faisait ouvertement, mais personne ne consommait sur place. Jacques Ouimet, le gérant du soir (en cellule avec Jean-Guy Dubois en rapport avec le meurtre d'un ancien employé de l'Iroquois), recueillait en fin de soirée les liasses de billets des "pushers". Un autre employé, Walter Ward, veillait à vérifier si des policiers étaient dans la place.

À la suite des arrestations, personne n'a voulu témoigner "de crainte pour leur vie", a affirmé le lieutenant Séguin. Un seul a reconnu que la drogue vendue provenait d'Adrien Dubois.

Péladeau congédie Merckel et Jodoin

(R.L.) — Les chroniqueurs judiciaires du Journal de Montréal, Gérard Merckel et Claude Jodoin, ont été officiellement congédiés, hier, par la direction de ce quotidien appartenant à Pierre Péladeau.

MM. Merckel et Jodoin avaient été cités à l'enquête sur le crime organisé, la semaine dernière, pour leurs liens fort étroits avec la famille des frères Dubois qui contrôle le crime dans tout le secteur sud de la métropole.

M. Jodoin, qui a quitté le pays, est propriétaire d'un des principaux clubs de nuit contrôlés par les Dubois, endroit qui sert de local pour les meetings du clan (La Grande). M. Merckel, ex-collaborateur à une revue érotique dirigée par Claude Dubois, Jodoin et Yvon Belzile, aurait participé à l'organisation d'une conférence de presse "truquée" en faveur des Dubois où il était question de brutalité policière.

éditorial

par Yves Michaud



Un mot qui ne se dit pas...

C'est avec le plus grand sérieux du monde que MM. Jérôme Choquette et Fabien Roy ont annoncé dimanche, devant une centaine de personnes, la création d'une cinquième formation politique au Québec: le Parti national populaire (!)

Il y a dans cette désignation du mouvement lancé par MM. Choquette et Roy une première enflure verbale qui prête le flanc à la dérision. L'hypothèse de formation politique lancée par les deux députés n'est pas encore un parti, elle n'a absolument rien de ''national'', et ses appuis ''populaires'' sont encore du domaine du songe et de la rêverie. De la même façon que l'Union nationale est de moins en moins une ''union'' avec quatre ou cinq pour cent du suffrage populaire, un seul député à l'Assemblée nationale et son nationalisme dréglement enlaidi par la loi 63 de fâcheuse et honteuse mémoire, l'essai de regroupement tenté par MM. Choquette et Roy est à mille lieux d'un parti national populaire (sic). Une hirondelle ne fait pas le printemps.

Comme le soulignait opportunément le chef parlementaire de l'Opposition officielle, M. Jacques-Yvon Morin, le mouvement des deux députés dissidents n'e contribue pas moins à assurer au Parti québécois sa position de première force politique au Québec. Tant il est vrai que la balkanisation des partis fédéralistes, leur morcellement en groupes épars et l'émiettement du Parti libéral rapprochent le peuple québécois de son objectif de souveraineté politique. En ce sens, nous devrions louer les efforts de MM. Choquette et Roy, applaudir leur tentative et les abîmer d'une hypocrite sympathie. Du seul fait qu'à leur corps défendant et sans qu'ils le désirent, ils servent les fins de l'indépendance politique des Québécois.

Mais j'avoue qu'un long commerce de la chose politique me fait hésiter à prendre pareille attitude.

Peut-être parce qu'elle ressort un peu trop du calcul électoral et de la facilité mathématique. Sans doute aussi, parce qu'il est toujours navrant de voir de braves gens s'engager dans des chemins sans issue et dépenser folles énergies à la poursuite d'objectifs secondaires et insignifiants.

M'en ouvrirai-je avec une franchise gaillarde? Pourquoi pas? MM. Jérôme Choquette et Fabien Roy ne sont pas les pires spécimens de notre faune politique québécoise. Le premier conserve quelques reliquats d'un héritage réformiste et le second puise aux racines du terroir, des vertus dont nous gardons encore une mémoire attachante et fidèle. Dans l'ensemble de la députation québécoise actuelle, l'une des plus pauvres de notre histoire, il est vrai, ils occupent une position honorable. Enfin, le comportement éthique de l'un et de l'autre prime sur celui de leurs collègues libéraux portés par la nature des choses et la chimie de leur parti, au patronage, à la vénalité et à la concussion.

Cet hommage rendu à la vérité, il ne me reste qu'un mot de trois lettres pour qualifier la tentative de création d'une cinquième force politique par MM. Choquette et Roy. Un mot que la pudeur interdit de désigner tout cru mais que l'on retrouvera facilement dans les trois premières lettres du mot conservateur ou concubinage.

Car il y a dans le ''Parti national populaire'', à son origine et à son commencement, une débauche de bons sentiments et de bonnes volontés, un mauvais aiguillage de générosités, à faire brailler le dernier venu en politique. Emprisonnés dans une peur maladive, qui elle aussi fait partie de notre triste héritage historique, MM. Choquette et Roy remuent du vent en refusant de se rendre à la seule conclusion qui soit compatible avec notre destin national: la souveraineté politique du peuple québécois. Leur ''Parti national populaire'' n'est à tout prendre que billevesée et retour aux formes les plus archaïques de notre dépendance. Cette cinquième formation politique, avec son option fédéraliste, cherche à prendre une place déjà occupée par le Parti libéral du Québec, l'Union nationale et le Crédit social.

MM. Choquette et Roy ont donné tête baissée dans la théorie séduisante mais fumeuse des ''orphelins politiques'' créés par le vide absolu du gouvernement libéral de M. Bourassa. Outre le Parti libéral, les électeurs du Québec qui hésitent encore à opter pour la conduite de leurs propres affaires en se soumettant à la tutelle d'Ottawa, ont l'Union nationale et le Crédit social pour porter leurs voix au gré de leurs humeurs et de leurs fantaisies. Le ''Parti national populaire'' de Jérôme Choquette et Fabien Roy ne leur apporte rien de neuf, rien de décisif quant à leur avenir national.

De la litanie de preuves témoignant de notre dépendance et de notre appauvrissement, soumission au pouvoir central par l'intermédiaire de roitelets complaisants, échecs répétés dans la recherche d'un statut particulier, érosion accélérée des pouvoirs et des compétences du gouvernement du Québec, MM. Choquette et Roy n'en ont retenu aucune qui les aurait fait opter pour une solution moins bête que la leur dans leur désir naïf de changer la vie des Québécois. Ils nous arrivent, sur la rossinante avariée du fédéralisme de tutelle, avec un "parti national populaire..."

J'écrirai la première lettre du mot qui ne se dit pas. C'est tout à fait c...!

opinion

Dix-huit suggestions pour une protection plus efficace de la jeunesse

Nous publions ci-dessous la deuxième partie de la critique, par M. Guy Tardif, de l'avant projet de loi sur la protection de la jeunesse. Après avoir, dans une première partie publiée hier, souligné les failles majeures de ce projet de loi, M. Guy Tardif, professeur à l'Ecole de criminologie de l'Université de Montréal, envisage ici quelques solutions possibles à une protection efficace de la jeunesse.

par Guy Tardif

Ces remarques étant faites, il reste la question à savoir comment assurer la protection de la jeunesse avec un minimum d'inconvénients pour les jeunes eux-mêmes, pour leur famille et pour la société en général. En effet, il est à se demander si, par quelques retouches aux lois existantes, il ne serait pas possible d'atteindre plus efficacement et plus économiquement aussi les objectifs visés.

La loi de la protection de la jeunesse actuellement en vigueur telle qu'amendée par le projet de loi 78, prévoit déjà la création d'un ''Comité pour la protection de la jeunesse''. La question qu'il convient de se poser, c'est évidemment est-ce qu'il ne serait pas possible.

1. D'étendre le mandat de ce Comité à toute la loi de la protection de la jeunesse dont le titre pourrait être changé en celui moins paternaliste de loi d'aide à la jeunesse ou de celui moins protectionniste de charte des droits de l'enfant;

2. De faire du Comité une Commission autonome avec compétence sur ''tout ce qui touche les moins de 18 ans'' (actuellement désignés comme cas de protection ou cas de délinquance), évitant entre autres la dualité ministère de la Justice/ministère des Affaires sociales;

3. De modifier l'article 2 de la loi actuelle et les articles suivants de façon à rendre la Commission responsable de l'inspection, de la classification et de l'accréditation des écoles, centres d'accueil, foyers nourriciers, de groupe, et autres institutions recevant ou s'occupant de mineurs;

4. D'énoncer clairement dans la loi que la déjudiciarisation, en termes de règlements hors cours, est la règle générale et que le recours à l'appareil judiciaire pour mineur est l'exception qu'il faut toujours justifier;

5. De proclamer de la même manière que pour les cas de cour, les mesures privatives de liberté sont aussi l'exception qu'il appartient au tribunal de motiver et qu'en aucun cas on ne doit utiliser les institutions pour adultes;

6. De soumettre toute l'action de la police, des services sociaux, de probation et autres organismes administratifs s'occupant des jeunes au contrôle de la Commission;

7. De faire en sorte que la Commission soit saisie privativement à tout autre organisme de tout cas de protection et de délinquance;

8. De mettre sur pied des comités de citoyens en vue d'amener une prise en charge des cas de protection et de délinquance par la population locale disposant des ressources des C.L.S.C.

9. De jouer elle-même (la Commission) ou par ses comités de citoyens aidés des C.L.S.C., le rôle des ''comités de sélection'' prévus dans le projet de loi fédéral et, jusqu'à un certain point, de remplir les fonctions prévues à l'article 15 de l'actuelle loi de protection;

10. De l'habiliter, ainsi que ses comités, à traiter hors cour tout ce qu'il est possible de régler de cette manière et de ne référer au tribunal pour enfants que les cas litigieux, c'est-à-dire impliquant des contraintes non acceptées par les personnes impliquées. Ceci inclut le règlement civil de plaintes criminelles, l'indemnisation, la compensation, etc.

11. D'inventorier, d'utiliser au maximum et au besoin de promouvoir la création de foyers de groupe, de familles d'accueil, d'auberges de jeunesse, de lits dans les hôpitaux, collèges, couvents, polyvalentes, où les jeunes qui ont des difficultés de vivre dans leur milieu familial pourraient trouver refuge;

12. De minimiser sinon d'éliminer des cas de protection ou/et de délinquance tout ce que le projet de loi fédéral appelle les délits de situation, c'est-à-dire ces comportements qui, s'ils sont commis par des adultes, ne sont pas délictueux;

13. De veiller à ce qu'en aucun cas, la mesure prise à l'endroit d'un jeune n'excède ce qu'un adulte qui aurait commis le même délit pourrait recevoir comme sentence;

14. D'assurer le respect des droits de l'enfant en lui procurant, le cas échéant, les services d'un avocat, en étant présent en cour, en permettant à des groupes de citoyens de suivre les débats et en instaurant pour les cas de cour les règles du ''due process of law'';

15. De forcer les institutions à diversifier leurs services à tous les types de clientèles possibles évitant ainsi la sur-spécialisation pour ne pas dire la discrimination;

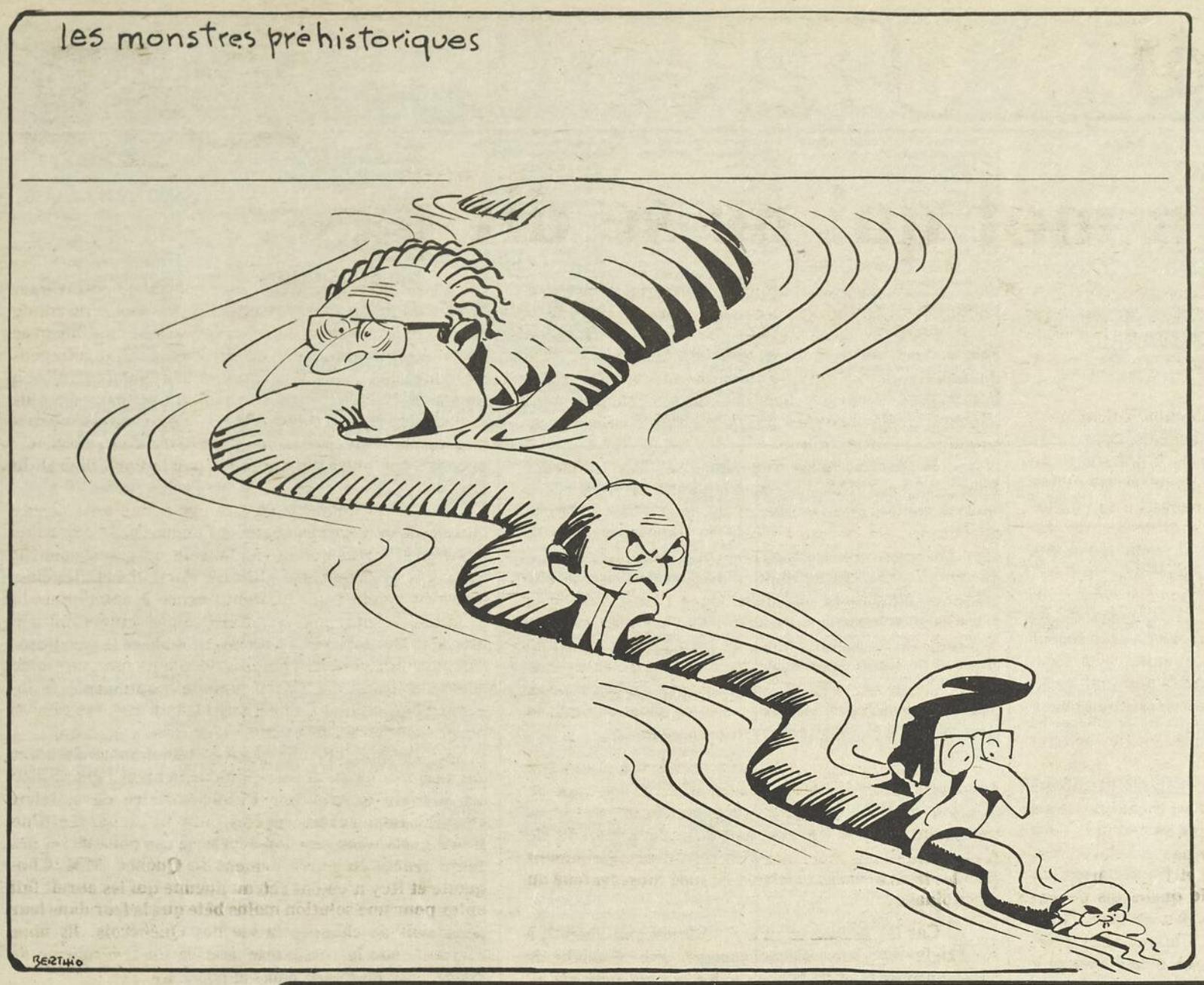
16. De reviser à tous les 3 mois les cas de privation de liberté prononcés par la cour et les élargir systématiquement sauf en cas de raison grave motivée ou de consentement de l'intimé;

17. De saisir le tribunal pour enfants des cas d'exploitation de jeunes par des employeurs, marchands ou adultes;

18. De veiller à la destruction partout de tout dossier de mineur dès sa 18ème année voire avant s'il s'est écoulé un délai de 12 mois depuis le dernier contact avec le jeune?

Ces quelques suggestions contribueraient selon moi, à apporter une aide tangible aux jeunes sans pour autant créer une bureaucratie administrative énorme et compliquée comme celle prévue dans le projet de loi. De plus, elles ont l'avantage de se marier sans trop de difficultés avec le projet de loi fédéral sur ''les jeunes qui ont des démêlés avec la justice'', en ce sens que la phase judiciaire s'il en est, sera régie par la loi fédérale

(suite à la page suivante)



Voler en anglais au jourd'hui, marcher en anglais demain!

Suite à la suspension de deux travailleurs francophones de l'aéronautique, mon vieux "fond" québécois s'est réveillé.

J'observe depuis longtemps l'évolution (ou plutôt le recul) socio-politique au Québec. Il y a eu le bill "sixty-three", la loi sur les langues officielles, le bill 22, etc... Ces interventions politiques ont toujours eu le don de me faire enrager, mais mon vieux "fond" fataliste-rural québécois me faisait dire: "BOF!" C'est dans la logique d'un peuple dominé, colonisé! Et puis, on les aura bien à la longue...

Puis, une directive étrangère vient réglementer les communications air-sol dans le sens de l'utilisation d'une langue "sécuritaire", pour ne pas la nommer. Mon vieux fond "insécure-masochiste" se réveille, je me dis: "L'espace aérien peut bien être anglais, ça ne me dérange pas pourvu que, sur terre, je puisse utiliser mon véhicule habituel de communication.

Mais là, c'est le bout du bout! Mon fond "masochiste" en prend pour son rhume: deux québécois francophones sont suspendus pour s'être parlé en français.

A bien y penser, le gouvernement de Bé-Bert le temporaire devrait promulguer la langue anglaise comme la seule langue officielle au Québec, puisque je pourrais rapidement devenir anglophone et développer une pensée positive-impérialiste susceptible de me débarrasser de mes satanées attitudes fatalistes!

Richard Deschesnes
Rosemère

opinion

(suite de la page précédente)

alors que la phase administrative incombera à la Commission. Certes, les principes qui sous-tendent les propositions qui précèdent, sont ceux de la moindre intervention et de la déjudiciarisation au maximum, mais cela est prévu jusqu'à un certain point dans la loi fédérale qui doit être vue comme établissement des règles minimales et en aucun cas comme devant empêcher le Québec ou les provinces de faire plus.

L'idée fondamentale qui a inspiré le législateur jusqu'à ce jour pour généreuse qu'elle paraissait n'en était pas moins tutélaire. On la retrouve au tout début de la Loi des jeunes délinquants, dans ces termes: "L'enfant doit être traité non comme un contrevenant mais comme quelqu'un qui a besoin d'aide, de direction et d'une bonne surveillance". Dans son acception la plus large ceci a été interprété comme signifiant que la cour et tout l'appareil devait, autant que possible, recréer autour de l'enfant le contrôle parental.

A partir du moment où l'État entendait agir en qualité de "parens patriae", de substitut du "paterfamilias", on s'est dit qu'il n'y avait pas de raison de ne pas donner au tribunal pour enfant et à tout ceux qui l'aident dans sa mission une compétence très étendue. C'est ainsi qu'on en est venu à considérer du ressort de la cour non seulement des crimes et délits, mais aussi les comportements les plus divers dès que ceux-ci semblaient sortir de l'ordinaire, inquiéter les parents, ou bousculer les valeurs quand ce n'était pas tout simplement l'espèce de calendrier non écrit d'affranchissement vis-à-vis de certains interdits qui étaient bousculés beaucoup plus que les valeurs elles-mêmes par une volonté précoce de faire sa vie.

De fait, ainsi que le soulignait un mémoire de praticiens en rapport avec le projet de loi 65, c'en est rendu que le placement institutionnel ou en foyer nourricier est devenu un mode de règlement de conflits parents-enfants, règlement qui est ordonné ou non, avalisé ou non par la cour. Le mémoire mentionnait à ce sujet que l'expression "légaliser un placement" qui a cours dans le milieu est significative de cette situation.

Or si la cour ou ses aides peuvent "placer" des enfants à la demande des parents, pourquoi ne pourraient-ils pas en "placer" à la simple demande des enfants eux-mêmes qui veulent sortir d'un milieu familial étouffant?

. Un agent de probation m'a raconté cet été que des jeunes filles de sa région, faisaient volontairement des coups, vers la fin de l'année scolaire, pour être placées durant l'été et ainsi échapper à la surveillance tracassière des parents, en ce qui concerne le fait de fumer, d'aller au cinéma, de rencontrer des filles de leur âge, de voir leur petit ami librement, etc.

La question ne se pose donc plus en termes de protection mais en termes de droit des jeunes entendu dans le sens que ceux-ci ne sont pas seulement sujet de droit lorsqu'ils sont traduits en cour ou soumis à des mauvais traitements mais dans la conduite de leur vie quotidienne. Or de ce genre de droit comme par exemple, celui d'être laissé seul si le jeune le désire, il n'est aucunement question dans le projet de loi. Au contraire, tout refus de se soumettre de bonne grâce à une enquête doit être consigné dans un rapport transmis à la cour et, ce qui est pis, le tribunal "doit tenir compte de ce manque de collaboration dans sa décision". (ref: art. 87).

Le sourire de M. Cotroni

On reconnaît le véritable visage de la Justice au sourire triomphant qui ne quitte plus le visage de Vincent Cotroni lors de ses apparitions en public. B. Brecht faisait déjà remarquer que dans une société injuste il ne saurait y avoir de bonne justice.

On aurait pu croire que la CECO entreprenait un véritable travail d'épuration et qu'enfin on verrait disparaître ce qu'il est convenu d'appeler de façon très romantique: "La Maffia". En fait il apparaît qu'il n'en est rien et l'on s'aperçoit au fil des jours que cet extraordinaire travail n'est que de parade. "La Maffia" reste "saine", souriante, en un mot plus vivante que jamais puisque désormais elle pourra continuer à mener ses opérations au grand jour, que ce soit pour le compte de ses membres ou pour le compte de l'État — mais n'est-ce pas parfois la même chose? — comme a pu nous le montrer l'enquête américaine sur les activités de la C.I.A. Enquête tout aussi spectaculaire, mais tout aussi inutile que celle de la CECO. Spectaculaire parce qu'elle montre en spectacle ce qu'elle est dans l'incapacité légale d'empêcher (on ne sait même pas après des mois de fonctionnement si la CECO est constitutionnelle ou non!)

Dans la société capitaliste, le crime n'est pas l'objet à faire disparaître, il est devenu l'objet d'un *spectacle* généralisé. Sans doute parce qu'il est le produit le plus fondamental de ce type de société et que c'est de sa reproduction à l'infini que dépend la survie des appareils de pouvoir policiers et judiciaires sur la force répressive desquels la société capitaliste repose. Le crime n'est donc pas à considérer comme l'objet de ces appareils de pouvoir, mais bien au contraire comme la justification de leur existence et de leur mode de fonctionnement. C'est la raison pour laquelle — et c'est une des choses dont Michel Foucault a montré de façon splendide les racines historiques (surveiller et punir)— les appareils de pouvoir ne punissent pas le crime, mais en font des dossiers, le **racontent.** Les criminels ne sont plus l'objet de la justice, ce sont les dossiers criminels ou psychiatriques (c'est la même chose) que l'on ne cesse de remplir, de lire, d'écrire et de ré-écrire, puis de "soigner" ou de "punir", qui sont désormais l'objet des juges, des policiers et des psychiatres. Jamais la déshumanisation n'a été poussée plus loin, puisque l'homme n'est plus **rien** qu'un outil = une force de travail au service du capital —, et un mode d'emploi = un dossier.

Tel est le sens du sourire de Vincent Cotroni, puisqu'au fond, 'à chacun son bien!' dans la société capitaliste: à la justice ses dossiers; aux criminels, leurs crimes. Le stylo des juges et des policiers et le sourire des criminels sont les deux faces de notre société. Deux faces qui n'existent qu'en fonction l'une de l'autre, que l'une par l'autre, que l'une pour l'autre.

François Peraldi
Montréal

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

50 MESSAGES
51 MESSAGES DIVERS
100 IMMEUBLES A VENDRE
101 propriétés à vendre
105 propriétés à revenus
108 propriétés à la campagne
113 propriétés demandées
117 propriétés commerciales industrielles
126 maisons mobiles
130 chalets à vendre
132 fermes à vendre
134 condominiums
appartement à vendre
147 terrains à vendre
150 terres à vendre
152 maison de campagne à vendre
153 hotels - motels
156 bureaux et locaux à vendre
162 garages à vendre
165 divers à vendre

200 LOCATION
202 appartements à louer
204 appartements chauffés à louer
207 appartements meublés chauffés à louer
209 appartements demandés
211 appartements et logements à partager
214 logements à louer
218 logements chauffés à louer
222 logements chauffés meublés à louer
224 logements demandés
227 logements à sous-louer
228 appartements à sous louer
229 chambres à louer
231 chambres demandées
234 commerce demandés
239 bureaux et locaux à louer
241 bureaux demandés
243 magasins à louer
248 propriétés à louer
258 chalet à louer
260 chalets demandés
263 maisons de campagne à louer
266 places commerciales
271 hôtel villigiature
272 ferme à louer
275 garage à louer
278 entreposage
280 terrain à louer
283 on demande à louer
285 salles-studios-ateliers
288 divers à louer

300 MARCHANDISES
302 ameublement
305 antiquités à vendre
308 antiquités demandées
310 articles de ménage
314 articles camping
caravaning - tentes
316 articles sport - skis
319 instruments de musique
322 photos et cinés
330 matériaux de construction
331 livres
332 effets de bureaux
335 tableaux - peintures
337 livres
338 artisanat
349 lingerie - fourrures - vêtements
350 T.V. - stéréos - radios
354 monaie - timbres
360 bois - charbon - huile
369 animaux à vendre
371 acheterais animaux
379 divers à vendre
380 divers demandé
385 équipement de ferme

400 SERVICES
402 peintre
405 électricien
407 plombier
410 rembourreur
413 entrepreneur
417 denturologiste
420 menuisier - ébéniste
425 service domestique
429 garderie d'enfants
430 perdu et trouvé
433 chauffage
435 planchers
438 déménagements transport - camionnage
440 services divers
444 lavage - nettoyage
450 décoration
455 impôts - tenue de livres
459 portes et fenêtres
460 tailleur
465 terrassement

500 FINANCE
502 associés demandés
505 agents demandés
508 occasion d'affaires
510 assurances
515 hypothèques
520 administration

600 AVIS DIVERS
602 activités sociales
605 voyages - transports
608 ventes de charité
612 encans
620 Chasse & pêche
625 divers
630 avis légaux - appels d'offres demande de soumissions
634 décès
638 remerciment
640 messe

700 ÉDUCATION
701 école
715 cours de perfectionnement
720 éducation
722 cours de piano
725 divers - cours

800 EMPLOIS
800 service de personnel
807 couple demandés
810 hommes demandés
820 femmes - filles demandées
830 hommes - femmes demandés
835 agents vendeurs
840 coiffeurs coiffeuses demandés
845 emplois demandés

900 VÉHICULES
903 bateaux moteurs yachts
905 maisons mobiles
910 remorques roulottes
914 bicyclettes
918 motocyclettes
922 tracteurs
928 équipements à neige
933 motoneiges
940 avions
955 réparations autos, camions
958 pneus
962 pièces d'auto
978 camions à vendre
982 autos et camions à louer
985 autobus
988 débosselage, peinture
990 autos, camions demandés
999 autos à vendre

50 messages

Professionnel désire rencontrer célibataire de Québec, 35-45 ans, jolie, tendre, sérieuse, diététiste, infirmière. Tél: Raymond 628-7194.

Homme 50 ans — seul désire rencontrer compagne des environs de Repentigny. Sad 581-4619. Le soir.

Jeune homme, étudiant, 19 ans, sérieux, aimerait rencontrer jeune femme parfaite. Sherbrooke. Tél. soir 565-7157.

Divorcée, début trentaine, instruction universitaire, désire échanges sérieux avec homme instruit, sensible et mature. Photo S.V.P. écrire C.P. 272 Station Delorimier, Montreal.

Célibataire 42 ans, doux, joli, professionnel, désire rencontrer fille distinguée. 672-0514. Laurent Chabot.

Je recherche une femme intelligente, propre, qui peut m'aider financièrement, je suis un homme viril. Tél-moi. 674-0737. Clément Harvey.

Homme d'âge moyen cherche des amis de 18 à 35 ans, but rencontre, amitié, téléphoner 844-7513, après 6 hres.

Universitaire début trentaine, aimerait rencontrer femme, 18-35 ans, partager vie, écrire Jacques Côté à 2135 Edouard Montpetit, app. 6, Montréal.

Sherbrooke, homme marié 37 ans, désire lier amitié avec homme ou garçon de la région. C.P 178. Bromptonville.

51 messages divers

Grande soirée populaire du Rassemblement des citoyens de Montréal. Samedi, le 20 décembre à 20:00 heures au 4750 Henri-Julien. Orchestre et bar. Billet $2.00. Information: Pierre Gélinas 844-4567.

SI VOTRE DÉPOSITAIRE MANQUE DE COPIES DITES-LE A ROLAND LEGAULT AU JOURNAL LE JOUR: 331-8961.

Lucie si tu as reçu mon message et si tu n'as pu m'appeler écris-moi. J'en profite pour te souhaiter Bonne Fête pour le 23. Maman.

Le Batik de la boutique Mali vaut le coup d'oeil vérifiez vous-mêmes, Kiosque 418.

Le summum de l'art politique pour le peuple québécois: indépendance et paix (sokédé). Roger Julien

Concessionnaire demandé pour restaurant et épicerie pour l'été sur un terrain de camping; Robert Bastien 467-2470

Qui va réveiller les Québécois(es) qui sont encore endormis? C'est la langue française, sauvons-là et elle nous sauvera. L. Thibault. Sept-Iles.

Le racisme au Québec c'est quand un citoyen se fait refuser un emploi ou une promotion parce qu'il ne parle pas anglais. L. Thibault, Sept-Iles.

René Lévesque est l'homme qui tuera la peur pour les prochaines elections provinciales. L. Thibault, Sept-Iles

Il faut éviter que la langue française soit déformée et contaminée par l'anglais. L. Thibault, Sept-Iles.

On est 6,000,000 de Québécois; faut se parler de notre avenir politique, économique et culturel. L. Thibault, Sept-Iles

Félicitations Jules Lebeau, tu as de jolies pensées constructives et réveillantes. L. Thibault

Chaque fois que je lis mon journal du soir "Le JOUR" c'est comme une vraie bouffée d'air frais dans ce Québec pollué. L. Thibault, Sept-Iles

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année à tous les Québécois de notre pays nouveau en 76. L. Thibault, Sept-Iles.

Michel de Val David, y'a longtemps qu'on t'a lu. C'est toi qui avais la vedette chez nous. J'attends de tes nouvelles. Alain.

Y'a rien de meilleur que les patates frites Rondes de Marcel à 279 ave Ruez, Montmorency. Allez-y voir. Et puis, il vend Le JOUR. Alain

Au lieu de souscrire à la campagne du JOUR achetez des abonnements du JOUR à vos amis qui ne l'achètent pas pour le faire aimer. Alain.

Ah! Depuis le temps que je me retenais. Je commençais à avoir des crampes. Salut à tous mes copains des petites annonces. Alain.

L'esperanto, seule langue internationale neutre et facile. Pour renseignements voir mot esperanto dans annuaire telephone Jean Forgeau

Un merci québécois, tardif, mais chaleureux, à Pierrette et Lionel de Victoriaville, re: hospitalité lors du conseil national du 15/10. Memini, Gisèle, co. Maisonneuve.

A Georges de Chicoutimi. A nos fiestas. André, Laval. Serge. Salut. J.B. Sherbrooke.

A G.L. et toutes les autres sélarcés de Sherbrooke et les environs. Bons baisers de Bernard, Luc, 567-2045.

Félicitations à Charles Castonguay de Hull pour son article L'inégalité devant la vie. Je me demande ce que Castonguay, l'actuaire en pense.B. Charron.

Perpétuation des enseignements Rose-Croix du passé. Ordre rosicrucien A.M.O.R.C. C.P. 321, St-Jérôme (Terrebonne)

Avis aux intéressés la tache bleue reviendra bientôt. "Transformée"

"La culture sans liberté totale renforce le complexe de culpabilité et la sensation d'infériorité" Nataf.

"Ce sont les groupements de petites nations qui ont eu la vie la plus intense et non, les énormes états, ni les empires coloniaux" Aurobindo.

La santion des lois "22": Pourquoi pas le peuple par référendum plutôt que le représentant de la reine d'Angleterre.

Les Québécois sont les latino-américains du Nord, frères d'âme de ceux du Sud.

Johanne, j'ai reçu tes becs par la malle (y étaient pourris depuis le temps). Laisse les jaser, ils aiment ça... François.

Thériault. Penses-tu que le travail va te faire mourir. DU

L'indépendance est le summum de l'art politique pour une nation adulte. Jean-Yves Chouinard.

Voter pour le P.Q. c'est mettre en branle le processus d'accession à l'indépendance. Jean-Yves Chouinard.

C.G.A. divorcé désire rencontrer célibataire de Québec 38-45, jolie, tendre, équilibrée, instruite, affectueuse, autonome. Tél: Raymond 628-7194.

Je suis âgé de quarante ans et libre n'hésite pas à m'écrire, si tu es seule à Noël. Maurice Verseau, 4296 Adam, Montreal.

101 propriétés à vendre

St-Paul l'Ermite, bungalow 1972, libre, C.I.I. $259.00, 2 mois gratuit, $2000 comptant, prix $24,500. Pierre Claude 625-5293, 363-8291.

ST-BRUNO: Famille nombreuse, cottage attaché, 5 chambres, garage. Hypothèque 9%, $32,900. Monique Prévost 653-2496, 653-0587.
MONTREAL TRUST COURTIERS

Petite maison québécoise en pièces à restaurer complètement, site historique, terrain 40 x 80, $8,500. 659-0734. Jean-Guy.

117 propriétés commerciales industrielles

Occasion d'affaires, commerce possibilités illimitées. Excellent emplacement. Prix dérisoire, cause maladie, pas d'argent. 768-5846.

147 terrains à vendre

LaPlaine, près chemin Gascon terrain boisé, 62' x 115', maisons mobiles permises, offre raisonnable acceptée. Denis Corbeil 666-3776.

Terrain 195 x 200 pi. En face de la base militaire de St-Jean prix $4,000.00. Tél: 514-347-8663. Emile Bouchard

Terrain 460' x 120' avec puits et système d'égouts. Route 139, 15 milles de Granby. Jour 861-5126 ou 378-4636, soir 548-2196. Roland Chabot.

Beau terrain boisé de 8 acres à vendre, divisé ou au complet. Situé à 4 milles de Sherbrooke au bord de la rivière Magog. Tél: 819-562-9885, 819-567-4958. Jean-Roch Bilodeau.

152 maisons de campagne à vendre

RIVE-SUD: 28 milles de Montréal, cottage, 7 pièces, très propre. Vue splendide, terrain draine, façade 325 pi. sur route asphaltée, garage hangars. Prix $30,000.
IMM. LABROSSE CO.. 674-8712

165 divers à vendre

Fumiers à vendre pour jardin. Paul Lalonde.

204 appartements chauffés à louer

CHARLESBOURG QUE — à louer, appartements en construction prêts début février, 465, 49e rue ouest, app. 6, Tél: 628-1335. Fernand Royer.

Boucherville, appartements neufs, grands 4 1/2, 6 secteur résidentiel, réservez maintenant. 655-0529.

207 appartements meublés chauffés à louer

GILFORD 700, Face métro Laurier, 1 1/2, 2 1/2 tapis. 523-1814.

209 appartements demandés

Grand appartement recherché dans le secteur Carré St-Louis parc Lafontaine, le plus tôt possible. 331-8961, poste 21.

218 logements chauffés à louer

Brossard: 4 1/2 chauffé fraîchement peinturé, libre immédiatement, possibilité travail de concierge. Le jour 8:30h. à 16:30hres. Robert Meunier 872-4535.

228 appartements à sous-louer

7150 Viau, app. 408, 4 1/2, piscine, toutes taxes payées, $232. Bertrand: 285-3076 ou 729-2163. Bertrand Angrignon

258 chalets à louer

Chalet avec foyer, 3 chambres à coucher. A la semaine et au mois. 1-819-322-6035.

272 ferme

Ferme à louer, prix raisonnable. Contacter 931-4002.

302 ameublement

Bar avec 4 tabourets $125. 665-1912.

Ensemble de salon neuf, 3 morceaux 321-8779

Lit d'eau, pins ou finis merisier c capitonnés, velours côtelé, [illegible] borg, beanbags et coussins. DECOR PLUS. 1203 Crescent, 871-8008.

Ensemble de chambre antique complet 5 morceaux. 331-8779.

305 antiquités à vendre

25 disques de plus de 30 ans, 78 tour chansons espagnol et musique rythmée d'Amérique latine conservés comme neufs 321-2681.

Vieille table ronde 3.5 pi. diamètre à vendre $100.00 524-2008. Demander Yvan, Hélène ou Emile. Emile Parenteau.

Table antique en chêne solide, pesant 150 lbs, à vendre minimum $1,000. Raymond Beaudoin 277-6546, 277-3670.

VENTE D'ANTIQUITÉ
A l'association du soutien aux mères célibataires, 1243 rue Dorion à une minute du métro Papineau. Beau meuble en bois de pin, ainsi que d'autres meubles usagés à des prix fort intéressants 522-3197.

310 articles de ménage

Moteur G-E pour laveuse-essoreuse, 2 vitesses, 1/2", 110V, 60 cycles. Presque neuf, $15.00. Jean Robillard.

Matelas pour couchette; rembourré de feutre coton; recouvrement en vinyle, 70 ressorts, 23 x 46. $15.00. Jean Robillard.

316 articles sport - skis

Traîneau pour enfant; bois dur fini lisse. Dossier, patins et manche en bois. Longueur 34", $10.00. Jean Robillard.

100 cartouches 303. Pointes d'aciers, pour $15.00. 321-2681.

Ski Kneissl white-star, 205 cm, harnois, 256-1786.

Bottines de ski Tyrol lacées, $20. Skis Rossignol combinés $25. Particulier 279-5276.

319 instruments de musique

A vendre, ampli Marshall 175 W. Caisse 4 10". $400.00. 721-2231. Jacques.

Guitare 12 cordes. Arai, vaut $170., vend. $90. 748-8902.

En exclusivité au Québec, enceintes acoustiques en céramique 30w, 40w, 60w, 676-4678, après 6hres.

Orgue Hammond, 2 claviers, pédalier, 9 rythmes de danse, comme neuf. Après 5hres: 332-6513.

TRANS-QUEBEC TV — VOUS FAIT ECONOMISER — 4248 BELANGER EST. MTL
376-0880
• LIVRAISON 1 HEURE LOCATION ou ACHAT
CONGÉLATEURS $9.00 — POELE FRIGIDAIRE $6.00 — LAVEUSE SÉCHEUSE $6.00 — STÉRÉO $6.00 — TV COULEUR $12.00 — AMEUBLEMENT COMPLET
LOUEZ T.V. FLEETWOOD
Aucun dépôt. Nous achetons vos vieux téléviseurs. Réparation à domicile. Blanc/noir $5.95. Couleur $9.95.

830 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

Jean-Pierre Chartier demande à la C.T.Q. de transférer son permis portant le No M-202999, qu'il détient pour effectuer du transport, par véhicule taxi, dans l'agglomération A 11 Montréal à M. Shawkat Jayyusi.
Toute personne voulant faire opposition doit avertir la C.T.Q. dans les 4 (quatre) jours de cette publication.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-12-056702-750

COUR SUPERIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

DAME GEORGETTE BERGERON, ménagère, domiciliée et résidant au 5294 rue St-Denis, app. 5, à Montréal, district de Montréal,
requérante
vs
LUCIEN RENAUD, autrefois de Montréal, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus.
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé LUCIEN RENAUD est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 4 décembre 1975.

Claude Dufour. Protonotaire, adjoint

POIRIER, ST-PIERRE & PRESCOTT
4444 de LaRoche,
Montréal.

Procureurs de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

DIVISION DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-12-056866-753

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

ROMEO BONNOYER, résidant et domicilié au 6773 rue Molson, dans les cité et district de Montréal;
requérant
vs
DAME LORETTE PICOTTE, présentement de lieux inconnus,
intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée, LORETTE PICOTTE, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du district de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, ce 11 décembre 1975.
(s) Claude Dufour. Reg.

LABELLE, CHARBONNEAU & LAPORTE
4935 est rue Beaubien
Suite 105
Montréal, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO:

COUR SUPERIEURE

ROSE-ALMA LATULIPPE,
Requérante,
vs
REJEAN COUTURE,
Intimé,

AVIS

Il est ordonné à Réjean Couture, de comparaître au greffe des divorces dans le délai de 60 jours de la dernière parution de la présente ordonnance pour y prendre connaissance de la requête en divorce qui lui a été signifiée; une copie de ladite requete a eté laissée à la Cour à son intention;

Montréal ce 17 octobre 1975
(S) A. BEAULIEU

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
NO: 705-12-000392-75

COUR SUPERIEURE
Chambre de la Famille
Divorces

CARMEN FOURNIER, ménagère, domiciliée et résidant au 931, Des Cèdres, Mascouche ouest, district de Joliette;
partie requérante
vs
ANDRE LUSSIER, présentement d'adresse inconnue;
partie intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie intimée, André Lussier, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Joliette à son intention. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Joliette, le 2 décembre 1975
Nicole Baudoin R.T.
Mes Dupont & Langlois, avocats
669 rue Notre-Dame
Repentigny

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-12-055049-757

COUR SUPERIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

ROSE BATES, résidant et domiciliée à Montréal, district de Montréal,
Requérante
c
ROYSTON AITKEN, de lieux inconnus,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ROYSTON AITKEN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 5 décembre 1975

A. Beaulieu
Registraire

MES LAFOREST, BIBEAU & CARRIERE
4080 rue Wellington, 10,
Verdun, Qué. H4G 1V4
Tél: 761-4838.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-05-018297-752

COUR SUPERIEURE

MAXIMILIEN DUPERE
demandeur
vs
YVES SYLVESTRE et ANDRE PELLETIER
Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Par un jugement du 3 novembre 1975, la Cour permet au Demandeur de procéder par voie des journaux pour donner avis aux Défendeurs de comparaître à une action intentée contre eux et de proposer en même temps tous moyens de contestation dans les trente (30) jours à partir de ce jour. Une copie du bref d'assignation est déposée au Greffe de la Cour supérieure pour le district de Montréal, à l'intention des Défendeurs, soit au 10 est, rue Craig, à Montréal. A défaut de déposer leur comparution ou contestation dans les délais susdits, le Demandeur procédera à obtenir jugement par défaut contre lesdits défendeurs.

Montréal, le 28 novembre 1975
LARIVIERE & ARCHAMBAULT, avocats,
614 ouest, St-Jacques, suite 202,
Montréal, Que.
Procureurs du Demandeur.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-12-048353-753

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

CAROLE SPANCER, demeurant et résidant au 3173 rue Mackay, St-Hubert, district de Montréal
Requérante
C
MARCEL BOILEAU, d'adresse inconnue
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé MARCEL BOILEAU est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 27 février 1975

W. Lefebvre
Registraire

LAMARRE LAFONTAINE, LAVIOLETTE, TREMBLAY
3258 Grande-Allée,
St-Hubert, Québec 678-9936.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-12-049261-757

COUR SUPERIEURE
Chambre de la Famille - Divorces
DAME JEANNETTE L'ARCHEVEQUE, épouse légalement séparée de corps de Yvon (Yvan) L'Espérance, résidant et domiciliée au 5057 rue De LaRoche, à Montréal, district de Montréal.
Requérante
vs
YVON (YVAN) L'ESPERANCE, de lieux inconnus.,
Intimé

AVIS

L'INTIME, YVON (YVAN) L'ESPERANCE est par les présentes avisé que jugement conditionnel de divorce a été prononcé le 11ème jour de novembre 1975 et qu'une copie de ce jugement a été laissée à son intention à la Division des Divorces, au palais de justice de Montréal.
Montréal, le 11 décembre 1975
POIRIER, ST-PIERRE & PRESCOTT
4444 De LaRoche,
Montréal H2J 3J1.
Tél.: 523-1163
Procureurs de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-05-020699-755

AIDE JURIDIQUE
COUR SUPERIEURE

DAME MONIQUE DEAUDELIN, résidant et domiciliée à Longueuil, district de Montréal,
Partie demanderesse
c
CLAUDE SHANK, adresse inconnue.
Partie défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse CLAUDE SHANK est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.

Longueuil, 8 décembre 1975.

Protonotaire, C.S.M.
A. Beaulieu.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
DIVISION DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-12-056473-758

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

THOMAS DESORMEAUX, résidant et domicilié au 5447, 7e Avenue, dans les cité et district de Montréal,
requérant(e)
vs
DAME MARIE-JEANNE ARSENEAULT, présentement de lieux inconnus,
intimé(e)

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé(e), MARIE-JEANNE ARSENEAULT, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du district de Montréal à son intention. PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le (la) requérant(e) procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il (elle) sollicite contre vous.

Montréal, ce 10 décembre 1975.
(S) A. BEAULIEU Registraire
LABELLE CHARBONNEAU & LAPORTE
4935 est rue Beaubien
Suite 105
Montréal, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-12-055819-753

COUR SUPERIEURE
Chambre de la Famille (Divorces)
ADOUCILIA ROY,
Requérant(e)
c
REGINALD LEVASSEUR, de domicile et adresse inconnus,
Intimé(e)

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé(e) REGINALD LEVASSEUR est par les présentes requis(e) de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le (la) Requérant(e) procédera à obtenir contre vous, par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il (elle) sollicite contre vous.

Montréal, le 27 novembre 1975.
A. BEAULIEU REGISTRAIRE
Mes Laroche, Boyaner & Sepinwall,
Procureurs de la requérante,
6655 Côte des Neiges, suite 405,
Montréal, P.Q.

OFFORD MARBLE COMPANY LIMITED
demande d'abandon de charte

Avis est donné que suite à une résolution de ses administrateurs passée et adoptée à une assemblée tenue le 5 décembre 1975 et ratifiée par une résolution de ses actionnaires à une assemblée extraordinaire tenue le même jour, la compagnie dite "Orford Marble Company Limited" incorporée par Lettres patentes émises par le Secrétaire d'Etat du Canada le 27 août 1945, enregistrées le 15 octobre 1945, Livre 384, Fol. 62, No. de renvoi 116677, ladite compagnie, conformément aux dispositions de l'Article 32(1) de la Loi sur les corporations canadiennes, demandera au ministre de la Consommation et des Corporations l'abandon de sa charte.

Montréal 10 décembre 1975
Orford Marble Company Limited
Par Guy Laferté, notaire
Procureur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 12-048745-750

COUR SUPERIEURE
(Chambre de la Famille) (Divorces)

PRESIDENT: L'HONORABLE JUGES F. RAYMOND HANNEN
EDME CHAPUT,
Requérant,
vs
MAUREEN JANET GILES,
Intimée.

JUGEMENT CONDITIONNEL DE DIVORCE

ATTENDU que la partie requérante a formé une demande en divorce contre la partie intimée; ATTENDU que la partie intimée n'a pas comparu dans les délais prévus et que défaut a été enregistré contre elle; VU la preuve faite et les pièces versées au dossier; CONSIDERANT que la requête est fondée; PAR CES MOTIFS: LA COUR PRONONCE un jugement conditionnel de divorce des parties, dont le mariage a été célébré le 8 janvier 1966, paroisse Blessed Sacrament, Noranda, jugement qui deviendra irrévocable si demande lui est faite après l'expiration des délais et aux autres conditions prescrites par la loi. SANS FRAIS.

(S) G. O'BRIEN REGISTRAIRE ADJOINT
Mes LAFOREST et BIBEAU
4080 Wellington, 10
Verdun H4G 1V4

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-12-055438-752

COUR SUPERIEURE
Chambre de la Famille (Divorces)

ANDREA LEMON, résidant et domiciliée à Montréal, district de Montréal,
Requérant(e)
c
MAURICE CHEVALIER, de lieux inconnus,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimé MAURICE CHEVALIER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, la Requérant(e) procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 5 décembre 1975
(S) A. BEAULIEU REGISTRAIRE
Mes LAFOREST, BIBEAU & CARRIERE
4080, rue Wellington, 10,
Verdun, Qué. H4G 1V4
Tél: 761-4838.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL
NO: 500-12-056591-757

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

JEAN-YVES FOURNIER, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal.
Requérant
vs
DAME MICHELINE BOULIANNE, présentement d'adresse inconnue
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimée MICHELINE BOULIANNE est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, ce 9 décembre 1975
A. BEAULIEU Régistraire-adjoint
Mes DEVEAU & LAVOIE
8602 est rue Sherbrooke
suite 102
Montréal, Qué.
Procureurs du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-12-054787-753

COUR SUPERIEURE
(div. des divorces)

PIERRE BERNIER, résident et domicilié au no 4710, Queen Mary, dans les cité et district de Montréal,
Requérant,
vs
GHISLAINE BEAUDRY, résidente et domiciliée à un endroit inconnu,
Intimée,

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée, Ghislaine Beaudry, est par la présente requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, ce 24 octobre 1975
A. Beaulieu Registraire
Me Jules LeRiche
360, rue St-Jacques
Suite 908
Montréal, Québec
Procureur du requérant

Les Entreprises forestières Latendresse Inc.,

Prenez avis que la compagnie "Les Entreprises forestières Latendresse Inc., "ayant son siège social à St-Hubert, demandera au ministre des Institutions financières Compagnies et Coopératives, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.

Joliette, ce 5 décembre 1975.

Les procureurs de la compagnie,
LANDRY GENEREUX FRECHETTE LAMARCHE & MENARD.

SI VOTRE DÉPOSITAIRE MANQUE DE COPIES DITES-LE A ROLAND LEGAULT AU JOURNAL LE JOUR: 331-8961.

322 photos et cinés

Projecteur diapositives Sawyers mise au point automatique, carrousels, flash électronique Braun 2000. Michel Campeau 524-5472.

Lentilles, 18 mm. 100o grand-angle pour Minolta, 90 mm. Angulon pour 4 x 5. 150 mm. Componon pour agrandisseur 4 x 5. Cedric Pearson.

Konica-T3 avec 50mm 1.7 et 135 mm. 3.2 et plusieurs accessoires. Yves Durocher. 725-2385.

Cinécaméra 16 millimètres pied lumière écran perlé projecteur terrain 135 x 52 bord lac 30, peu comptant. 1-819-327-2238. Henri Gauthier.

Acheterais Nikon ou Nikkormat usagée avec posemètre de préférence. Aventuriers s'abstenir. 842-3698.

Agrandisseur Vivitar, 2 lentilles, filtres polycontrastes, margeur: $125.00. Appelez Alain à 728-3774, apres 18hres.

Caméra Asahi Pentax Spll avec lentilles takumer 55mm. 200 mm, accessoires divers. 663-3868.

330 matériaux de construction

Contre-porte en aluminium 30" x 80" avec cadre et ferme-porte à vendre meilleure offre au bénéfice du JOUR, N. Rodrigue. 937-1971.

332 effets de bureaux magasins - restaurants

Caisse enregistreuse modèle 73, un an d'usure, $1,200. Cause fermeture de commerce. 843-6842.

Pupitre d'exécutif fini noyer et chrome, avec chaise en cuirette Noir, valeur de $400. pour $200: Particulier Laurent 670-2601. Laurent-André Bleau

Bureau de ministre en chêne. Fini naturel, poignées en cuivre, 5'6" x 3', $250.00. 331-7458. Normand Saint-Hilaire.

Equipement de snack-bar, à vendre à très bas prix, poèles, frigidaires, comptoirs, etc. 521-9183. Georges Gernsheimer

Monnaie olympique séries, 1, 2 et 3 épreuves numismatiques. Au prix coûtant. Après 6h. 733-3002.

335 tableaux - peintures

Tableaux de jeunes peintres québécois et autres objets d'art. A vendre à prix très bas pour liquider Particulier 279-5276.

3 reproductions lithographiées e encadrées de peintures de Rembrandt, Rubens, Le Titien $8. chacune, d'autres reproductions différentes non encadrées à $4. chacune. 279-5276.

337 livres

Livres (40-50) pas chers. Yvan ou Hélène. 524-2008.

338 artisanat

Chandelles en cire d'abeilles et murales circulaires. (8 à 12") en batik. 522-6009.

Fabriquons en cuir véritable tout article sur demande. Entièrement fait à la main. Prix raisonnable. Avons kiosque à la gare Windsor, jusqu'à Noël, 388-7929, 382-6300.

Ferais jardinières, murales, ceintures en macramé à des prix très abordables soir, 523-3526. Françoise.

349 lingerie - fourrures - vêtements

Long déshabillé-dame, costume de bain, neufs, pas portés, pointure 36, 38, les deux $25.00. 376-0946.

Lingerie dame à vendre ou à échanger 12-14 ans pour 16-18 propre. 376-0946.

Ensemble bourse et soulier à vendre, séparément si désiré Quelques paires à donner. 376-0946.

FOURRURE LESSARD & REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération - transformation - manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaires. Passez nous voir sans obligations. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres, 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

350 T.V. - stéréos - radios

Haut-parleurs Altec Capri, amplipréampli Sony (30 x 30 WRMS) table AR-XA-91. $450.00 325-0470. Maurice Dubreuil.

354 monnaie - timbres

Monnaie olympique séries 1,2 et 3. épreuves numismatiques, au prix coûtant après 6h. 733-3002.

Particulier achèterait collection de timbres, accumulations, paquets etc. 382-5473.

ALBUM "PHARE" sans charnière pour tous les timbres de France de 1944 à aujourd'hui. Valeur $17.. pour $100. Particulier 279-5276.

Canada Album "Phare" sans charnière tout neuf pour timbres du début à nos jours. Occasion exceptionnelle. Particulier 279-5276

369 animaux à vendre

A donner chaton et chattes gris 1-346-5059. Mère siamoise. Michel Lasnier

379 divers à vendre

Fournaise murale 50,00 btu, balance de garantie 2 ans-valeur marchande $275.00, prix à discuter sur place. 7719 St-Denis, Raymond Beaudoin 277-6546, 277-3670.

Particulier aurait 50 arbres de Noël à limité ou au gros lot. 384-8156 ou 1355 Henri-Bourassa est.

Mobilier salon 3 morceaux en vistram, bourgogne, sur sem. apr. 6 hres. 326-9317.

Batterie de cuisine 19 morceaux 3 plis, garantie, mise de côté acceptée. 326-6195

410 rembourreur

Rembourrage — remodelage — tout style. Ouvrage et satisfaction garantis. Estimation gratuite 622-9834.

A LA CLINIQUE BEAU-BIEN ENR. Nous travaillons sur réservations et recommandations de nos clients satisfaits en plus d'être à la hauteur du confort: nos prix sont très abordables. Inf.: 277-9970.

417 denturologiste

Edgard Alberti fabrication et réparation de prothèses dentaires 672-6771 à Brossard.

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires. 720-3401.

438 déménagements transport camionnage

Déménagement, prix modique, local ou longue distance. Entreposage. Tél: 521-8873.

440 services divers

Ecriture fantaisie ou commerciale, à l'encre de chine sur: parchemin, cartes tout genre, faire-part. Suzan 388-4253.

AMASO

Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph ès lettres. Tél: 524-3852.

LE VA-ET-VIENT

Achat et vente de disques usagés, sur la base de l'échange si possible 768 Rachel (St-Hubert). 521-3375.

POUR SERVICE DE LETTRAGE DE

- **VITRINE**
- **ENSEIGNE**
- **POSTER**
- **BANDEROLLE**

524-5608
845-7492

455 impôts - tenue de livres

DECLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968, tenue de livres. Tél: 381-5425.

602 activités sociales

"ROMANTICA" Professionnels(es) fuiez la solitude. Rencontres amicales. Professeur Théo: 388-1800.

605 voyages - transports

Etudiants Londre, Paris, Amsterdam, groupe à compléter. Banque 12 jours $589. tout compris. 273-7829.

Benoit et Anne cherchent occasion (véhiculée) vers Mexico. Partageraient... Appeller frais renversé 514-532-4523.

807 couples demandés

GENS AMBITIEUX désirant un revenu supplémentaire. Pour rendez-vous 525-0258, entre 5:00 et 7:00 hres.

810 hommes demandés

Ecrivain indépendant, ouvrages à caractère sociologique traitant de manière pamphlétaire tous les sujets d'actualité (déjà vendus au CANADA), cherche libraire ou personne pouvant assurer sa diffusion au Québec. Ecrire: Louis Christiaens, 4 rue de la Grande Chaumière, 75006 PARIS.

CHAUFFEUR de camions 5 tonnes et trailers avec voiture $5.00 l'heure et journaliers aussi avec voiture $3.25 l'heure à temps partiel. Téléphone 861-6478.

Etudiant (UQAM) en animation culturelle recherche un emploi à temps partiel de tout genre. Daniel Cossette. 272-8778.

820 femmes - filles demandées

Jeune fille demandée comme monitrice les fins de semaine dans terrain de camping. 467-2470.



WILLIAM I. KAUFMAN

Vos voeux UNICEF, c'est l'avenir d'un enfant

Pour obtenir plus de renseignements et un catalogue gratuit, communiquez avec:
UNICEF Québec
1832, rue Sherbrooke ouest
Montréal, Québec H3H 1E4
(514) 937-4645

830 hommes - femmes demandés

Avocat demandé, R. Bastien 467-2470, 467-5849. Robert Bastien.

845 emplois demandés

Jeune comédien sans travail cherche la tête de l'emploi 6'1", 26 ans, 2 ans cons. de l'expérience. J. L. Leblanc

Un Québécois (avec expérience) se cherche un emploi d'agent de personnel ou autre. Mario (514) 688-2689.

Ferais travaux de dactylographie à domicile expérience de 6 ans comme secrétaire de direction. Longueuil 670-9920. Nicole Bédard

Homme 20 ans désire ouvrage apprenti, électricien immédiatement. Serge Rhéaume. 322-6045.

Recherchiste ou documentaliste en sciences humaines. Maîtrise en littérature, 1-418-658-5932.

903 bateaux moteurs yachts

Coque voilier, sero-ciment neuve, dessin et construction professionnels 39', bon prix. Montréal, Sansoi Laurin 527-5421, Québec, Daniel Doran 681-6449.

910 remorques roulottes

Roulotte Bonanza 35 pi avec annexe 12pi x 20 pi heernine, visible 40t 30A camping Waterloo, aubaine $5,000.00 658-5862, 671-5991. Emile Bélanger.

914 bicyclettes

Bicyclettes (garçon et fille) neuves, Peugeot, pour personnes petites (5' à 5'4"). Après 6h. 733-3002. Rosaire ou Yolande.

958 pneus

Vendrais pneu hiver 750-14, $10.00 Bicycle fille 26 pouces, $30.00 achèterais bicycle 20 pcres. Lapointe Roméo. 527-6220.

962 pièces d'auto

Pièces pour Nova ou Chevy 11 68, prix raisonnable. Raymond Beaudoin, 277-6546, 277-3670.

988 débosselage, peinture

Peinture pour auto $119.00 plus débossage 256-7883.

999 autos à vendre

Mercury 1955 à vendre tel quel, pour meilleure offre ou remonté pour $2,500. RAYMOND BEAUDOIN 277-6546.

RENAULT 12, 1975, familiale ou sedant, automatique, très bas millage, presque toutes équipées, radio AM-FM, anti-rouille, pneus Michelin, balance de garantie originale. Echange accepté, financement sur les lieux.
AU GRAND SALON RENAULT
2230 rue Viau
254-9971
Le plus grand choix de voitures neuves et usagées.

RENAULT 5, 1973, neuve, cuirette et pneus Michelin inclus, à partir de $3,395. Echange accepté, financement sur les lieux.
au grand salon renault
2230 rue Viau
254-9971
Le plus grand choix de voitures neuves et usagées.

Acadian Beaumont sièges baket 65, mécanique garantie. Pour main-d'oeuvre venez voir à 7719 St-Denis ou appelez Raymond Beaudoin 277-6546, 277-3670.

Toyota Celica st . 72. Mag wheels, radials, moteur, supension, freins refaits, nécessite peinture, aubaine. Faut vendre. Ronald Therrien 678-0968.

Chrysler 69, convertible, équipée, transmission remise à neuf. $775. 472-4735, 388-1984.

Datsun 74-B, 214-74 H.B. A Has Back standard, 4 cylindres, 22,000 milles Michelin, radio AM-FM, dégrivreur arrière. Prête pour l'hiver, $2,600. Denise 473-5823.

Cougar accidentée, $50.00, Tél: 622-5385.

Renault 16-1972, 55mm. radio AM-FM, pneus Michelin, $1,000. 653-3407.

VOLVO 122S, 1969, moteur B20, complètement retapée, peinture neuve, $1,300. 843-7720 (12 à 18 hres).

Particulier, Datsun 510, 1973, excellent achat. Tout équipée, radiaux hiver-été, anti-rouille, compte-tours etc., préparée hiver. $1,975. 486-2847, 282-7721.

Acadian 68, 60 mm. peinture neuve, $650. 663-0245.

Volkswagen 71, forgonnette vitrée en très bon état. 676-1379.

VENEZ JETER UN PETIT "COUP D'OEIL"

Boutique d'artisanat québécois exclusivement. Au 3443 St-Denis, (sortie métro Sherbrooke) 845-4896.

HORAIRE: lundi au mercredi: 11 heures à 5:30 heures. Jeudi au vendredi: 11 heures à 9 heures. Jusqu'à Noël, samedi: 1 heure à 5 heures.

Poterie, céramique, tissage, tricot, émaux sur cuivre, cuir, batik, macramé, etc.

Prix les plus raisonnables possible afin de garder notre artisanat chez nous. La boutique a plusieurs exclusivités.

PETITE ANNONCE GRATUITE

Bon valable pour une parution

Cette offre ne s'étend pas aux maisons d'affaires et groupes à but lucratif

Ecrire en lettres moulées: maximum 15 mots

nom _____

adresse _____

ville _____ téléphone _____

signature _____ Rubrique No _____

Journal LE JOUR, 387 Boulevard Lebeau, ville St-Laurent

Le ballon du jour

de Serge Langevin

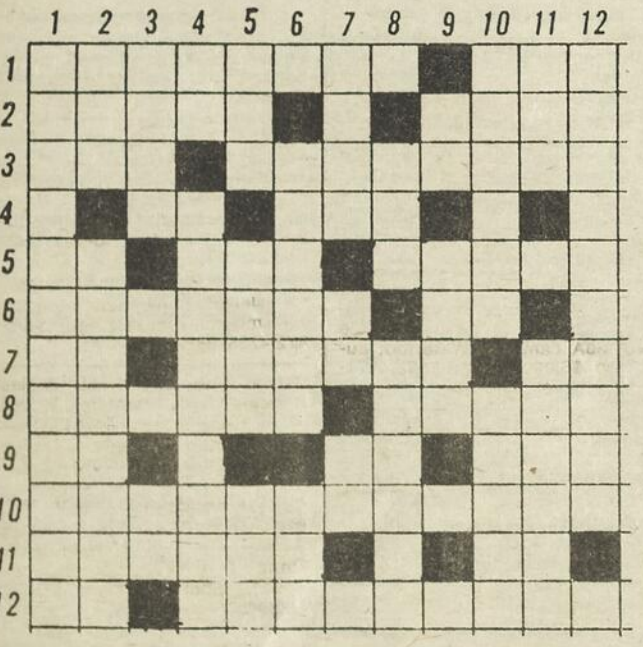
L'affaire des lettres de créances

Si M. Gérard Pelletier a dû retarder la présentation de ses lettres de créances au chef du gouvernement français, ce n'est pas, comme on le croyait, que ce pays entendait faire un affront au Canada. C'est tout simplement que M. Pelletier les avait oubliées au Canada dans son empressement. Notre nouvel ambassadeur revint précipitamment au pays chercher lesdites lettres. On le voit ici au moment où un de ses confrères l'aide à transporter les précieux documents jusqu'à son auto.

→



Avec le Petit Robert; on trouve toujours ses mots.



par Tauma

HORIZONTALEMENT

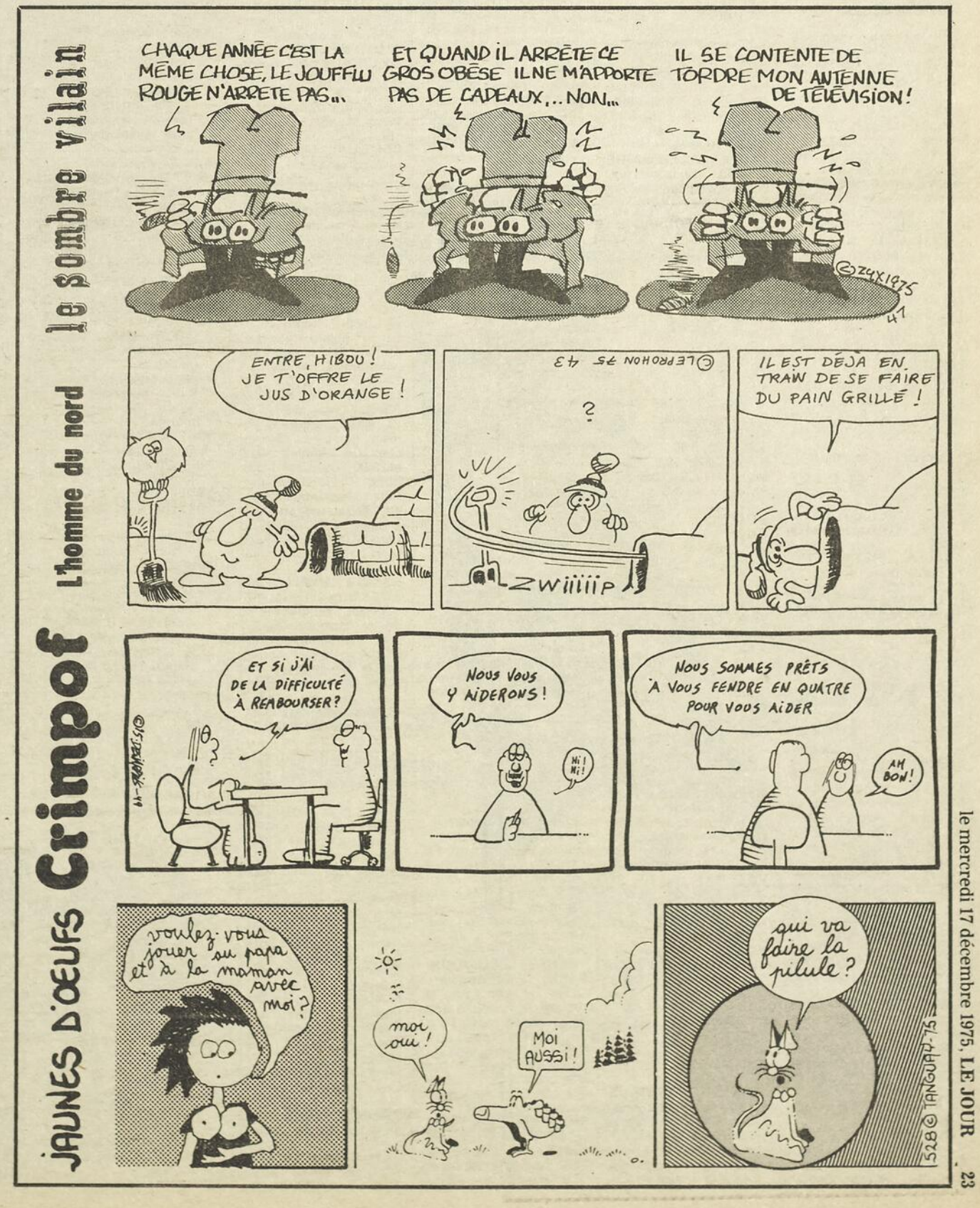
1—Il faut s'y rendre — Unité monétaire bulgare.
2—Vin d'Andalousie — Permet de mettre au point le téléviseur.
3—On y mène les vaches — Aux côtés des tsars.
4—A elle — Compagnie.
5—Conjugaison — Morceau de choix — Abrasif bien connu.
6—Certains lieux littéraires — Patrie d'Abraham.
7—Article contracté — Gonflement pathologique — Mène à Paris.
8—Comme une adolescente — Parer, embellir.
9—Lui — Préfixe privatif — Unité monétaire du Danemark.
10—Cultures d'oliviers.
11—Ver marin vivant dans la vase — Onze.
12—Pronom personnel — Spécialiste des langues slaves.

VERTICALEMENT

1—Elles sont parfois tirées par les cheveux.
2—Séduit la truite — Altérée, faute d'exercice.
3—Mauvaises conseillères — Conjugaison.
4—Verre à boire très petit — Plusieurs villes ont les leurs.
5—Levant — Cours d'eau temporaire dans les régions arides — Artificiel, quelquefois.
6—Un parti politique le fait parfois sur une question primordiale — Diminua ou supprima les forces.
7—En avez-vous un bien garni pour les Fêtes? — Pronom personnel — Sert à introduire les verbes impersonnels.
8—Bramé, en parlant des chevreuils — Passai du grave à l'aigu.
9—Dans la gamme — Changer de peau.
10—Qui vend du linge — Machine hydraulique formée de godets.
11—La nôtre est celle de la drogue — Votre jugement l'est-il?
12—On y dépose ses vingt-cinq cents.

Solution du dernier numéro:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	V	E	L	A	T	I	O	N	S	■
2	O	C	■	V	A	S	A	R	D	■	A	S
3	U	R	E	E	S	■	R	■	Y	O	G	A
4	G	I	T	■	■	A	G	E	S	■	E	T
5	I	V	R	O	G	N	E	S	S	E	■	I
6	S	A	I	N	■	D	■	T	E	N	T	E
7	S	I	L	■	T	O	I	■	E	T	A	T
8	E	N	L	E	V	U	R	E	■	R	■	E
9	N	■	E	T	■	I	A	M	B	E	S	■
10	T	E	R	R	I	L	■	U	■	P	A	L
11	■	P	■	E	O	L	E	■	S	O	L	E
12	L	I	E	S	S	E	■	B	U	T	E	S



A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinémas

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "If you can't stop it You'll go blind": 1.40, 3.50, 5.40, 7.30, 9.20.
ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-3313. "Earthquake": 7.20, 9.30, sam. & dim.: 1.00, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30
AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "Dog Day Afternoon": 12.15, 2.30, 4.45, 7.05, 9.30.
BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1933. "Matinée Wives" et "Carny Girl"
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424, "Rollerball": 1.20, 5.30, 9.40, sam. & dim.: 1.55, 6.00, 10.05. "Branningan": 3.25, 7.35, sam & dim.: 12.00, 4.05, 8.10.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine est. "Le jour du fléau": 12.15, 4.40 9.20, "L'home du clan": 2.45, 7.10
CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "Un divorce heureux": 12.40, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "2001 Odyssée de l'espace": 6.15, 9.00 sam: 3.30, 6.15, 9.10 dim: 12.45, 3.30, 6.15, 9.00
CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "El Topo": 1.45, 4.10, 6.40, 9.10.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Funny Lady": 6.55, 9.30 sam. & dim.: 1.40, 4.15, 6.55, 9.30.
DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le vieux fusil": 7.30, 9.30, sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
DAUPHIN: (McLaren) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le retour du grand blond": 7.20, 9.20, sam. & dim.: 1.40, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
ELYSÉE: 35 Milton, 842-6053. Salle Renais: "Que la fête commence". 7.30, 9.30 sam. & dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dim. dernier spectacle à 9.30.
SALLE EISENSTEIN: "Partis pour la gloire", 7.30, 9.30. Sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
GREENFIELD 1: 519 Taschereau, 671-6129. "Histoire d'O": 7.15, 9.15, sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Histoire d'O". 7.15, 9.15, sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. samedi dernier spectacle à 11.15. **Salle 2:** "L'homme le plus sexé du monde" et "Chaleurs danoises" **Salle 3:** "Once is not Enough": 9.10, sam. & dim: 12.10, 4.40, 9.10 "Mandings": 2.20, 6.50. **Salle 4:** "Aho, au coeur du monde primitif": 6.00, 7.45, 9.30, sam. & dim: 1.05, 2.40, 6.00, 7.45, 9.30. samedi dernier spectacle à 11.15.
KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "The Land That Time Forgot": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Le Parrain 2": 7.30, sam. & dim: 12.45, 4.15, 8.05, 7.30
MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "Once is not Enough": 12.40, 4.55, 9.30 "Mandingo": 2.40, 7.15.
OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Mercredi: "La règle du jeu" de Jean Renoir (France 1939): 7.30 et 9.30.
PALACE: 698 Ste-Catherine O, 866-6999. "Story of O". 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
PAPINEAU 2: 4519 Papineau 521-6853. "Quand les jeunes filles sont en fleur" et "Ce que les étudiants ne racontent pas"
PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. "Dog Day Afternoon" 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40, samedi dernier spectacle à 11.55.
PARISIEN II: "La tête de Normande St-Onge" 1.05, 3.15, 5.20, 7.25, 9.30, samedi dernier spectacle à 11.35
PARISIEN 3: "3 Days of The Condor": 12.30, 2.35, 4.45, 6.55, 9.05 samedi dernier spectacle à 11.15.
PARISIEN 4: "Aho, au coeur du monde primitif": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10 samedi dernier spectacle à 11.10.
PARISIEN 5: "Jaws": 12.10, 2.20, 4.30, 6.45, 9.00 samedi dernier spectacle à 11.10
PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Diamonds": 7.15, 9.15, sam. & dim: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "Lies my FatherTold Me": 12.20, 2.15, 4.10, 6.05, 8.00, 9.55.
PLACE VILLE-MARIE PETIT: 777 Dorchester O, 866-2644. "Undercovers Hero": 1.10, 2.55, 4.40, 6.20, 8.10, 10.00.
PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent. 845-5215. "Afternoon Tease" et "Severine".
RIVOLI 1: 6906 St-Denis, 277-4129. "Histoire d'O": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Whiffs": 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.30.
SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Lies my Father Told Me": 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.20.
ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "Marianella": 2.25, 6.05, 9.35. "Pas d'or pour les requins": 1.00, 4.35, 8.10.
VAN HORNE: 6150 Côte-des Neiges, 731-8423. "Let's do it again": 12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.10.
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Lepke": 8.00, sam. & dim: 2.30, 6.10, 9.40 "L'amoureuse": 6.20, 9.40 sam & dim: 12.45, 4.25, 8.00
VERSAILLES: 7265 Sherbrooke 353-7880. **Salon bleu:** "Regards par le trou de la serrure" et "Le doigt dans l'oeil" **Salon rouge:** "Histoire d'O": 7.15, 9.15, sam. & dim: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Le téléphone rose": 7.15, 9.15, sam. & dim: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15
YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Welcome to My Nightmare": 1.00, 2.30, 4.00, 5.30, 7.20, 9.20
WESTMOUNT SQUARE: 931-2477. "3 Days of the Condor": 12.30, 2.30, 4.35, 6.45, 9.00.

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. Histoire du cinéma: "Umberto D" de Vittorio de Sica (Italie 1951): 7.30 Cinéma 65: "La vie heureuse de Léopold Z" de Gilles Carle (Québec 1965): 9.30.
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boulevard de Maisonneuve. 879-4349. Mercredi: Buster Keaton: "The Balloonatic", "The Goat" et "The Navigator": 7.00 Charles Chaplin: "Limelight" (E.U. 1952): 9.00.
VIDÉOGRAPHE: 1604 St-Denis, 842-9786. "On est au coton" de Denys Arcand. Tous les soirs à 8.00. Entrée libre. Jusqu'au 22 décembre.

Théâtres

LA POUDRIÈRE: Ile Ste-Hélène, 526-0821 "Ti-Jean voudrait ben s'marier" de Suzanne Lebeau, mise en scène de Jean Fugère, par le "Théâtre Le Carroussel". Les 12, 13, 14, 19, 20, 21 déc. et les 2, 3 et 4 janvier, à 14.00. Également à la Poudrière, les 26, 27, 28 et 29 déc: "Le petit monde de l'Ile Ste-Hélène "(revue de marionnettes) à 14.00 en français et à 16.00 en anglais. Entrée $2.50.
LE PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine: 523-1131 "Les Maquerelles" et "Les Mutilés" de Gaby Deziel-Hupé mise en scène de Gilles Provost, avec Mirielle Lachance, Christine Olivier, Caroline Carell et Jean-Pierre Cartier. Semaine et dimanche: 20.00, samedi: 19.30 et 22.30 Relâche lundi et mardi. Jusqu'au 21 déc.
ECOLE BOURGEOIS-CHAMPAGNAT: 2190 Bréboeuf 674-0234 "Noël sur la place" présenté par les étudiants de St-Vincent-de-Paul et St-Robert. Dimanche le 21 déc. à 20.00 Entrée libre.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine 861-0563. Relâche. "Marche, Laura Secord!" une parodie musicale de Claude Roussin, James Rousselle et Cyril Beaulieu, avec Dorothée Berryman, Albert Millaire et Pauline Martin. Du mardi au vendredi à 20.00, samedi: 21.00 et dimanche: 19.00. Jusqu'au 17 janvier.
T.N.M.: 84 ouest rue Ste-Catherine 861-0563.
Théâtre pour enfants: Le Théâtre des Pissenlits présente: "Les ballons enchantés" (marionnettes géantes et comédiens) Les 26, 27 et 28 déc. et les 2, 3 et 4 janvier à 14.00.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: (Place des Arts). Une production de la Compagne Jean Duceppe: "Bousi le et les justes" écrit et mise en scène par Gratien Gélinas, avec Robert Rivard, Yves Létourneau, Juliette Huot, Béatrice Picard, Jean-Pierre Masson, Nicole Filion, Jean Lajeunesse, Ghislain Tremblay, Angèle Coutu et Eric Gaudry. Du mardi au dimanche à 20.30. Jusqu'au 25 janvier.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, 523-1211. "Les hauts et les bas d'la vie d'une Diva": Sarah Ménard par eux-mêmes" de Jean-Claude Germain avec Nicole Leblanc et Gaston Brisson. Du mardi au dimanche: 20.30. Jusqu'au 20 décembre.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est avenue des Pins, 845-7277. Comédie musicale: "Le bonhomme Sept Heures" de Michel Garneau, musique d'André Angelini, mise en scène de Roger Blay. Avec Pauline Lapointe, Yves Labbé et Guy Nadon. Du mardi au dimanche à 20.30. Jusqu'au 20 décembre.

Variétés

CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691 Tous les mercredis à 22.00: "Place aux poètes" avec Janou St-Denis. Samedi: **Veillée de théâtre à 20.00**
CHEZ CLAIRETTE: 50 rue St-Jacques ouest, 843-7775. De mercredi à dimanche: "Pierre Jean".
PLACE DES ARTS: (Théâtre Maisonneuve). Mardi et mercredi: "Vienna Choir Boys", à 19.30
L'ATRE: 4461 St-Denis 845-8835. Samedi et dimanche: "Les Frères Brosse", à 21.00 et 23.00
LA CAVE: 473 rue du Portage, Mont-Laurier, (819) 623-1881 Vendredi: "Pierre Rochette", à 22.00 & minuit
LA CROUTE: 191 ouest, rue St-Paul 843-7444. De jeudi à dimanche: "Jean-Paul Tremblay" Vend. et sam: Le groupe "Eux Ote".
CENTAUR: 440 rue St-François-Xavier, 288-1229 "Dehors les clowns". avec Claude St-Denis, Lucie Bertrand et J.P. St-Michel. (spectacle pour toute la famille) Du 21 au 31 déc.
CAFÉ LA CHACONNE: 338 rue Ontario est, 524-5243. Jeudi: "Rafik Samman", (guitare classique) vendredi: "Mimi Printemps" (piano classique) samedi: "L'Ensemble vocal Miklos Takacs". A 21.30 Entrée: $1.00.
LE PATRIOTE: 1474 rue Ste-Catherine, 521-6666. "Tex" et "Bernard Dimey". Semaine et dimanche: 20.00, samedi: 20.00 et 23.00. Jusqu'au 21 déc.
ÉVÊCHÉ (Hotel Nelson): Place Jacques-Cartier, 861-5731. "Jesse Winchester", à 21.30 et 23.30
LE VIEUX CLOCHER: 64 Merry Nord (819) 843-1177. Relâche
CINEMA CHARLOT: rue St-Charles, Longueuil 272-9530. Vendredi le 19 déc.: "Concert Bach" sous la direction de François Dompierre. A minuit.
CAFÉ DU PORT, 356 Berri, 845-8765. Soupers naturistes, de 17.00 à 19.00. Jeudi: "Claude Roland" chansonnier, à 21.00 et 23.00.
IN CONCERT: 2 rue Le Royer, 861-5669. "John Abercaonbie", à 21.30 et 23.30
PLACE DES ARTS: Salle Wilfrid Pelletier. "Charles Aznavour", à 20.30 Jusqu'au 20 déc. (Relâche les 16 et 17 déc. Mardi et mercredi: "L'Orchestre Symphonique de Montréal", au pupitre: Zubin Mehta, soliste: Felicity Palmer, soprano, à 20.30
CAFE CAMPUS: 3315 Chemin de la Reine Marie. Relâche
FORUM DE MONTRÉAL: Samedi le 20 déc: "Manfred Mann" et "Mahogany Rush", à 20.00. Entrée: $6.00.
LA PORTUGAISE: 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Souper-spectacle dansant. Cette fin de semaine: "Paolo Noël". Jeudi et vendredi: 21.30 samedi 20.30 et 23.30, dimanche: 21.00. Tous les jours de 17.00 à 20.00: l'accordeoniste Matéus.
PLACE DES ARTS: (Théâtre Maisonneuve) Vendredi le 19 déc: "Bruce Springsteen", à 20.00
EGLISE ST-ALPHONSE: boul. Crémazie (coin Berri) L'ensemble Vocal Musica Viva présente un concert de chants de Noël religieux et folkloriques. Samedi le 20 déc. à 20.30. Entrée libre.

Télévision

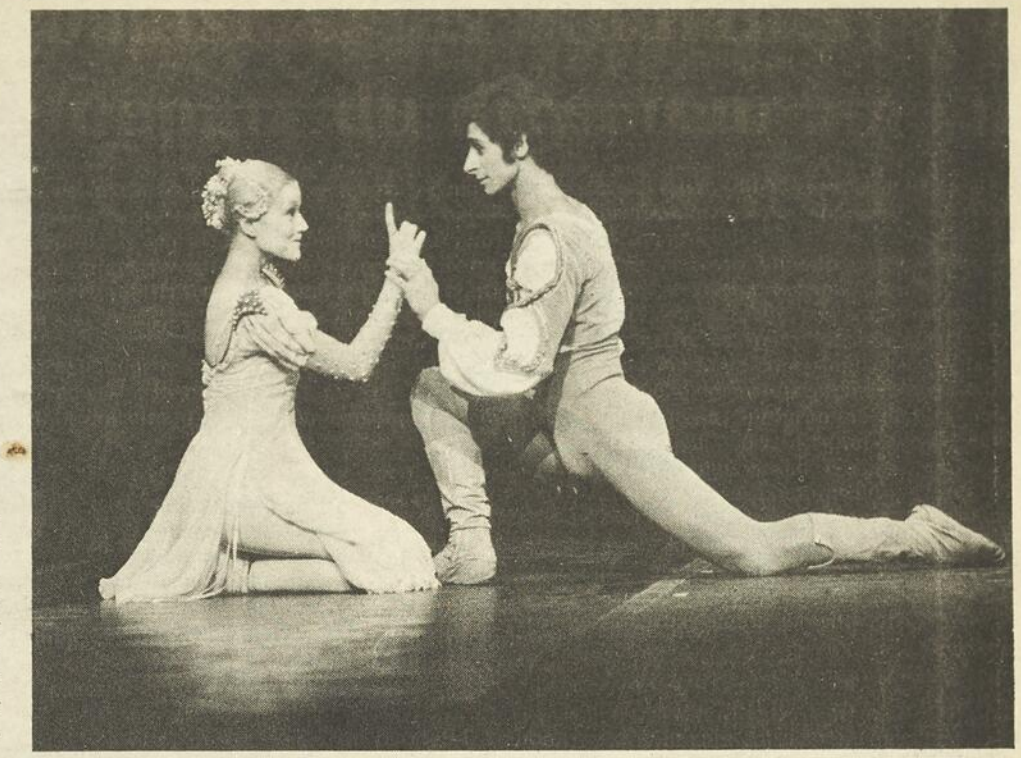
10.15
2 (9) (11) 13 Minute Moumoute! - Enfant
10.30
2 (9) (11) 13 Conseil-Express
4 Pour vous... mesdames
5 6 Mr. Dressup - Enfant
12 McGowan & Co. - Magazine
11.00
2 (9) (11) 13 Les recettes de Juliette
4 Bonjour comment ça va?
5 6 Sesame street - Éducation
12 Definition - Jeu
11.30
2 (11) Rinaldo Rinaldini - "Le colmpte de Tessin". Film d'aventures réalisé par Harald Mueller.
4 Information-Santé
(9) 13 Rue principale
12 The Joyce Davidsor Show
11.45
4 La météo
7 10 Les p'tits bonshommes
30 Dessins animés
11.50
4 Les informations
12.00
2 (11) Francis au pays des grands fauves - Aventure
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean Show - Variétés.
7 Informa 7
12 The Flintstones - Dessins animés
30 Outaouais aujourd'hui
12.20
10 Le 10 vous informe
12.30
2 (9) (11) 13 Les coquelluches - Variétés.
7 10 30 Les Tannants - Variétés.
12 Matinee with George Balcan - "Wonder woman", E.U. 1973. Film d'aventures de R. O'Neil avec Ross Hagen, Nancy Kwan et Sid Haig.
12.55
5 6 News
1.00
4 Les Tannants - Variétés.
5 Movie time - "The inside story", E.U. 1948.
6 Love american style
1.30
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
6 The Larry Solway show
7 Pourquoi pas? - Magazine
10 À votre service
17 Émission du ministère de l'Éducation
30 Vivre en harmonie - Magazine
1.35
2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui - Magazine. Entgrevue avec un représentant d'une agence de rencontres.
2.00
4 Cinéma - "Le prince esclave", It. 1952. Conte fantastique de P. Francis avec Eleanora Ruffo.
6 All in the family
30 Campus
2.15
7 10 Ciné-mercredi - "Le mystère de la chambre jaune", Fr. 1949. Comédie policière de H. Aisner avec Serge Reggiani.
17 Les Oraliens - "Coups de vent".
2.30
2 (9) (11) 13 Cinéma - "Dieu a choisi Paris", Fr. 1969. Film de montage de G. Prouteau avec Jean-Paul Belmondo.
5 6 The Edge of night - Téléroman.
12 What's the Good Word - Jeu
17 Les cent tours de Centour - "Au volant".
30 Les affaires à tout l'monde
2.45
17 Tourlou
3.00
5 6 Take thirty - Actualité
12 Another World - Téléroman.
17 Rythmes
30 Flipper
3.30
4 Le sac "décolle".
5 6 Celebrity Cooks
17 Dix enfants au soleil
30 Fanfan Dédé
4.00
2 (9) (11) 13 Bobino - Enfant
5 6 Forest Rangers - Aventure
7 10 30 Capitaine Scarlet
12 Celebrity Dominoes - Jeu
17 Un p'tit coup de coeur
4.30
2 (9) (11) 13 Picotine - Enfant
4 Robin fusée
5 6 Comin'up Rosie
7 10 30 Patofville - Enfant
12 The Flintstones
17 Si on s'y mettait
5.00
2 (11) Vivre et survivre "La mer de Cortez".
4 Le Père Noël
5 6 Nic 'N' Pic - Enfant
7 10 30 Voyage au fond des mers
(9) 13 Cinéma de 5 heures - "Le dictateur", E.U. 1940. Comédie satirique réalisée et interprétée par Charlie Chaplin avec Paulette Goddard et Henry Daniell.
12 It's your move - Jeu
17 L'âge de la parole
5.15
4 Jinny
5.30
5 6 The Partridge family - Comédie.
12 The New Price is right
17 La vie qu'on mène à l'assemblée nationale
5.45
4 Intermède
5.50
4 Votre foyer madame
5.55
4 La météo
6.00
2 (11) Ce soir
4 7 10 30 Parle, parle, jase jase...
5 6 The City at six - Information
12 Pulse - Information
17 Au coeur des mots
6.15
17 La famille Papier
6.30
(11) Nouvelles régionales
17 Retrait ouverte ou fermée
7.00
2 Destination: Monde - Jeu "Le Japon".
4 Aujourd'hui le 17 décembre

2 CBFT Montréal (R.-C.)
4 CFCM Québec (TVA)
5 CKMI Québec (CBC)
6 CBMT Montréal (CBC)
7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
10 CFTM-TV Montréal (TVA)
11 CBVT Québec (R.-C.)
12 CFCF-TV Montréal (CTV)
13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

5 Around the City with Bob
6 Bon appetit
7 Le mal du siècle
12 The Jeffersons.
(9) Le 9 vous informe
10 Le 10 vous informe
(11) Faut le dire
13 Le 13 vous informe
17 Des arts et des Hommes
30 Le quotidien - Information
7.30
2 (11) Consommateurs avertis
4 7 10 30 Le ranch à Willie - Musique western.
5 6 A Communiquer
(9) 13 Les Pierrafeu
12 McGowan & Co.
17 Poste Frontière - "Bresil: Rien a perdre".
8.00
2 (9) (11) 13 L'enquête sur le crime organisé - Le point sur la deuxième série des audiences de la CECO. Extraits des audiences.
4 Les grandes productions - "Bataille au-delà des étoiles", Jap. 1968. Film de science-fiction.
5 6 The Nature of things
7 10 Les grandes Productions - "Les folles années de Laurel et Hardy". E.U. 1965. Film de montage de R. Youngson.
12 Wednesday night movie - "Plaza suite", E.U. 1970. Film à sketches de A. Hiller avec Walter Matthau, Maureen Stapleton et Lee Grant.
30 Les grandes productions - "La valse des truands", E.U. 1969. Drame policier de P. Bogart avec James Garner, Gayle Hunnicutt et Rita Moreno.
8.30
5 6 Music in our time".
17 D'un québécois à l'autre - Au cours d'un périple au marché Jean-Talon, dans le quartgier italien, rue Saint-Laurent, au restgaurant, les immigrés italiens se révèlent tels qu'ils sont dans leur intégration à un nouveau rythme de vie tandis que les québécois les regardent vivre d'un coin de l'oeil; parfois avec timidité, une certaine amitgié et quelques vieux préjugés.
9.00
17 Au pays des Lutrins
9.30
2 (9) (11) 13 Une democrate Thérèse F.-Casgrain
17 Approche - "La sexzalité du troisième age".
10.00
4 7 10 Qui dit vrai - Panel
5 6 Upstairs Downstairs
30 Gens de parole
10.30
2 (9) (11) 13 Téléjournal
4 7 10 30 Les nouvelles TVA
12 As it is
10.50
2 (9) (11) 13 Nouvelles du sport
11.00
2 (9) (11) 13 Cinéma Canadien - "Taureau", Can. 1972.
4 La météo
5 6 12 News
7 Informa 7
10 La couleur du temps
30 Outaouais aujourd'hui
11.05
4 Ciné-4 "La dame de l'aube", Esp. 1966. Drame fantastique de F. Rovira-Beleta avec Dolores Del Rio.
7 10 Sans pantoufles - "Mon oncle du Texas", Fr. 1962. Comédie de R. Guez.
11.20
12 Pulse
11.22
6 Viewpoint - Information
5 The Merv Griffin Show - Variétés.
11.30
6 Montreal Tonight - Information
30 Ciné 11h30 - "Le désordre et la nuit", Fr. 1957. Drame policier de G. Grangier avec Jean Gabin, Nadja Tiller et Danielle Darrieux.
11.55
6 Don Kershner's Rock Concert
12.00
12 The 12 Midnight movie - "Chubasco". E.U. 1968. Drame psychologique de H. Miner avec Christopher Jones, Susan Strasberg et Richard Egan.
12.30
2 (11) Ciné-nuit - "Don Camillo, monseigneur", It. 1961. Comédie de C. Gallone avec Fernandel, Gino Cervi et Gina Rovere.
12.45
10 Le 10 vous informe
12.50
4 Ciné-4 - "La femme du bout du monde", Fr. 1937. Drame de J. Epstein avec Germaine Rouer, Charles Vanel et Jean-Pierre Aumont.

Pourquoi pas des Grands Ballets Québécois ?



par Suzanne Asselin

Le magazine Maclean du mois de décembre consacre plusieurs pages à un reportage sur l'état de la danse au Québec. Chose surprenante? Non pas. L'enquête menée par Yves Taschereau décrit avec assez d'exactitude l'atmosphère plutôt malsaine qui perdure dans ce domaine. Cet article a aussi le mérite de lever le voile sur les années de misère endurées par une génération de danseurs et de professeurs francophones souvent retenus à l'arrière-scène. Même si beaucoup de critiques sont instinctivement dirigées contre Madame Chiriaeff (celle qui a fondé et dirigé adroitement la compagnie des Grands Ballets canadiens), il ne faut pas l'accuser de tous les torts. Les gouvernements de l'époque n'ont pas assumé leur part de responsabilités en ce domaine. Par ignorance, peut-être. Par mauvaise volonté, surtout.

"J'sus pas capable moé"

S'il y a eu une époque où les danseurs se sentaient brimés psychologiquement et physiquement, cette période est maintenant révolue. Passé est le temps des complexes, le temps du "J'sus pas capable moé". La danse explose depuis au moins cinq ans. Tant au niveau professionnel qu'à celui des loisirs. Comme l'indique Taschereau, plus de 8,000 étudiants inscrits dans 22 écoles à Montréal (reconnues par le ministère de l'Éducation) et 21 écoles réparties à travers la province sont l'expression même d'une génération qui a un besoin vital de traduire ce qu'elle a dans les tripes, par un medium qui lui a trop longtemps été fermé.

Même si la société des années '40 et '50 condamnait (souvent par l'opposition radicale du clergé) la danse comme un "art où l'on perd son âme", cela n'est pas une raison suffisante pour que ceux qui s'y sont engagés n'aient pas percé. Bien sûr, tout le monde ne peut pas faire carrière dans la danse. Mais comment expliquer que si peu de Québécois francophones fassent partie de la troupe des Grands Ballets?

"Ferme ta gueule, pis danse"

Beaucoup de jeunes qui auraient voulu vivre de la danse sortent de ce milieu amers et déçus. Marie a passé cinq années de sa vie à l'école des Grands Ballets et en a très long à dire sur les frustations causées par ce milieu: "Le manque de stimulation est évident. On détourne ceux qui expriment le désir de faire carrière avec la compagnie vers l'enseignement ou vers d'autres formes de danse, comme le folklore ou la danse moderne. C'est un monde kafkaesque. On te refuse la permission de suivre une classe supposément trop difficile, sans d'autres explications. Le nom des classes change d'année en année de telle sorte que les étudiants ne savent plus où ils en sont rendus dans leur formation. On nous fait piétiner sur place jusqu'au découragement. Pendant ce temps, tu payes quelque $600 par année (quand tu n'as pas de bourse) à te lever la patte pour des cours qui ne répondent pas à tes aspirations."

Du côté des professeurs, la situation n'est guère meilleure. Un professeur qui préfère, dans les circonstances, garder l'anonymat, ne se gêne pas pour dénoncer le "climat de terreur et d'insécurité" qui règne dans la compagnie. Il ne faut pas se le cacher, au Québec, c'est Montréal qui est le centre de la danse et jusqu'à tout récemment, c'est la compagnie des GBC qui menait le bal sur le dos des petites troupes. "Au lieu de canaliser les énergies de façon positive, on entretient une rivalité entre les élèves. Celles qui sont classées dans le cours général, (celles qui n'ont aucune chance de faire carrière), sont maintenues dans une position d'infériorité par rapport à celles qui sont classées dans l'intermédiaire (celles qui ont une chance sur 300 d'entrer dans la compagnie)."

Dans les écoles des GBC en-dehors de Montréal, on ne reçoit que les miettes. Très peu de professeurs sont intéressés à aller enseigner sur la Côte Nord par exemple. Alors on envoie à peu près n'importe qui. Du moment que les cadres sont remplis."

La danse aux prises avec la langue

De surcroît, le problème de la langue vient se greffer à l'ensemble. En effet, la GBC ne compte que 6 danseurs francophones sur 36. Mais beaucoup de petites troupes n'échappent pas à ce ratio. On est même allé jusqu'à franciser certains noms. Après tout, il faut sauver la face. On remarque ainsi que cette troupe compte beaucoup d'Américains dans ses rangs (20 sur 36). Aussi, il n'est pas osé de dire que la plupart des cours se donnent en anglais.

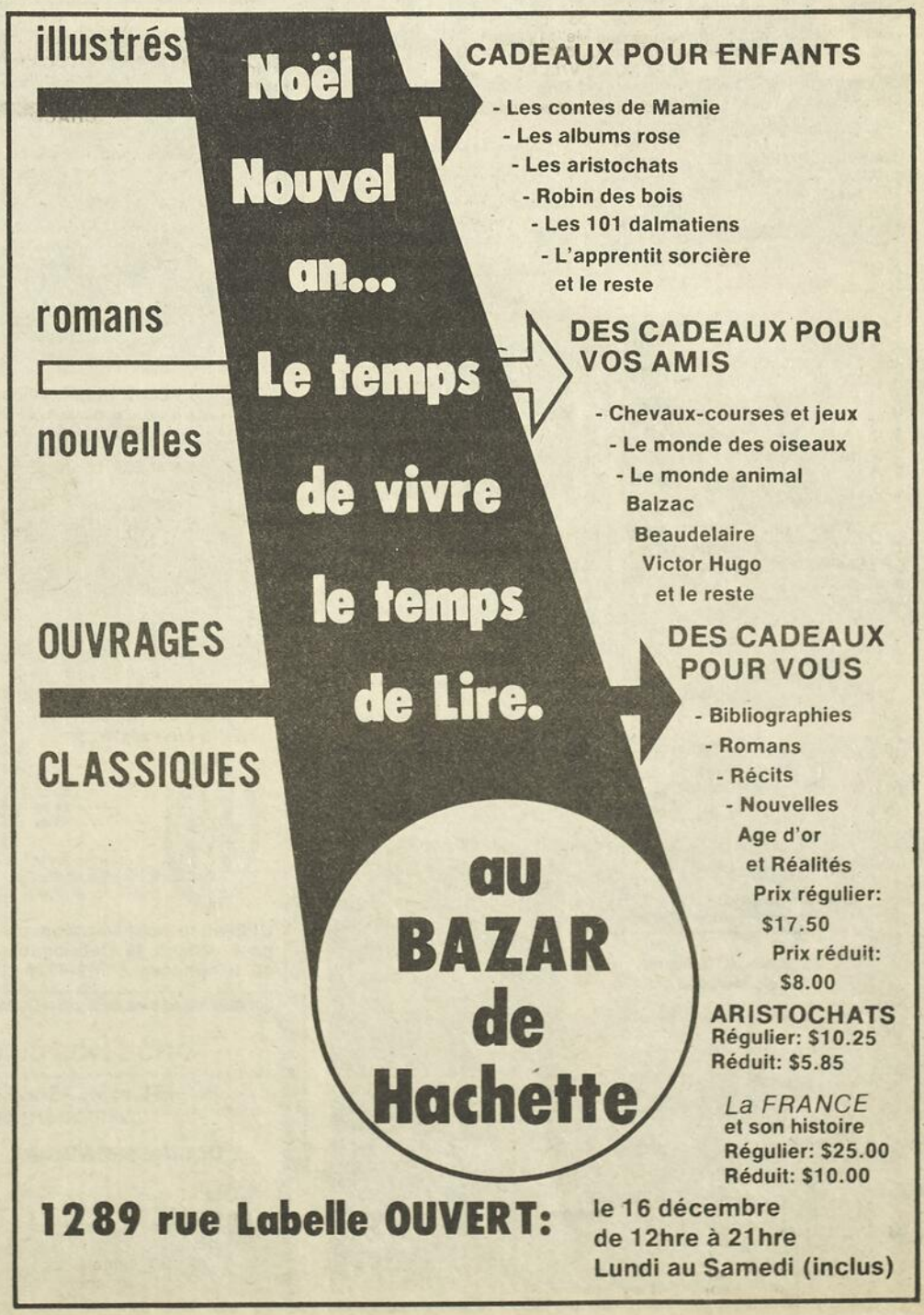
Les "Grands Ballets Québécois". Et pourquoi pas?

Même si le ministère de l'Éducation patronne une école de danse à Montréal (LE JOUR en a parlé cet été et vous en reparlera bientôt), le problème n'est pas réglé pour autant. À qui la faute? À tout le monde. C'est la faute aux Néo-Québécois qui n'ont pas su se québéciser (ou ne l'ont pas voulu) et qui ont maintenu la danse et les danseurs en général dans un carcan. Mais c'est surtout la faute au gouvernement québécois qui n'a pas voulu mettre la main à la pâte.

En négligeant d'émettre des politiques pour réglementer la danse et surtout en n'accordant qu'une aide monétaire très marginale, le gouvernement a fait bien peu. Juste assez pour dire que Montréal a une troupe de danse soi-disant professionnelle. Ca fait chic dans les milieux bourgeois.

Ceux qui sont en place n'ont pas su ou plutôt voulu trouver des talents québécois. Ca explique pourquoi la danse, à l'heure actuelle, est si dépourvue d'une pensée typiquement québécoise. Nos traditions valent bien celles des autres. Pourquoi pas avoir une troupe nationale qui serait un reflet plus fidèle de notre société... avec des danseurs québécois?





en coulisses



par Lise Lapierre

La politique selon Lise Payette

Vendredi soir dernier, je regardais pour la première fois à Radio-Québec l'émission animée par Lise Payette "Mêlez-vous de vos affaires". Et depuis ce jour, je ressens un malaise.

Je me souviens que madame Payette avait déclaré aux journalistes quand elle est devenue titulaire de ce programme: "Maintenant, je ferai de la politique à ma façon".

Est-ce que le fait de poser des questions, parce que c'est là son seul rôle, pourrait laisser entendre qu'elle dirige à sa façon un système de confession, à la suite de quoi vient l'occasion pour les spécialistes d'expliquer le comportement de chacun?

C'est une bizarre façon que de faire de la politique!

D'autre part, trois mois et demi plus tard, soit cette semaine et surtout la semaine dernière, Lise Payette déclare ni plus ni moins la guerre à tout ce qui sent "la politique". Et on se demande si le peuple québécois qui l'a suivie sur la montagne osera la suivre dans ce combat?

Un thème bizarre

L'étiquette, la marque de commerce de Lise Payette, c'est "POLITIQUE". Un terme de plus en plus gênant dans sa bouche.

Lors de son émission "Appelez-moi Lise", elle utilisait les politiciens, les joueurs de hockey, les vedettes de la chanson. Tous étaient sur le même pied. Et très souvent tous ils étaient là pour faire une promotion personnelle sur ce qu'ils avaient à nous vendre, nous gens du public.

A "Lise Lib", le même phénomène se déroule. Elle mêle tout: la politique et le "SHOW", C'est un fait que les politiciens sont devenus des marionnettes et surtout depuis que Lise Payette fait de la télévision. Elle voulait tellement faire des affaires publiques et passer pour intelligente que la pêche fut bonne quelques années. On croyait même que cela se passait en eau claire, mais de plus en plus, cela est apparent, c'est en eau trouble que ça se passe.

Or, maintenant, c'est sous la bannière "Mêlez-vous de vos affaires". Le titre est plutôt bizarre pour la mission que cette animatrice se donne.

Vendredi soir, il était question de la mère célibataire. De jeunes femmes, leurs parents et des spécialistes ont tenté de nous faire comprendre le pourquoi de garder un enfant, de le faire adopter ou pourquoi carrément on avait recours à l'avortement.

Dans une émission du genre, le spécialiste est important puisque c'est ce dernier qui donnera bonne conscience à l'émission. C'est ni plus ni moins, la conclusion: tout le monde a raison quand on connaît le motif.

Son refus des lignes ouvertes

Il y a cinq ans à peu près, madame Lise Payette disait ne pas vouloir faire de lignes ouvertes. Elle n'était pas madame Bell Canada. Par la suite, une demi-heure chaque jour, elle en a fait à CKLM.

Or, je ne peux m'empêcher de reconnaître une grande similitude de la formule utilisée dans "Mêlez-vous de vos affaires" et une émission de "lignes ouvertes". Pour y participer, dans les deux cas, il suffit de raconter sa vie... de donner les raisons pour lesquelles on fait ou ne fait pas telle chose... le pourquoi de penser d'une telle façon plutôt que d'une autre.



L'honnêteté serait peut-être de croire que parce qu'on voit les gens, c'est quand même à la télévision, que ceux-ci sont davantage réels. On enlève si on veut l'incognito. Mais cela ne change rien, selon moi, puisqu'on ne sait pas de quelle façon la sélection est faite pour le choix des personnes invitées et de plus, se sentent-elles libres de dire tout ce qu'elles pensent?

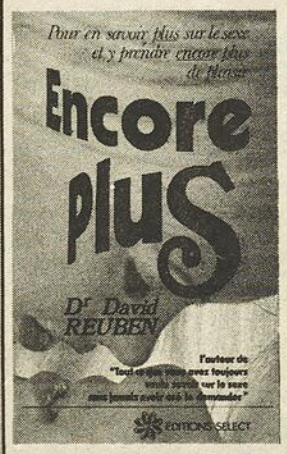
Lise Payette, c'est dommage, mais elle a perdu énormément de crédibilité. Et ce pour une seule chose. C'est qu'elle sérénade comme les politiciens. Ses seuls crédits maintenant sont les postes qui l'engagent. Mais, seule, elle est excessivement dangereuse et manque de sérieux. Le but de ses questions est souvent malhonnête. C'est peut-être ce qu'elle appelle faire de la politique à sa façon. Mais alors... où est l'objectivité de l'intervieweur?

Sa nature maligne lui a donné le pire défaut, celui qu'elle ne supporte pas chez les autres: la FATUITE...

279-4515

LIVRAISON A DOMICILE
MONTRÉAL
LAVAL
RIVE-SUD

PRESSES SELECT LTEE



ENCORE PLUS
"Le manuel du nouvel art d'aimer"
Dr. D. Reuben
Le docteur D. Reuben est l'un des artisans de cette révolution sexuelle dont on parle tant.
No 4, 240 pages $6.95

Librairie Dussault Ltée



Les saisons de l'Esquimau
Un regard particulier sur un monde qui disparait.
Dans un texte vivant et des photos de la plus haute qualité, Bruemmer vous présente l'Inuit, son pays, ses coutumes, sa philosophie, son mode de vie. Un mode de vie en disparition car la venue du blanc a bouscule les traditions millénaires esquimaudes etcompromis leur survie.
No-U-2 $18.95

FRANCE-QUEBEC



La cuisine à l'italienne
Giorgio Marcolungo
300 pages, 300 photos couleurs, 300 recettes choisies parmi les meilleures de la cuisine italienne. Un itinéraire gastronomique fournissant d'utiles précisions sur les spécialités régionales et un dictionnaire donnant la signification des principaux termes utilisés dans les recettes! Buono apetito!
NO-R-2, $19.95



N.M.I.L.
QU'EST-CE QUE C'EST?
500 mots expliqués par le texte et par l'image.
Livre cadeau.
No 4 $15.95

MESSAGERIES DE L'ETOILE INC.
APPORTE CHEZ-VOUS LES LIVRES QUE VOUS AIMEZ

DISPONIBLES EN LIBRAIRIE

"J'ai Lu" La collection qui choisit bien ses livres.
J'AI LU
• $1.75
•• $2.30
••• $2.90
•••• $3.45
LA MOINS CHERE DES COLLECTIONS DE POCHE
Utilisez le coupon-réponse pour obtenir le Catalogue ou téléphonez à 279-4515.

Editions Paulines



Jacob Streit
EDUCATION, ECOLE, FAMILLE
Jacob Streit livre à l'attention des parents et des éducateurs les fruits de plus de trente ans d'expériences et de recherches pédagogiques. Ses remarques de bon aloi contribueront à rétablir un équilibre que notre civilisation a gravement compromis.
No 5, 192 pages $5.00

J. 17-12-75
POUR NOS CLIENTS ELOIGNES:
ECRIRE à: MESSAGERIES DE L'ETOILE INC.
8145 ST-HUBERT, MTL., P.Q.
JE DESIRE RECEVOIR LES NOS ☐ ☐
NOM . . . . . .
ADRESSE . . . . . .
VILLE . . . . . .
☐MANDAT-POSTE ☐CHEQUE ci-joint la somme de $ . . . . .

pour avoir réponse à tout
petit ROBERT
petit ROBERT 2

tnm théâtre du nouveau monde
84 ouest, rue ste-catherine
tél. 861 0563
JUSQU'AU 17 JANVIER
billets en vente maintenant



par Marc Gilbert

La chaîne Télémutuel

Le CRTC est mal pris. Est-ce qu'on aura bientôt une nouvelle chaîne de télévision à Montréal et à Québec? Impossible à dire. En tout cas, si le CRTC accepte la demande de Civitas (Télémutuel), les commissaires peuvent dire "bye bye" à leur crédibilité. Car ils savent bien que, dès l'attribution du permis, ils auront perdu tout contrôle, par exemple, sur Télé-Métropole ou sur Radio-Mutuel. Pendant les années à venir, le CRTC se verra donc accusé d'avoir livré la population québécoise à un deuxième canal 10.

Principes et "business"

Le CRTC peut aussi rejeter la demande de Civitas. Malheureusement, le Conseil a déjà jugé il y a deux ans de la nécessité et de la possibilité de créer une autre chaîne de télévision commerciale au Québec. Et le CRTC est fort sur les principes. Il ne reviendra pas sur celui-là.

Du point de vue "business", le problème est pourtant beaucoup plus simple. On veut que Radio-Canada se débarrasse de la publicité. Mais avant cela, il faut trouver un concurrent pour éviter que Télé-Métropole ait le monopole de la publicité. Puisqu'il s'agit de combattre le feu par le feu, Télémutuel est sûrement alors le concurrent tout indiqué.

Mais le CRTC reste responsable de la propriété collective que constituent les ondes publiques. Devant un problème aussi épineux, les membres du Conseil prendront peut-être panique. Et le propre de ceux qui paniquent, c'est de tergiverser au lieu d'agir. Le CRTC décidera peut-être de reprendre entièrement l'étude du dossier. Les paris sont ouverts.

Prendre un p'tit coup

Puisqu'on parle de CRTC et de règlements, vous savez sans doute qu'on interdit à la radio et à la télévision les commerciaux des distilleries pour éviter évidemment de faire grimper la vente de spiritueux. Cela n'empêche pas, dans le temps des Fêtes des compagnies telles que Seven-up d'annoncer leurs produits conne des "mixers" parfaits. Commercial typique: sur fond sonore de party trois personnes ont une conversation où il n'est question que de mélanges alcoolisés. Les mots "mixers", "p'tits mélanges", reviennent au moins sept ou huit fois en soixante secondes. Si on empêche les distilleries d'annoncer leurs produits, on pourrait peut-être aussi imposer un code d'éthique qui empêcherait les compagnies de liqueurs douces de faire augmenter directement la vente des spiritueux.

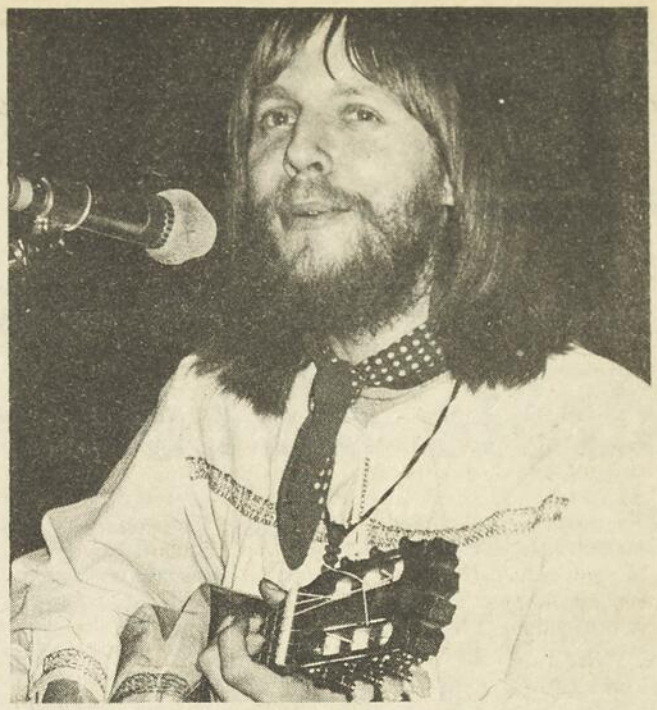
Les bébelles

CJMS a ramassé 100,000 jouets en 24 heures pour les pompiers-bricoleurs, CKAC en avait déjà récolté 40,000 deux semaines plus tôt. Aors tout le monde se dit: "Qu'est-ce qu'on va faire avec 150,000 jouets? C'est beaucoup trop pour le nombre d'enfants déshérités." Réponse: D'abord sur 150,000 jouets, beaucoup sont irrécupérables. Ensuite un "Dinky Toy" ou un 45 tours platte, ça ne fait pas beaucoup sous un sapin. Il faut donc souvent rassembler plusieurs de ces petits jouets pour constituer un bas de Noël acceptable. Résultat: de 150,000 jouets, on arrive à 30,000 ou 35,000 cadeaux qui seront pratiquement tous distribués, sauf un faible pourcentage.

A ne pas manquer

Ce soir à 20h au canal 2 un spécial de 90 minutes sur la CECO. Cette émission animée par Normand Lester et Paul-Emile Tremblay met en vedette les grands noms de l'actualité: Paolo Violi, Vic Cotroni (dit le silencieux) et la famille Dubois. Plus vrai que "Les incorruptibles", plus passionnant que le meilleur roman.

Plus tard en soirée, à 23h, Cinéma Canadien présente "Taureau", un très beau film de Clément Perron. Enfin, samedi matin, si vous vous sentez prêts à un bain de foule enfantine, vous pouvez assister gratuitement à l'avant-première du film "La poursuite mystérieuse" dans quatre cinémas différents. Il faut cependant se procurer des laisser-passer à CJMS, 1700, rue Berri.



Les Lundis de l'Evêché

Sans bruit, sans publicité, les Lundis de l'Evêché commencent à attirer un certain public. Avant-hier, la scène de l'Evêché était occupée par Robert Paquette, un Robert Paquette chaleureux, convaincu. Il est à préparer un deuxième microsillon et il n'est pas question pour lui, avant le lancement de ce disque, qu'il présente un nouveau spectacle à l'Evêché. Lundi soir, en somme, il y est venu pour renouer le contact avec ses amis... qu'il n'a d'ailleurs pas déçu. Ainsi, chaque lundi soir, dans la plus grande simplicité, la scène de l'Evêché est ouverte à qui veut bien s'en servir.

POUR UNE FIN D'ANNÉE FLEURIE
JARDIN DE l'Orchidée INC.
LIVRAISON METROPOLITAINE
FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS
TEL.: 721-2027
3442 EST JEAN-TALON MONTREAL

8 jeme salon des métiers d'art du québec
TOUS pour UN les artisans salon
Jusqu'au 21 décembre
Derniers jours salon
UN pour TOUS
place bonaventure du 6 au 21 décembre midi à 22 h entrée libre

5e SEMAINE DE SUCCES PHENOMENAL!
UNE SENSUALITÉ INEXPLORÉE... 18 ANS
histoire d'
un film de Just Jaeckin
PALACE 698 STE CATHERINE O 866 6991 · VERSAILLES 7265 SHERBROOKE E 353 7880 · RIVOLI ST DENIS BELANGER 277 3125
DORVAL 260 AVE DORVAL 631 8586 · LAVAL CENTRE LAVAL 688 7776 · GREENFIELD PL GREENFIELD PARK 671 6129
DU NORD-ST-JEROME, CHAMPLAIN-STE-FOY, REX-BEAUCEVILLE


CASSE-NOISETTE
27-28-31 décembre 2-3-4 janvier 14h30
27-28-30 décembre 2-3 janvier 20h30
Billets: $3 - $4 - $6 - $8
ÉTUDIANTS* et ENFANTS: Demi-prix sur les billets de $8. (*carte d'étudiant requise à l'entrée)
EN VENTE: aux guichets de la Place des Arts, Montréal Trust, Place Ville-Marie et aux Grands Ballets Canadiens, 5415 chemin Reine-Marie ou, achetez vos billets par téléphone avec CHARGEX: 487-2200
Renseignements: 487-2200
LES GRANDS BALLETS CANADIENS
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112


Pierre David présente
Une Sélection des Films Mutuels
un film de Edouard Molinaro
Le téléphone rose
14 ANS
avec Mireille Darc Pierre Mondy
VILLERAY ST-DENIS-JARRY, 388-5577
SEM.: 7.15-9.15, Sam.-Dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

Pierre David présente
Une Sélection des Films Mutuels
14 ANS
AHÔ AU COEUR DU MONDE PRIMITIF
un film de François Floquet et Daniel Bertolino

PARISIEN-4; 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, LAVAL-4; Semaine 6.00, 7.45, 9.30.
Samedi & Dimanche 1.05, 2.40, 4.20, 6.00, 7.45, 9.30.
4e SEM.
cinemas LE PARISIEN 5 480 Ste CATHERINE O. 866-3856
CINEMAS Laval 5 CENTRE LAVAL 688-7776
-aussi- BOITE à FILMS (St. Jean)

Compagnie Jean Duceppe 1975 INC
en collaboration avec CJMS
Dernière de mort d'un commis-voyageur
JUSQU'AU 18 JANVIER
...la pièce surprise du temps des fêtes
BOUSILLE ET LES JUSTES
DE GRATIEN GÉLINAS
Billets en vente maintenant
Relâche les lundis et les 24,25,26,31 décembre 1er et 2 janvier
LA MORT D'UN COMMIS VOYAGEUR à l'affiche jusqu'au 10 décembre
THEATRE PORT-ROYAL 842-2112

Ce soir au Forum

Laperrière reste réaliste devant cette drôle de confrontation Junior-Sélects!

par
Jean-Marc Desjardins

On peut certainement pas taxer Jacques Laperrière d'irréaliste. A la veille du match qui opposera une formation d'étoiles junior du Québec aux Sélects de Moscou ce soir au Forum l'instructeur du Junior de Montréal ne se fait pas d'illusions.

"La seule chose que je peux vous dire, a lancé en haussant les épaules l'ex-défenseur du Canadien, c'est que mes joueurs sont prêts et ils sont en forme. Pour ce qui est des autres joueurs des Voyageurs de Halifax et ceux des équipes de la Ligue junior Majeure du Québec, je n'en sais rien, mais ils devront patiner d'abord..."

En fait, la situation est quelque peu bizarre. La formation qu'aura à diriger ce soir Laperrière est formée de huit joueurs du Junior, cinq joueurs des Voyageurs de la Nouvelle Ecosse et quatre autres de diverses équipes de la LJMQ. Et tout ce beau monde fera connaissance sur la glace du Forum ce matin à 10.30 heures.

"Nous n'avons pas le choix, poursuit Laperrière, le Junior tout seul n'est pas assez fort pour faire face à une telle opposition et comme les équipes qui nous fournissent du renfort évoluent également dans des ligues, elles ont aussi un calendrier à respecter. Il n'est donc pas question d'un système de jeu en ce qui nous regarde.

"Chacun devra fournir son maximum et nous nous ajusterons au fur et à mesure que le match progressera."

Côté motivation, il n'y aura toutefois pas de problèmes.

"Cela fait plus d'un mois que les gars me demandent qui jouera contre les Russes. J'ai choisi les plus vieux, les 18 et 19 ans, à l'exception du gardien de buts substitut, Marco Barron, qui n'a que 16 ans. Ceux qui avaient le mieux joué au cours de la saison et les "vétérans" avec l'équipe ont reçu préférence. Et je n'ai pas besoin de leur parler bien longtemps, ils veulent gagner. Quant aux joueurs de l'extérieur, soit Kelly Fairbank, Mike Polish, Gilles Lupien, Hank Bloom, Pierre Mondou, Michel Bossy, Daniel Geoffrion, Réal Deblois et Benoit Gosselin, ils savent qu'il y aura beaucoup de dépisteurs dans les estrades et eux aussi auront quelque chose à prouver. De ce côté-là je ne m'inquiète pas."



Les Sélects... lors de leur arrivée à Dorval hier soir.

Laperrière a surtout insisté techniquement sur un aspect offensif qui est devenu une spécialité des Soviétiques, soit le jeu d'attirée de l'ailier le long de la rampe et la passe facultative vers le centre, selon la réaction du défenseur.

"Les Russes exécutent à perfection cette percée, mais ils semblent avoir plus de difficultés à la contrer. C'est pour cette raison que nous mettrons l'accent là-dessus. Mais, à part ça, notre seul effort technique devra reposer sur le patin."

Que penser de ce genre de confrontation pour le moins inégale? La plupart des représentants montréalais ont moins de 20 ans et sont de véritables juniors alors que les Selects alignenent pour la plupart des vétérans de 26 et 27 ans aguerris en compétition internationale.

De plus, ajoute Laperrière, les Soviétiques changent d'alignement d'un match à l'autre et ils donnent d'autres numéros aux joueurs de façon à ce que nous ne puissions les reconnaître. Qui sait s'il n'y aura pas dans cette équipe une poignée de joueurs qui font partie de la grosse équipe de l'Armée rouge?

"S'ils décident de mettre le paquet et de lancer sur la glace leurs meilleurs éléments... je ne suis pas le bon Dieu. Chose certaine, le spectacle vaudra la peine."

Rappelons que les Sélects ont perdu avant hier à Edmonton leur premier match depuis le début de leur tournée au Canada. Ils avaient auparavant défait les Voyageurs de Halifax, les 67's d'Ottawa de la LJMO et une formation junior de Winnipeg.

Pour pallier à l'absence de politique en ce domaine

Neuf organismes réclament la création prochaine d'un ministère du Loisir

QUEBEC (PC) – Neuf des principaux organismes en loisir du Québec ont demandé, mardi, au gouvernement Bourassa la création prochaine d'un ministère du Loisir.

Dans un mémoire d'une quinzaine de pages, ces "organismes de regroupement" estiment que la création de ce ministère, déjà promis par le gouvernement, devrait être de type "absolu", c'est-à-dire qu'il rapatrierait tous les programmes de loisir des autres ministères.

La création de ce ministère devrait, selon eux, faire l'objet d'une loi-cadre et être précédée par l'institution d'une commission parlementaire devant laquelle toute personne intéressée pourrait se faire entendre.

Dans cette législation-cadre, le gouvernement Bourassa devrait, précise-t-on dans le mémoire, tenir compte des principes directeurs suivants:

– considérer le loisir comme un agent de développement social;

– considérer le loisir comme un facteur important de la qualité de la vie;

– rendre le loisir accessible à tous;

– se préoccuper de l'éducation au loisir, et

– reconnaître la nécessité de l'institutionnalisation de la consultation, dans le but de maintenir un contact permanent avec les principaux acteurs du monde du loisir.

Au cours d'une conférence de presse qui a suivi la présentation du mémoire au secrétaire du ministre responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Raymond Marier, président de l'Association québécoise des travailleurs en loisir et porte-parole des organismes concernés, a rappelé que le ministre, comme son chef, M. Bourassa, favorisait la création d'un tel ministère.

Politique non définie

Selon les organismes en loisir, ce Haut-Commissariat existe depuis sept ans "sans qu'ait été définie une politique globale du gouvernement du Québec en matière de loisir, sans que des programmes intégrés aient été réalisés".

L'émiettement de la juridiction entre les divers ministères continue, affirme-t-on dans le mémoire, d'être une source de conflits et d'impasses et se concrétise par une inefficacité dans l'action et des coûts sociaux accrus.

Alors, estiment les organismes, il revient à l'Etat d'assumer un leadership spécifique en ce qui concerne la planification globale et générale du développement du loisir au Québec.

Ces organismes déplorent, d'autre part, que le développement des loisirs ait été grandement laissé à l'initiative des entreprises commerciales "qui recherchent, prioritairement, la maximisation de leurs profits. Cela se fait toujours au détriment de la satisfaction des besoins réels".

Cette commercialisation des loisirs, prétend-on dans le mémoire, se réalise grâce à une publicité axée sur l'évasion plutôt que sur la réflexion. "Elle infantilise l'individu et recourt à l'exploitation de l'agressivité et de la sexualité, dans le but de subjuguer l'auditeur, au lieu de le développer".

Ce regroupement d'organismes en loisir, qui s'est constitué au cours des derniers mois, comprend actuellement, outre l'Association québécoise des travailleurs en loisir, les organismes suivants: l'Association des professionnels de l'activité physique du Québec, la Conférence des organismes régionaux de loisir, la Fédération des associations sportives collégiales du Québec, la Fédération du sport scolaire du Québec et la Société des jeux du Québec.

bref sport

Deux stages d'initiation et de vacances de "plein air"

Le Centre d'initiation et de perfectionnement au plein air organise pour la période des Fêtes deux stages appelés "vacances loup garou" et accessibles à tous.

Ces stages se dérouleront du 26 au 31 décembre et du 2 au 6 janvier au Club de chasse et pêche Loup garou, à une trentaine de milles au nord de Saint-Michel-des-Saints.

Le sac de couchage d'hiver est le seul équipement nécessaire. Raquettes et skis seront fournis sur demande. Au programme: ski de fond, raquette, orientation et survie. Le coût est de $60 par personne, tout compris. Les inscriptions doivent être faites avant le 20 décembre. Pour renseignements, téléphoner à 388-0241.

L'équipe canadienne de water-polo s'entraînera au Peps

La Fédération de water-polo du Québec a confirmé hier que l'entraînement de l'équipe canadienne en vue des Jeux olympiques se fera au Peps de l'Université Laval de Québec.

Cette décision est le résultat de nombreuses démarches entreprises par la Fédération. On se rappellera que l'Association canadienne désirait au départ centraliser l'entraînement à Ottawa, dans une piscine qui ne correspond pas aux critères olympiques. Après consultations auprès des joueurs, tant du Québec que du reste du Canada, qui lui soulignèrent que les conditions de vie, d'études et d'entraînement seraient meilleures à Québec que dans la capitale fédérale, la Fédération obtint de l'ACWP que le camp d'entraînement se tienne à Québec. Ainsi, les athlètes du Québec, qui sont en majorité sur la sélection nationale pourront se préparer dans les meilleures conditions possibles.

Petite bourse de $250,000 à Foreman pour affronter Lyle

LAS VEGAS (AFP) – L'ex-champion du monde des poids lourds George Foreman a obtenu une bourse garantie de $250,000 pour le match en 12 rounds qui doit l'opposer à Ron Lyle, le 24 janvier, à Las Vegas.

Ron Lyle, pour sa part, recevra un minimum de $175,000. Ces chiffres ont été communiqués par la commission des sports du Nevada.



Evy Mittermaier (téléphoto AP)

Victoire d'Evy Mittermaier en descente de Coupe du monde

(AP) – L'Allemande de l'Ouest, Evy Mittermaier a remporté hier sa première victoire en Coupe du monde de ski en triomphant dans la descente de Cortina d'Ampezze, en Italie, devant l'Autrichienne Brigitte Totschnig et la Suisse Bernadette Zurbriggen.

Evy Mittermaier a été créditée d'un temps de 1' 52.82", pour l'emporter par 13 centièmes de seconde seulement sur Brigitte Totschnig qui, grâce à cette seconde place, prend la tête du classement de la Coupe du Monde, avec 59 points, huit de mieux que la Suissesse Zurbriggen.

Les Canadiennes n'ont pas bien figuré dans cette épreuve avec une 24ième place pour Kathy Kreiner et une 26ième place pour Laurie Kreiner. Betsy et Susan Clifford ont toutes deux abandonné en cours de route.

Et Roger Rousseau d'aller rassurer les...Américains

NEW YORK (PC) – M. Roger Rousseau, commissaire général des Jeux olympiques de Montréal a tenu à rassurer les Américains hier que les Jeux olympiques de Montréal se dérouleraient comme prévu au mois de juillet 1976 et que Montréal pourrait accueillir tous les visiteurs désireux de venir au Canada.

Rousseau a déclaré lors d'une conférence de nouvelles que seule la construction du stade laissait planer quelques inquiétudes, mais que dans l'ensemble "tout allait très bien au sein de l'organisation des Jeux".

"Du point de vue des opérations, nous sommes prêts et nous sommes prêts également du point de vue des installations", a mentionné Rousseau lors d'une conférence de nouvelles où il a tenté de rassurer la presse américaine.

Selon lui, la construction du stade va bon train. Le toit ne sera peut-être pas prêt, mais cela n'est pas essentiel à la présentation des Jeux olympiques. La grande majorité des autres installations sont terminées et le village sera complété sous peu.

Rousseau a admis qu'une autre grève qui paralyserait le chantier olympique n'aiderait pas les choses.

"Nous avons suivi un chemin tortueux, mais je peux vous assurer que les Jeux auront lieu", a dit Rousseau.

Sécurité

On a demandé au commissaire ce qui avait été fait jusqu'à présent pour assurer la sécurité des athlètes à Montréal. Rousseau a mentionné que des mesures de sécurité seraient prises, mais qu'il ne voulait pas s'étendre trop longtemps sur ce sujet.

"Les Jeux sont faits en fonction des athlètes. Nous ne voulons pas que le village ressemble à un camp de concentration. Nous travaillons à assurer la sécurité, mais nous n'aimons pas discuter de ces choses. Nous pouvons cependant vous dire que toutes les mesures possibles seront prises dans ce sens-là".

Rousseau était accompagné de Gilles Bergeron, directeur-général chargé du logement des visiteurs et de Patrick DeBiase, chargé de la vente des billets aux Etats-Unis.

Bergeron a révélé que le COJO pourrait trouver le logement pour 235,000 visiteurs américains. Son comité a déjà reçu 69,000 demandes de logement de la part des Américains.

DeBiase a révélé par ailleurs que les Américains avaient déjà acheté plus de 700,000 billets. Quelque 400,000 billets sont encore disponibles aux Etats-Unis.

les choix du jour

Télévision

Cinéma de 5 heures (CKTM-TV, canal 13): *"Le dictateur"* (1ère partie). Comédie satirique réalisée et interprétée par Charles Chaplin, avec Paulette Godard et Henry Daniell. (E.U. 1940)

Consommateurs avertis (R.C.) à 19h30: Les eaux minérales. La location ou l'achat d'une T.V. couleur.

L'enquête sur le crime organisé (R.C.) à 20h: Le point sur la deuxième série des audiences de la CECO. Extraits des audiences et analyse de cette série, avec le reporter Norman Lester et l'animateur Paul - Emile Tremblay.

Les grandes productions (T. M.) à 20h: *"Les folles années de Laurel et Hardy"*. Film de montage de R. Youngson. Quelques séquences des meilleurs courts métrages de Laurel et Hardy. (E.U. 1965)

Une démocrate, Thérèse F. Casgrain (R.C.) à 21h30: Aline Desjardins s'entretient avec Madame Casgrain qui parle de sa vie active, publique et privée, de ses options politiques, de ses luttes et de ses échecs.

Cinéma canadien (R.C.) à 23h: *"Taureau"*. Drame de Clément Perron, avec Michèle Magny, André Mélançon et Monique Lepage. Dans un village de la Beauce, un pauvre d'esprit est en butte à l'hostilité des habitants. (Québec 1972).

Radio

Présent, édition québécoise (CBF 690) à 9h31: Les travailleurs du vêtements de Montréal. L'empire K.-Tel.

Cinéma

A l'Outremont, *"La règle du jeu"* de Jean Renoir à 19h30 et 21h30.

A la Cinémathèque québécoise: *"Umberto D"* de Vittorio de Sica à 19h30; et *"La vie heureuse de Léopold Z"* de Gilles Carle à 21h30.

Au Conservatoire d'art cinématographique: Buster Keaton: *"The Balloonatic"*, *"The Goat"* et *"The Navigator"* à 19h00; Charles Chaplin: *"Limelight"* à 21h00.

Variétés

A l'Evêché: *Jesse Winchester.*





Jesse Winchester — Photo LE JOUR: Pierre Boisclair

Maintenant que Tardif a signé, à quand le tour de Réjean Houle ?

par Roger Doré

QUEBEC – Désireux de maintenir à Québec une formation des plus représentatives, les Nordiques ont pallié à l'exode possible de leurs vedettes en renégociant les contrats qui venaient à terme cette saison.

Après Serge Bernier, qui a paraphé un contrat de cinq ans, c'est maintenant au tour de Marc Tardif de signer une entente de dix ans avec les Nordiques, entente considérée comme étant la plus lucrative accordée à un joueur par l'organisation québécoise.

Ainsi donc, les Nordiques ont franchi une nouvelle étape en se réservant les services des meilleurs joueurs qui ont conduit l'équipe au titre de champion de la section canadienne l'an dernier. Le travail, bien que fort avancé, n'est cependant pas encore finalisé et la prochaine étape pourrait bien être identifiée par le nom de Réjean Houle.

"Je l'espère bien, même si je ne me fais pas encore de soucis quant à mon avenir avec l'équipe", précise Réjean. Houle a compté 22 buts depuis le début de la saison, match d'hier non compris, soit son meilleur début de saison depuis qu'il évolue chez les professionnels.

Saison de 100 points

Considéré depuis toujours comme étant un joueur à caractère défensif, Houle a tout de même réussi à terminer dans les dix meilleurs compteurs du circuit l'an dernier, avec une production de 40 buts et 52 aides pour 92 points.

"Une centaine de points, c'est possiblement un plafond dans mon cas et j'estime suffisante une telle production. Même si mon début de saison m'a permis de connaître certains succès, je serais encore satisfait d'une quarantaine de buts et d'une centaine de points pour l'année", analyse-t-il.

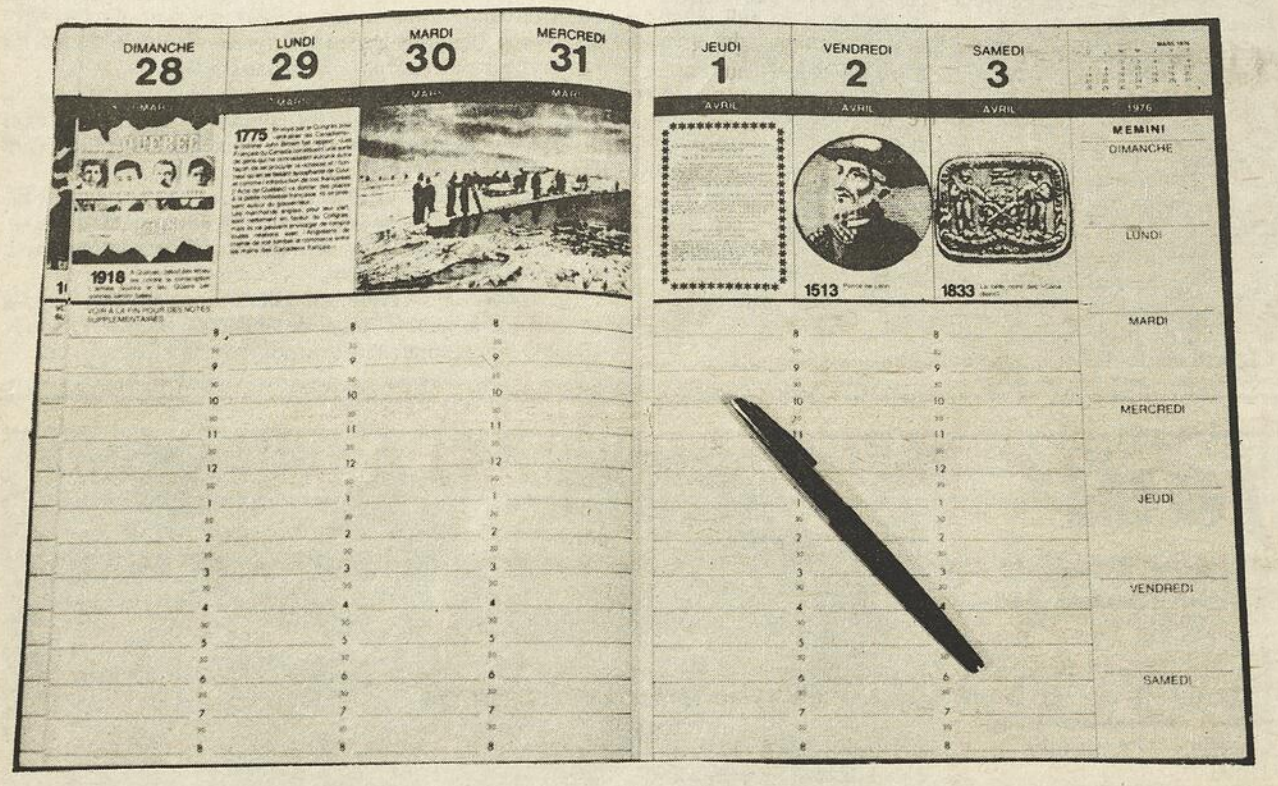
Bien sûr, toute production supérieure serait la bienvenue, mais Houle s'est fixé un objectif réaliste, quitte à le dépasser le plus largement possible.

Pour en revenir au renouvellement de son contrat, Houle n'a pas rencontré la direction des Nordiques depuis le mois de juillet. "Je les comprends de négocier les joueurs en après l'autre. Ce fut Bernier, puis Tardif, j'espère que mon tour viendra bientôt et que tout rentrera dans l'ordre", de dire Houle.

Précisons qu'il envisage un contrat d'environ cinq ans. Il a d'ailleurs précisé: "Une telle entente est bonne pour les deux parties".

LE JOUR

$10.00 L'EXEMPLAIRE
MEMINI
AGENDA HISTORIQUE
1976



UN CADEAU POUR VOUS-MÊME et VOS AMIS

PRIME
Pour toutes commandes adressées avant le 15 décembre
GRATUITEMENT
une jaquette souple

MEMINI

Un instrument de travail indispensable aux étudiants, professeurs, secrétaires, chercheurs, syndicalistes, avocats, médecins, hommes d'affaires et de professions, fonctionnaires, infirmières, cadres et chefs d'entreprises, etc. enfin pour tous les Québécois et Québécoises.

LE JOUR 387 boul. Lebeau MONTRÉAL 331-8961

Ci-inclus, un chèque ou un mandat-poste
au montant de _____ payable au JOUR (agenda)
pour _____ exemplaire(s) à $10.00 chacun. (aucun frais d'expédition)

NOM _____
ADRESSE _____
_____
TÉLÉPHONE _____
signature

Je m'intéresse aux publications du BORÉAL EXPRESS et je désire recevoir leur catalogue 1975. ☐

AUX MÊMES CONDITIONS, MEMINI 76 EST DISPONIBLE
à MONTRÉAL: À nos bureaux boulevard Lebeau
à QUÉBEC: LIBRAIRIE VAUGEOIS 1300 avenue Maguire Sillery — 681-0254

hockey

Ligue nationale

Lundi
Aucun match
Hier
Kansas City à Atlanta
Aujourd'hui
Montréal à Los Angeles
Islanders à Rangers
Philadelphie à Chicago
Atlanta à Minnesota
Boston à Washington
Pittsburgh en Californie
Buffalo à Détroit
Vancouver à Kansas City
St-Louis à Toronto

Section Patrick

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Phil.	30	19	4	7	129	76	45
Isl.	31	16	9	6	125	78	38
Atl.	30	14	13	3	93	85	31
Ran.	32	13	15	4	104	121	30

Section Smythe

Chi.	30	11	8	11	97	85	33
Van.	28	10	13	5	88	92	25
St.L.	30	10	15	5	96	101	25
K.C.	29	8	17	4	65	108	20
Min.	28	9	18	1	67	107	19

Section Adams

Buff.	29	18	7	4	123	79	40
Bos.	30	15	7	8	103	91	38
Tor.	29	10	11	8	87	93	28
Cal.	31	11	17	3	82	98	25

Section Norris

Mon.	**32**	**22**	**6**	**5**	**143**	**71**	**49**
L.A.	30	17	11	2	96	99	36
Pitt.	29	11	14	4	118	126	26
Dé.	31	9	18	4	81	125	22
Was.	31	3	24	4	92	154	10

Les marqueurs

Lafleur, Mtl	**19**	**30**	**49**
Mahovlich, Mtl	**17**	**28**	**45**
Clarke, Pha	15	29	44
Pronovost, Pgh	22	21	43
Dionne, LA	21	20	41
Trottier, NYI	13	28	41
Cournoyer, Mtl	**16**	**24**	**40**

Association mondiale

Dimanche
Houston 4, Cleveland 3
Phoenix 4, San Diego 2
N.-Angleterre 2, Indianapolis 2
Lundi
Aucun match
Hier
Calgary à **Québec**
Edmonton à Indianapolis
Winnipeg à Toronto
San Diego à Houston
Cincinnati à Denver
Aujourd'hui
Edmonton à Cleveland
N.-Angleterre au Minnesota

Section canadienne

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Winn.	31	22	9	0	126	77	44
Qué.	**32**	**20**	**11**	**1**	**133**	**112**	**41**
Cal.	29	14	13	2	103	95	30
Ed.	32	13	17	2	116	131	28
Tor.	29	9	17	3	129	141	21

Section est

Cin.	28	13	14	1	109	130	27
Ind.	27	12	13	2	89	83	26
N.-A.	29	12	15	2	87	92	26
Cle.	28	10	16	2	91	104	22

Section ouest

Hous.	28	18	10	0	114	100	36
Minn.	25	13	11	1	86	90	27
Phoe.	27	11	13	3	85	103	25
S.D.	26	10	12	4	97	89	24
Den.	27	10	16	1	89	107	21

Les marqueurs

Tardif, Qué	**27**	**24**	**51**
Hull Wpg	19	29	48
Nilsson, Wpg	16	31	47
Bordeleau, Qué	**12**	**35**	**47**
Houle, Qué	**22**	**20**	**42**
Hedberg, Wpg	22	19	41
Nedomansky, Tor	27	13	40
S. Bernier, Qué	**14**	**26**	**40**
Ullman, Edm	11	26	37
Cloutier, Qué	**21**	**15**	**36**

L.J.M.Q.

Hier
Shawinigan 5, Laval 5
Hier
Québec à T.-Rivières
Hull à Chicoutimi
Aujourd'hui
Shawinigan à Sherbrooke
URSS jr à Montréal

Section est

	Pj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
T.-Riv.	33	15	14	4	171	160	34
Qué.	31	15	13	3	143	137	33
Sorel	33	13	16	4	146	194	30
Chicou.	32	12	18	2	147	175	26
Shaw.	33	7	23	3	135	224	17

Section ouest

Sherb.	34	23	7	4	237	135	50
Corn.	34	20	10	4	179	129	44
Mont.	30	16	10	4	151	117	36
Hull	35	15	17	3	151	156	33
Laval	33	10	18	5	143	176	25

Les marqueurs

Marsh, Sherb.	39	34	73
Boucher, T.-Ri.	30	33	63
Locas, Chi.	30	33	63
Dalpé, T.-Riv.	27	36	63
Sharpley, Hull	25	37	62
Bossy, Laval	33	28	61
Brassard, Corn.	36	23	59
Geoffrion, Corn.	22	38	60
Leblanc, Sherb.	27	33	60
Dupont, Mon.	27	31	58

football

L.N.F.

Dimanche
Atlanta 31, Sanfrancisco 9
Cleveland 40, Kansas City 14
Buffalo 34, N.-Angleterre 14
Giants N.Y. 28, N.-Orléans 14
Baltimore 10, Miami 7
St. Louis 34, Chicago 20
Denver 25, Philadelphie 10
Detroit 17, Minnesota 10
Los Angeles 22, Green Bay 5
Houston 27, Oakland 26
Hier
Jets NY à San Diego

Conférence nationale

Section est

	G	P	N	Moy.	Pp	Pc
x-St.L.	10	3	0	332	263	.769
w-Dal.	9	4	0	319	247	.692
Wash.	8	5	0	322	250	.615
NY G.	4	9	0	190	283	.308
Phil.	3	10	0	199	299	.231

Section centrale

x-Min.	11	2	0	342	167	.846
De.	7	6	0	232	234	.538
G. B.	3	10	0	204	272	.231
Chi.	3	10	0	149	362	.231

Section ouest

x-L. An.	11	2	0	302	132	.486
S. F.	5	8	0	232	260	.385
At.	4	9	0	227	267	.308
N.-O.	2	11	0	148	318	.154

Conférence américaine

Section est

Mi.	9	4	0	343	209	.692
Bal	9	4	0	361	248	.692
Buf.	8	5	0	307	320	.615
NY J.	3	9	0	221	378	.250
N.-A.	3	10	0	237	324	.231

Section centrale

x-Pi.	12	1	0	370	152	.923
Cin.	10	3	0	293	229	.769
Ho.	9	4	0	272	216	.692
Cl.	3	10	0	208	351	.231

Section ouest

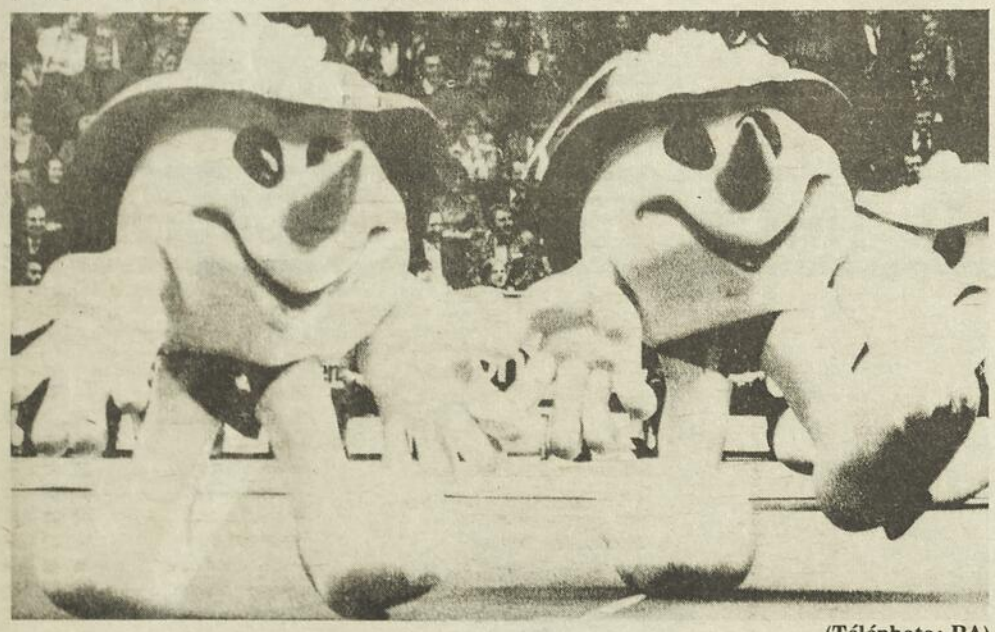
x-Oak.	10	3	0	347	235	.769
Den.	6	7	0	241	293	.462
K.C.	5	8	0	262	313	.385
S.D.	1	11	0	148	282	.083

x-Equipes assurées du championnat de leur section.
w-équipe assurée d'une participation aux séries éliminatoires.



(Téléphoto: PA)

Georgette Krieger, une vénérable dame que l'on remarque souvent au Madison Square Garden de New York lors des soirées de lutte professionnelle à cause de ses gros sourcils ébouriffés, ses deux paires de lunette et son faux nez, exhibait lundi soir un squelette pour porter malchance à l'adversaire de son lutteur favori.



(Téléphoto: PA)

Le Comité organisateur des Jeux olympiques d'hiver d'Innsbruck a trouvé une bonne idée pour relever l'intérêt des Munichois à trois mois de ces Jeux. Les mascottes olympiques que l'on voit se promènent dans les rues de la dernière ville à avoir reçu les JO.

Neeld dans les mineures

TORONTO (PC) – Greg Neeld, le défenseur qui a perdu un oeil alors qu'il évoluait dans les rangs juniors voilà deux ans, a été empêché de poursuivre sa carrière, du moins temporairement, dans un circuit majeur.

Neeld, qui a récemment signé un contrat de trois ans avec les Toros de Toronto de l'AMH, a été envoyé hier aux Norseman de Buffalo de la Ligue de hockey nord-américaine, dans le but, selon Gilles Léger, le gérant-général des Toros, de lui permettre de retrouver une bonne condition physique. Il jouerait au moins huit matches avec le club-fermé du Toronto.

LE JOUR

Le JOUR requiert les services de solliciteurs (trices) au téléphone, pour sa campagne de promotion.

Exigence:
Confiance en soi au téléphone

ENTRÉE EN FONCTION:
Immédiatement

RÉMUNÉRATION:
Commission selon les normes usuelles

Attention:
Le travail se fait à domicile

TÉLÉPHONEZ A:
Yvon Tremblay
Service de la promotion
Le Jour
331-8961

les capsules

On connaît maintenant la recette des Flammes d'Atlanta qui viennent de remporter cinq victoires consécutives. Ils se servent de méditation transcendantale. Et, lors de voyages, les Flammes sont accompagnés de Donna Seibert, leur professeur de méditation transcendantale. Les cours durent une heure et demie par jour et semblent avoir joué un rôle important dans la série de succès de l'équipe que dirigeait auparavant Bernard Geoffrion. Mais, seulement trois joueurs, Dan Bouchard, Dave Kryskow et Curt Bennett, suivent présentement les sessions de méditation. Les autres Flammes ont indiqué qu'ils s'inscriraient au mois de janvier. La prochaine équipe à remporter la coupe Stanley sera-t-elle les Flammes?

Toujours dans la LNH, les Capitals de Washington, qui continuent d'effectuer des échanges dans le but de renforcer leur alignement, ont envoyé aux Pingouins de Pittsburgh leur meilleur compteur Stan Gilbertson contre le centre Harvey Bennett. C'était la deuxième transaction des Capitals en moins de 24 heures, eux qui détiennent la pire fiche de l'illustre LHN. Lundi, ils ont obtenu Robert Sirois, ancien joueur des Loisirs St-Alphonse puis du Junior de Montréal avant qu'il n'accède au circuit majeur, en échange pour un joueur à être nommé plus tard. Pour revenir à Gilbertson, qui est âgé de 31 ans, il montrait une fiche de 13 buts et 14 passes, lui qui a terminé la saison dernière avec 13 buts et 15 passes. Quant à Bennett, un costaud de 6 pieds quatre pouces et 215 livres, il n'est pas reconnu pour ses talents de compteur mais plutôt par son style de jeu rude. Il a récolté jusqu'ici 53 minutes de punition, soit plus que n'importe quel joueur des Capitals. Ces derniers, ne craignons rien, s'empresseront sûrement à en faire un second "Dave Schultz". Pourquoi pas? C'est tout ce qui leur manque pour devenir la future équipe détentrice de la coupe... (c'est devenu une fixation!...)

Aux amateurs de ski alpin et de ski de fond qui désireraient devenir moniteur ou initiateur, la Fédération des clubs de ski du Québec organise des stages de formation du 25 au 31 décembre '75 et du 4 au 10 janvier '76 dans les régions suivantes: Laurentides, Cantons de l'Est et la Mauricie. A quand la même chose pour les amateurs de raquette?

Léo Durocher, ce vieux bougre qui a pris sa retraite du baseball voilà deux ans après avoir évo é dans ce sport pendant 5 ans à titre de joueur, d'i s- tructeur et de gérant, a é pressenti par les Lions le Taikeiyo pour les diri r l'an prochain, a déclaré M t- gayoshi Nakamura, le p o- priétaire. Les négociati ns iraient bon train.

Plusieurs instr c- teurs de la Ligue canadi n- ne de football se s nt plaints quand il fut déc é d'adopter le règlement p r- mettant le blocage en h t de la ceinture sur les b t- tés de dégagement. Ils p é- tendaient que l'innovati n, réclamée à grands cris p r Marv Levy, allait procu r à Johnny Rodgers le moyen de vraiment expl i- ter son potentiel. Et b n les statistiques de a LCF, rendues publiq s hier, démontrent que s appréhensions des Wes e- ners étaient fondées. R l- gers a en effet éclipsé n record et égalé deux t- tres. Il retourna des b - tés pour 912 verges, s t 144 de plus que l ancien c- cord établi par Mike I - gler en 1958. Il a de p s égalé le record pour e nombre de verges en n match qui est de 158 et i - crit deux touchés sur de l retours, imitant en c a quatre autres joueurs.

Bill Veeck et ses - sociés sont officiellem t devenus les propriétai s des White Sox de Chica , hier.

LIVRAISON QUOTIDIENNE PAR CAMELOT MOTORISÉ

Ce nouveau service vous permet de recevoir votre quotidien favori tous les matins avant 7h00. De plus, vous n'êtes pas importunés par la perception puisque cet abonnement est payable à l'avance!

Ce service est établi dans les villes suivantes:

1– CHARLESBOURG - ORSAINVILLE - LORETTEVILLE - NEUFCHATEL ANCIENNE-LORETTE -
2– TROIS-RIVIERES - SHERBROOKE -
3– N.D.G. - WESTMOUNT - HAMPSTEAD - SNOWDON - COTE-DES-NEIGES OUTREMONT -
4– VILLE ST-LAURENT - CARTIERVILLE - NOUVEAU-BORDEAUX -
5– BROSSARD - GREENFIELD PARK - ST-LAMBERT -

CA VOUS INTERESSE?

Donc, remplissez le coupon ci-dessous, accompagné du chèque ou mandat au montant requis, soit:

$18 pour 3 mois . . . . . $36 pour 6 mois . . . . . $72 pour 12 mois . . . . .

NOM: . . . . . .

ADRESSE: . . . . . .

VILLE: . . . . . **TEL.:** . . . . . .

LE JOUR o **387 boul. Lebeau, V. St-Laurent 331-8961**

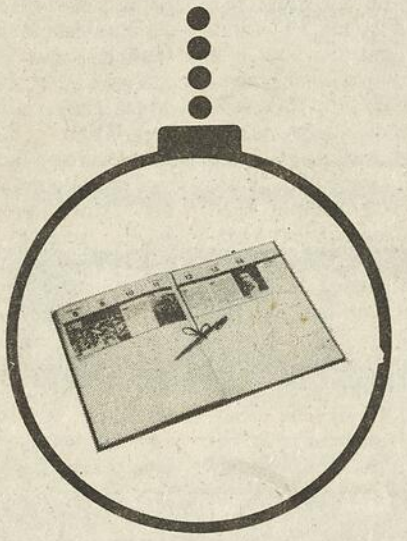
à l'occasion des fêtes, offrez un

ABONNEMENT-CADEAU

au quotidien national des Québécois

LE JOUR

et participez à notre concours







RECEVEZ EN PRIME

Pour tout abonnement ou renouvellement d'un an ($60) le souscripteur recevra GRATUITEMENT l'agenda historique Memini 1976 des Québécois

●

Conçu et réalisé par
les Éditions Boréal Express
avec la collaboration
du Journal LE JOUR

PARTICIPEZ AU TIRAGE

Règlements du concours

- **3 chances de gagner en offrant un abonnement d'un an ($60)**
- **2 chances de gagner en offrant un abonnement de 6 mois ($32)**
- **1 chance de gagner en offrant un abonnement de 3 mois ($18)**

OFFREZ EN CADEAU

Les employés du journal et les membres de leur famille ne sont pas éligibles.

Je désire offrir un abonnement postal de:
ou je désire m'abonner pour:

- ☐ 3 mois $18.
- ☐ 6 mois $32.
- ☐ 12 mois $60.
- ☐ 12 mois et soutien $100.

Abonnements-cadeaux

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

souscripteur

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ TEL _____

LES ABONNEMENTS NE SONT PAS REMBOURSABLES

Un certificat-cadeau portant votre nom sera envoyé aux personnes à qui l'abonnement sera offert.

Faites parvenir le coupon entre le 8 décembre 1975 et le 17 janvier 1976 à:

Abonnements-cadeaux

Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379

29 DEC 1975
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC